

VISAGES DU PATRIMOINE EN HESBAYE BRABANÇONNE

ITINÉRAIRE AU «PAYS BLANC»





EN GUISE DE MISE EN BOUCHE

Y GOÛTER, C'EST Y REVENIR...

BIENVENUE

« Esquisser le portrait de ce qui fait l'identité d'un territoire, via son patrimoine, principalement architectural », tel était le défi – un brin ambitieux – que l'exposition désormais soumise à votre sagacité reflète.

Les limites de ce territoire ? Celles qui circonscrivent et réunissent les entités de *Beauvechain, Hélicine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies*, soit les six communes de l'extrémité orientale de notre *Jeune Province*, et constituant par ailleurs une fraction de la *Hesbaye*.

AUTONOMIE DES THÉMATIQUES

L'articulation des différentes thématiques a été réfléchie afin que ces dernières puissent fonctionner individuellement, tout en tissant des liens entre leurs matières respectives. C'est ainsi que certaines se recoupent et dialoguent entre elles, tandis que simultanément, des détails qui les caractérisent le mieux sont épinglés, et bénéficient d'un traitement particulier. Une telle « mise en scène » autorise une visite à la carte, qui n'est pas nécessairement linéaire, ni directive, mais favorise un va-et-vient sans perdre le fil.

Au visiteur donc de laisser libre cours à ses affinités pour tel ou tel domaine, ou d'opérer sa sélection parmi l'ensemble en fonction du temps disponible, puisque revenir ultérieurement et « reprendre le train en marche » est toujours possible.

Par ailleurs, si vous souhaitez revenir – mais à domicile cette fois – sur certaines idées qui vous auraient interpellés, il est possible de le faire à l'aide du fascicule illustré qui collationne les textes de toutes les thématiques investiguées.

Qu'importe donc l'option choisie ! Le principal souhait est que vous trouviez matière à découvrir, ou enrichir vos connaissances sur un environnement bâti où tous nous baignons quotidiennement, mais sans toujours prendre conscience de ses qualités, ni les apprécier.

Jodoigne, décembre 2006



BONNES VISITES !

UN MOT SUR L'ORIGINE DU PROJET

La fabrication de cette exposition s'inscrivait dans une démarche participative, qui souhaitait associer tout qui le désirait à la réflexion sur les richesses patrimoniales des six communes réunies par l'entreprise (Beauvechain, Hélicine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies). C'est ainsi que différentes réunions ont été organisées afin de présenter les idées maitresses du projet, et définir la manière de parvenir à le finaliser.

La proposition initiale consistait en la réalisation d'une sélection, par les habitants désireux de participer, des biens qu'ils jugeaient représentatifs du patrimoine (principalement architectural) de leurs villages respectifs. Les listes ainsi dressées, puis compilées, devaient permettre la constitution d'un réservoir d'informations destiné à orienter le

tri des thématiques à retenir pour la mise sur pied de l'exposition, et à l'alimenter en contenu. Tel était le premier temps de la mise en oeuvre du projet : réunir sa matière première, avec l'aide des meilleurs connaisseurs de la région, c'est-à-dire ses habitants. Pour défricher ce riche terrain – que certains imaginaient conquis – plusieurs « ateliers » collectifs ont eu lieu, où les choix ont été discutés. Conjointement se tenaient des rencontres en plus petit comité, voire en colloque singulier.

Dans un deuxième temps était proposé un travail rédactionnel, en lien direct avec les édifices listés précédemment. Ceux-ci devaient ainsi faire l'objet d'un descriptif succinct, sur base d'une grille de lecture mise à disposition des participants. L'objectif était double : mieux connaître les bâtiments utilisables dans

l'exposition, mais aussi injecter ces informations sur le site Internet « Hesbaye brabançonne », où chaque village devrait à terme bénéficier d'une « vitrine » patrimoniale. Sa finalisation interviendra l'année prochaine.

Vint ensuite une période de digestion de la masse d'informations mises à disposition, puis un temps d'écriture, plus solitaire. Les lignes qui se voulaient être le reflet des discussions et choix effectués antérieurement.

Simultanément à ces activités, la mise sur pied d'un cycle de conférences sur l'histoire de l'architecture, centrées spécifiquement sur le territoire, voulait stimuler la réflexion et aider à l'identification des grandes lignes directrices de l'exposition.

Qu'il nous soit permis de remercier ici toutes les personnes qui ont à leur manière contribué à faire aboutir cette entreprise. Il s'agit en premier lieu de tous les propriétaires et locataires des bâtiments visités, qui presque systématiquement, ont rapidement compris l'intérêt du projet, et nous ont laissé toute liberté de mouvement. Nous sommes aussi bien sûr reconnaissants aux participants qui se sont associés à l'expérience, souvent fort sollicités par ailleurs, mais qui y ont toutefois réservé une partie de leur temps. Merci enfin aux divers lecteurs des lignes qui suivent pour leurs observations avisées. Ils ont mis le doigt sur certaines erreurs, imperfections ou omissions – il en subsiste certainement –, qui ont pu ainsi être corrigées, ou améliorées.

Sur les six communes, une cinquantaine de bâtiments sont classés au titre de « Monument », en tout ou partie. Parmi ceux-ci, quatre peuvent s'enorgueillir d'appartenir au rang du « Patrimoine exceptionnel de Wallonie » : la ferme de l'ancienne abbaye de La Ramée à Jauchette, l'église Saint-Médard à Jodoigne, la ferme de Wahengès à L'Écluse et enfin le tumulus d'Hottiomont à Grand-Rosière. Mais, en plus de ces édifices qui bénéficient d'une reconnaissance officielle, les villages du territoire sont surtout émaillés d'un riche patrimoine « ordinaire », d'une incontestable qualité.

RÉALISATION, COORDINATION ET RÉDACTION

Jean-Nicolas Lethé

ORIGINE DES ILLUSTRATIONS

Tous les efforts ont été mis en œuvre pour solliciter les autorisations de reproduction auprès des institutions détentrices des illustrations. Si des erreurs ou omissions devaient subsister, merci d'en informer l'ASBL *Culturalité en Hesbaye brabançonne*.

Sauf mention contraire, tous les relevés d'architecture sont de la main de Philippe Weber (CHAB-UCJ) ; ils sont issus des volumes *Hesbaye brabançonne et Hesbaye namuroise de la série « Architecture rurale de Wallonie »* (Luc Fr. Genicot dir.), ainsi que du livre intitulé *Le patrimoine rural de Wallonie*. La maison paysanne (Luc Fr. Genicot dir.).

Les dessins au trait (hormis les relevés d'architectures précitées) ont tous été retracés à partir de versions publiées ; les auteurs des originaux sont systématiquement cités dans les légendes qui s'y réfèrent.

Sauf mention contraire, tous les clichés photographiques sont de Jean-Nicolas Lethé (*Culturalité en Hesbaye brabançonne ASBL*). Tous ont été réalisés en 2005-2006.

Les propriétaires de toutes les autres illustrations sont mentionnés dans les légendes. Le « visuel » qui précède les titres figure la Construction de la tour de Babel et est extrait de l'*Hortus Deliciarum* de Herrade de Landsberg, vers 1181-1185 (reconstitué d'après un original détruit).

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE GRAPHIQUES

Métadesign

REMERCIEMENTS

Merci à la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, du Ministère de la Région Wallonne (MRW-DGATLP) pour le suivi dont a bénéficié le projet.

Merci à Bernadette STREEL, Florence MICHOTTE et Caroline d'URSEL (MRW-DGATLP, Direction de Wavre, Division du Patrimoine – Service des Monuments et Sites) pour leur accueil sans faille, ainsi que la mise à disposition des volumes du Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, nouvel inventaire qui actualise le Patrimoine monumental de la Belgique, encore pour partie inédits lors de leur consultation.

Merci à Eric DEWAELE et Yves WARNANT (MRW-DGATLP, Direction de Wavre, Division de l'Archéologie) pour leurs commentaires avisés relatifs au sous-sol du territoire.

Merci à Thierry BERTRAND (SCHAPP), Edy CLAUDE (Ruralis), Marie-Astrid COLLET (CHIBEL BW), Luc Fr. GENICOT (CRHAR), Sandrine GOSSUIN, Carine HAVARD (Musée archéologique régional d'Orp-le-Grand), Michel LEFFTZ (FONDIP), Claire MASSART (MRAB), Pauline MEUNIER (CCBW), Joseph TORDOI (La Goberlange), Fabienne VILVOEDER (CRAN-UCJ) pour le partage de leur expérience, leurs observations, ou leurs précieuses lectures des textes.

Merci à tous les habitants des six communes (Beauvechain, Hélicine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies) qui, par leur participation, ont contribué à une meilleure mise en lumière du territoire.

Merci enfin pour l'aide reçue de tous les collègues de l'*Hôtel des Libertés* (Jodoigne), spécialement à ceux de *Culturalité en Hesbaye brabançonne ASBL*.

Il est important de signaler que bon nombre de bâtiments qui illustrent l'exposition demeurent des propriétés strictement privées, en principe interdites d'accès au public. Leurs habitants, soucieux de garantir leur intimité, vous seront infiniment reconnaissants d'en respecter la quiétude, en conséquence de vous abstenir d'investir les lieux sous prétexte d'y reconnaître leur indéniable qualité patrimoniale, ceci sans y être invité.

D'avance merci.

Abbreviations

- AEL : Archives de l'Etat à Jodje
- AGR : Archives Générales du Royaume (Bruxelles)
- BNF : Bibliothèque Nationale de France (Paris)
- BR : Bibliothèque Royale (Bruxelles)
- CCBW : Centre Culturel de Brabant Wallon
- CHAB-UCJ : Centre d'Histoire de l'Architecture et du Bâtiment - Université catholique de Louvain
- CHIBEL-BW : Comité d'Histoire Régionale du Brabant Wallon
- CRAN-UCJ : Centre de Recherches d'Archéologie Nationale - Université catholique de Louvain
- CRHAR : Cellule de Recherche en Histoire et Archéologie du Bâtiment
- DGATLP : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (MRW)
- ECHARP : Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Pays
- FONDIP : Faculté Universitaire Notre-Dame de la Paix (Namur)
- IRPA : Institut Royal de Patrimoine Artistique (Bruxelles)
- MRAB : Musée Royal d'Art et d'Histoire (Bruxelles)
- MRW : Ministère de la Région Wallonne (Namur)

Cette exposition s'inscrit dans le cadre des activités de *Culturalité en Hesbaye brabançonne ASBL*, relais du programme européen Leader+ financé par l'Union européenne, la Région wallonne et les communes de Beauvechain, Hélicine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies



En collaboration avec le Commissariat Général au Tourisme, et la Maison du Tourisme Hesbaye brabançonne





LE «PAYS BLANC» SOUS L'ANCIEN RÉGIME

TOPOGRAPHIE DU TERRITOIRE À LA FIN DU XVIII^e s.





PETIT TOUR D'HORIZON SUBJECTIF

SIX COMMUNES, UNE SOIXANTAINES DE VILLAGES





GELDONIA FORI, JODOIGNE-LE-MARCHÉ

UNE VILLA NOVA D'ORIGINE MÉDIÉVALE



NAISSANCE D'UNE VILLE

Jodoigne fait partie des diverses fondations de Henri I^{er}, duc de Brabant. Ce dernier, soucieux d'agrandir les frontières de la Maison de Louvain, fit mainmise, en 1184, sur la seigneurie de Jodoigne, alors propriété des « comtes » de Duras. Cette absorption ducale contribua largement à l'éclosion de la ville, qui en 1194 – soit dix ans après son annexion –, était répertoriée parmi les neuf franchises du Brabant. A l'origine modeste domaine rural, Jodoigne gagna donc rapidement le rang d'agglomération urbaine. Favorisée par le duc – qui y envoyait d'ailleurs sa progéniture pour la qualité de son air –, la cité acquit une prospérité certaine. Relais entre les grandes villes du duché (Louvain, Bruxelles...) et les campagnes, la ville avait pour principale fonction la redistribution de produits alimentaires – grains et bétails – ou d'artisanat : une ville-marché était née, qui dès 1322 était identifiée comme telle (*Geldonia Fori*).



SAINT-MÉDARD, SAINT-LAMBERT ET LA VILLA NOVA

Lorsque le duc Henri I^{er} jette les fondations de sa ville neuve, il modifie la configuration d'un bourg qui s'était développé antérieurement au quartier Saint-Médard, vraisemblable berceau de la ville. L'église Saint-Médard, jadis environnée de son cimetière, en était le centre, du moins à partir du XIII^e s., période de la reconstruction de l'édifice conservé.

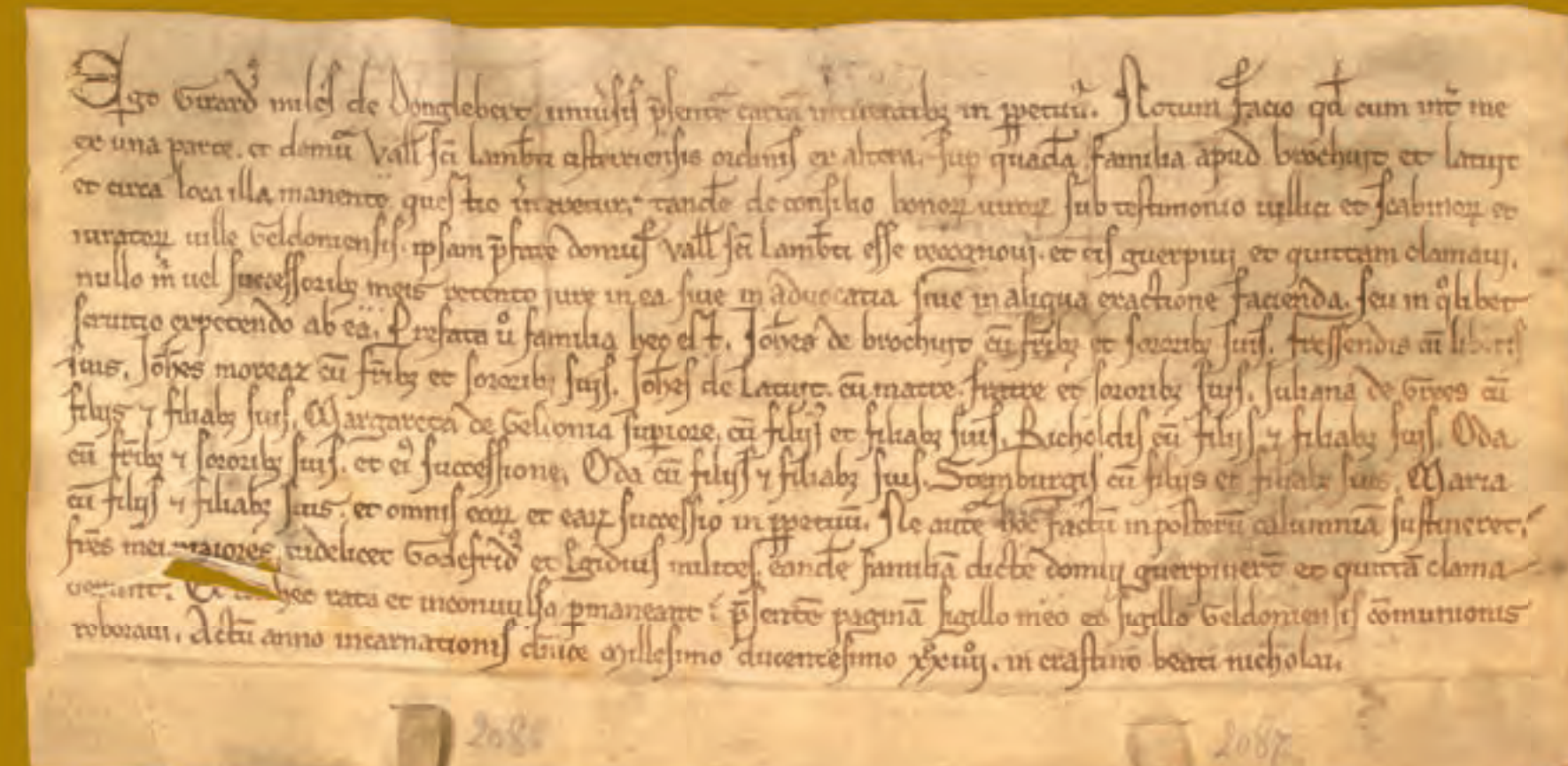
De fait, selon la tradition, le bâtiment occupait précédemment un autre lieu – le Modron –, distant d'une centaine de mètres. Là, au lieu-dit *Vieux aître* (Vieux cimetière), se serait élevée l'ancienne église Saint-Médard, mentionnée dès le XI^e s., celle qui a été cédée vers 1173 – lorsque Jodoigne n'était encore qu'une seigneurie –, par Gilles de Duras aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ce ne serait qu'ultérieurement, par un transport miraculeux des pierres et des matériaux, dit-on, que l'édifice fut érigé là où il se dresse de nos jours. Qu'importe la véracité de cette hypothèse, puisqu'elle ne modifie guère la situation topographique de ce quartier, qui demeure localisé hors du périmètre fortifié de la *Villa nova* lors de sa création, d'où l'appellation de *Faubourg Saint-Médard*.

En contrepoint de ce quartier « primitif », où se trouveraient les origines de la ville, Henri I^{er}, duc de Brabant, décide de bâtir une ville neuve, dont les travaux sont entrepris rapidement après l'annexion de l'ancienne seigneurie, effective en 1184. C'est sur l'éminence dominant le point de confluence du cours de la Gette et du ruisseau Saint-Jean qu'est établie la *Villa nova* ducale, en vis-à-vis direct de la colline où s'inscrit le quartier Saint-Médard. Symbole du pouvoir, sa maison forte y est érigée, bien que le duc n'y habite pas (il s'agit du château Pastur d'aujourd'hui). Il subsiste toujours quelques portions de murs de cette résidence castrale, dont une baie de l'ancienne *aula*, la salle d'apparat du complexe médiéval. Ce dernier s'intègre dans un vaste périmètre emmurailé plus ou moins triangulaire, qui protège la cité proprement dite. A l'intérieur de celle-ci, pas de lieu de culte public – du moins à l'origine –, puisque le tracé des fortifications n'inclut pas le quartier Saint-Médard, ni a fortiori son église.



Toutefois celle-ci reste l'édifice paroissial de la cité – ses habitants devaient y être baptisés, s'y marier et en principe y être enterrés –, qui est d'ailleurs intégralement reconstruit à l'initiative du duc au début du XIII^e s. Mais la cité *intra-muros*, qui ne pouvait demeurer sans son église propre, sera ultérieurement équipée d'une première *capella* (mentionnée dès 1279) – qui deviendra la chapelle du Marché conservée –, soit un bâtiment destiné à l'exercice des messes uniquement, célébrées par un officiant attaché à Saint-Médard, qui conserve donc ses vieilles prérogatives. Désormais munie d'une chapelle, la *Villa nova* de Jodoigne dispose des principales caractéristiques des villes neuves de cette époque : une place destinée au marché, des rues qui se croisent à angle droit, et une enceinte.

Enfin, tapi au pied de la falaise investie par le duc, se déploie le quartier Saint-Lambert. Ce dernier trouverait quant à lui son origine – bien que soumise à caution – dans la deuxième moitié du X^e s. (vers 965 ?), par la donation de « Jodoigne » (en fait une fraction de son territoire) faite par la riche alleutière Alpaide d'Hoegaerden, au bénéfice du chapitre de Saint-Paul à Liège. Ce dernier aurait érigé en paroisse ce terrain situé en rive gauche de la Gette, qui fut dédié à saint Lambert, patron de la cité liégeoise. Appendice de la ville de Jodoigne, il se pourrait que ce quartier, qualifié au Moyen Âge de « Saint-Lambert d'Outre-Gette-lez-Jodoigne », soit le fruit d'une expansion, dès le XII^e s., de la *Villa nova* hors de ses murs, en direction de Louvain.



La période de prospérité de la ville neuve connaîtra un pic au XIV^e-XV^e s. : son nom, *Geldonia Fori* (ou *Joudoigne le Marchié*) le confirme. Puis la cité subira un sérieux ralentissement à l'arrivée des Temps Modernes : Jodoigne devient en effet victime, dès la deuxième moitié du XVI^e s., ainsi qu'au XVII^e s., de destructions et pillages réguliers tandis que les guerres de religion, puis celles de Louis XIV, contribuent à affaiblir sensiblement la florissante ville médiévale.



L'essor constructif se poursuit au XIX^e s., tandis que la ville sort de son relatif isolement, par la mise en place progressive de liaisons routières. Ainsi Jodoigne est enfin reliée à la route thérésienne Louvain-Namur, via l'axe joignant Tirlemont, qui sera ultérieurement coupé par l'axe Wavre-Hannut. Simultanément, le tissu urbain s'élargit ; de nouvelles rues apparaissent. Le long de celles-ci sont érigées des constructions dans l'air du temps : la ville connaît une phase de style néo-classique, perceptible dans les maisons bourgeoises qui fleurissent. Mais qu'importe le passage des siècles et les changements de styles ! Une caractéristique demeure, et domine incontestablement : l'omniprésence de la pierre de Gobeertange, qui illumine le cœur historique de la ville, centre rayonnant d'un territoire qui porte volontiers le joli qualificatif de « Pays blanc ».

L'ENCEINTE DE JODOIGNE

Contemporaine à la création de la *Villa nova*, la muraille qui cernait la cité bénéficiait d'avantages liés à la topographie du site. Sur son côté ouest, la Gette et la falaise assuraient une protection naturelle efficace, tandis que côté sud, les viviers, pièces d'eau alimentées par le ruisseau Saint-Jean, faisaient office de « barrière » relative. De forme *grasso modo* triangulaire, la muraille était ponctuée par un certain nombre de tours (huit ?) dont une survivait toujours quoique remaniée. Sur son flanc méridional, vraisemblablement plus fragile, la fortification s'avancait à la manière d'un corridor, qui bordait les viviers.

Trois entrées principales livraient jadis accès à la ville, elles étaient défendues par quatre portes : celle dite « d'Outre-Gette » (ou porte Saint-Lambert) s'ouvrait à l'ouest, au pied de la falaise, devant le pont qui franchit la Gette; celle dite « de Crétimont » (ou porte de Tirlemont) était située à l'est; les portes dites « du Moulin » (ou fausse porte de Saint-Médard) et « des Lombards » (ou porte de Saint-Médard), prenaient place au sud, en enfilade, la première au front du « corridor » (lequel était dit « Entre deux portes »), l'autre dans l'alignement de la muraille méridionale.

Outre ces portes principales, trois portes secondaires des poternes –, perçaient la muraille : l'une se trouvait au lieu-dit « Rendanges », l'autre, dite « Postil du Vivier », s'ouvrait devant les pièces d'eau, tandis que la dernière – dont il subsisterait toujours une partie –, à proximité de la porte dite « d'Outre-Gette ».

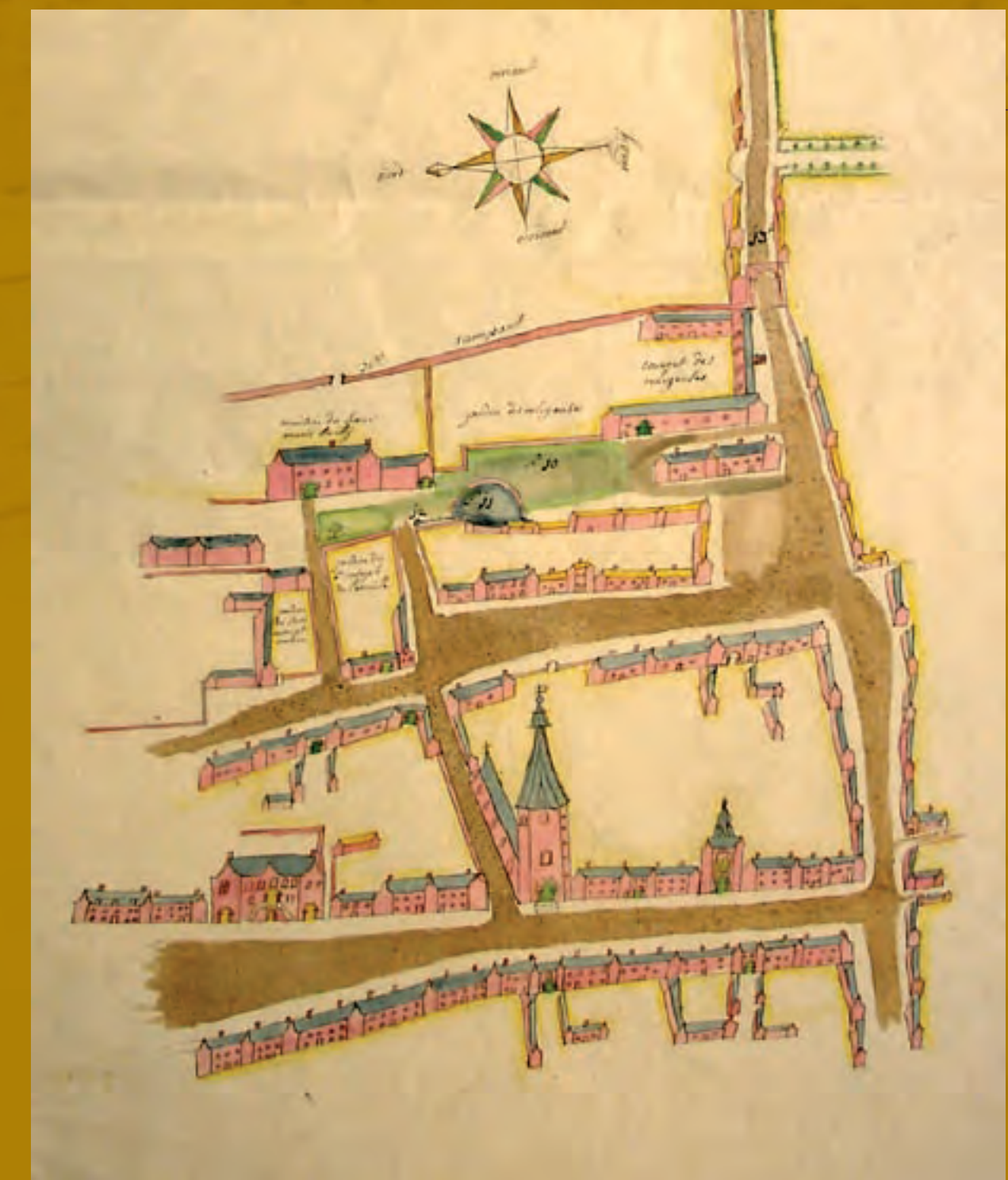


LA CITÉ DE LA GADALE

Le raidillon qui se situe au pied du château, entre la porte « d'Outre-Gette » et la Grand-Place, fut jadis le lieu où aurait résidé une femme que l'on disait sorcière. Par extension, le qualificatif qui la désignait finit par s'appliquer à tout un petit quartier, désormais dit : « la Gadale ».

La tradition voudrait que ce quartier ait été habité au XVIII^e s., par une vieille chiffonnière qui s'adonnait à des pratiques de sorcellerie, et recevait chez elle des individus de la pire espèce. Si bien qu'elle était crainte de tous, et bien sûr évitée. Un soir, sa maison résonna de cris de dispute si forts qu'ils réveillèrent les habitants du quartier. Effrayés, ceux-ci se réunirent à proximité de sa maison, et virent en sortir la Gadale, ainsi que cinq bandits en guenilles. Enhardis par leur nombre, les habitants excités se saisirent de la sorcière, qu'ils envisagèrent un instant de noyer dans la Gette. Finalement, la chiffonnière fut pendue, tandis que ses cinq acolytes, dont les cris étaient provoqués par le partage d'un butin, furent décapités.

Bien que l'histoire ait été inventée de toutes pièces à la fin du XIX^e s., celle-ci fait peut-être référence aux multiples procès de sorcellerie qui émaillèrent les XVI^e et XVII^e s., et qui durent certainement frapper les esprits. Par ailleurs, le substantif « Gadale » désignait antérieurement à l'époque de sa soi-disant existence le lieu où cette sorcière aurait résidé. Ce n'est donc pas la vieille chiffonnière qui a laissé son nom au quartier, mais bien l'inverse.



1. Premier plan connu de la ville de Jodoigne (le sceau de la ville, 1224 (A.E.), Chartes de l'abbaye de Val-Saint-Lambert).
2. La Grand-Place, vers 1822 (coll. J. Heberichs).
3. La Grand-Place, vers 1909 (coll. J. Heberichs).
4. Le long de la Gette, au pied du château Pastur, vers 1909 (coll. J. Heberichs).
5. Place Ludewijck (Marché au bétail), vers 1909 (coll. J. Heberichs).
6. Le faubourg Saint-Médard, vers 1909 (coll. J. Heberichs).
7. Place de la Beurre, vers 1909 (coll. J. Heberichs).
8. Le quartier Saint-Lambert, vers 1822 (coll. J. Heberichs).
9. Chartre de 1224, authentifiée par la première seigneurie connue de la ville de Jodoigne (A.E.), Chartes de l'abbaye de Val-Saint-Lambert).
10. Le quartier Saint-Lambert, vers 1822 (coll. J. Heberichs).
11. Le château Pastur, vers 1912 (coll. J. Heberichs).
12. La Grand-Place, vers 1904 (coll. J. Heberichs).
13. Plan de la *Villa nova* (extraits), en 1753. Copie d'une reproduction partielle de l'original, réalisée par W. Thiry, en 1996 (coll. W. Thiry).
14. Plan de l'enceinte fortifiée de la *Villa nova*, sur son tronçon oriental (coll. P. Duprez).
15. Base médiévale (XIII^e s.) de l'enceinte orientale de la résidence ducale.
16. Plan du faubourg Saint-Médard (extraits), en 1783 (AGR, Cartes et plans, n° 2329).
17. Plan du quartier Saint-Lambert, vers l'alignement (extraits), en 1783 (AGR, Cartes et plans, n° 2329).
18. Détail du centre de Jodoigne, Hôtel des Libertés et chapelle de Marché, en 1783 (AGR, Cartes et plans, n° 2329).
19. Plan partiel du centre de Jodoigne (extraits), en 1783 (AGR, Cartes et plans, n° 2329).
20. Tronçon de l'enceinte fortifiée de la *Villa nova*, devant La Vivrière.



PIERRES ET CARRIÈRES

AU « PAYS BLANC »



Parallèlement à l'extraction de ces pierres à bâtir, une timide production d'ardoises (ou *escalles*) vit le jour dès 1608 à Jodoigne, mais vraisemblablement sans grande réussite. En 1715, l'activité fut reprise « sous le Grand Moulin », dans un terrain situé sur la rive gauche de la Gette. Puis en 1773, un autre site – localisé en rive droite de la Gette cette fois – fut mis en exploitation, semble-t-il avec un certain succès. Vraisemblablement s'agit-il de cette « carrière d'ardoises » signalée sur la carte de Ferraris. Ce lieu fut baptisé *Fosse aux escalles* ou *L'ardoisière*. En 1837, le site fut rouvert, mais toutes les activités cessèrent dès 1838. Les quartzophyllades qui servaient à la confection de ces ardoises apparaissent toujours au lieu-dit *Les Rendanges*, le long de la Grande Gette à Jodoigne.

En matière de pierres à bâtir, ou plus simplement de carrières, le territoire des six communes dispose d'un sous-sol riche et diversifié, dont les ressources ont été très tôt mises à contribution. L'une d'entre elles, la pierre dite « de Gobertange », bénéficie d'ailleurs d'une notoriété hors pair. Mais parallèlement à ce matériau emblématique qui fait – à raison – la fierté de toute la région, d'autres pierres ont été extraites plus ou moins intensivement, en fonction des nécessités, avec un bonheur variable.

Ces différentes pierres – considérées sous leur appellation « populaire » –, sont principalement la craie, le tuffeau (dit « de Linsmeau »), le quartzite (dit « d'Opprebaix ») ou « de Dongelberg »), le grès quartzitique (dit « d'Huppaye »), le silex, le grès ferrugineux, et bien sûr l'incontournable calcaire gréseux (dit « pierre de Gobertange »).

La gamme chromatique est principalement constituée de tons clairs et chauds, à l'instar de la pierre de Gobertange. L'appellation « Pays blanc » qualifie donc fort justement une aire géographique dont la tonalité est principalement dominée par cette pierre de couleur beige.

La pierre bleue, matériau extrait hors du territoire, est aussi mise en œuvre dans les constructions, mais son utilisation reste confinée plutôt vers la frontière sud-est de la région (Hesbaye namuroise).

LA PIERRE DE GOBERTANGE

A tout seigneur, tout honneur ! Symbole de toute une région, la pierre de Gobertange incarne un fort sentiment identitaire et affectif, tant elle est représentative du paysage architectural du territoire. Mais ce matériau est aussi emblème de celui-ci hors de ses « frontières », par la solide réputation qu'il a acquise grâce aux bâtisseurs médiévaux, qui l'ont extrait et exporté. Toutefois son utilisation est bien plus ancienne encore.

Sa belle couleur blanche à jaunâtre, qui peut tirer vers le rose ou le gris, et apparaît éventuellement veinée de « rouille », en fait une pierre très prisée, appréciée pour la chaleur de ses tonalités. Plus objectives sont ses qualités techniques : cette pierre est facile à débiter et propice à la taille, d'une résistance satisfaisante quoique sensible à la pollution, surtout en milieu urbain.

SON UTILISATION AU FIL DU TEMPS

La mise en œuvre – et donc l'extraction – de la pierre de Gobertange ne date pas d'hier, puisque celle-ci commencerait dès l'époque romaine, pour se poursuivre sans interruption mais avec plus ou moins d'intensité et de bonheur au fil du temps. Peu d'indices plaident toutefois pour accréditer l'existence d'une véritable activité extractive, avec une circulation effective de la pierre, avant le Moyen Âge. De fait, son aire d'extension se serait limitée à l'environnement immédiat des lieux d'extraction, sans qu'il y ait eu d'exportations vraiment significatives. Il faut attendre la fin du Moyen Âge pour que l'activité s'intensifie, tandis que simultanément la demande se fait progressivement plus importante. Dans ce domaine, les institutions ecclésiastiques médiévales pourraient avoir joué un rôle primordial, par l'acquisition de terrains riches en matériaux lithiques dont les entrailles ont fourni quantité de pierres destinées à bâtir leurs églises, en tout ou partie.

Parmi ces établissements religieux figurent l'abbaye de La Ramée, sise sous Jauchette, mais aussi le chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, ou celui de Notre-Dame-au-Lac à Tirlemont, sans être exhaustif. Grâce aux archives de cette période, certains noms de maître-carriers, tailleurs de pierres ou chefs de chantier sont passés à la postérité : parmi eux Jacques et Henri de Gobertange, deux frères et Bruxelles notamment, à la charnière des XIV^e et XV^e s. D'autres sont connus uniquement via le signe distinctif qu'ils apposaient sur les pierres de taille qu'ils façonnaient, signe qui permettait de compter le nombre de ces dernières, afin de se faire ensuite payer.

Si le Moyen Âge est une première période faste pour la pierre de Gobertange, le XVIII^e s. en est incontestablement la deuxième. Sous l'Ancien Régime, surtout à partir de 1720, l'explosion démographique combinée à une stabilité politique désormais installée, va favoriser l'édification de bâtiments publics et d'habitations privées pour les plus nantis qui vivent en ville – le centre de Jodoigne est exemplatif de ce mouvement – mais aussi l'agrandissement de multiples églises. Ainsi plus de la moitié de celles qui relevaient du doyenné de Jodoigne ont-elles été intégralement reconstruites entre 1755 et 1794... Ce n'est pas rien ! Cette émulation nouvelle a requis d'importantes quantités de pierres, fournies par les carrières localisées pour l'essentiel à Gobertange, Mélin, Lathuy, et Saint-Remy-Geest.

Le XIX^e s. fut lui aussi propice – jusque vers 1870 du moins – à l'expansion de l'activité extractive qui, outre les traditionnelles carrières souterraines, se pratique désormais aussi à ciel ouvert, ce qui est principalement le fait des producteurs de pavés. Ceux-ci étaient destinés à l'empierrement des routes qui se créent, ou plus simplement s'améliorent sensiblement à l'époque. Pour le reste, les carrières continuent bien sûr à livrer les blocs nécessaires au débitage de pierres à bâtir, lesquelles restent sollicitées tant en construction d'édifices neufs qu'en restauration de monuments anciens. L'industrie lithique demeure vaillante jusque dans le dernier quart du siècle, période où se fait sentir une forte concurrence des pierres blanches françaises – pierres de Comblanchien et de Savonnières surtout –, qui deviendra impitoyable : un sensible ralentissement de l'activité s'est fait sentir, avant que celle-ci ne s'endorme progressivement, en dépit d'une incessante lutte des maîtres de carrières visant à favoriser la pierre indigène.

Aujourd'hui, après un essai de relance des activités en première moitié du XX^e s., à Hussonpont. Ouverte en 1985, celle-ci consiste en une gigantesque excavation à ciel ouvert, où les machines contemporaines fouillent le sol de manière radicalement différente des pratiques extractives anciennes.



L'EXTRACTION, UN TRAVAIL HARASSANT

Traditionnellement, et jusqu'il y a une cinquantaine d'années, la pierre de Gobertange était extraite en carrières souterraines, selon un procédé « artisanal » éprouvé depuis belle lurette.

La lentille de pierre étant localisée, il s'agissait de creuser un puit, ou bure, d'un diamètre d'environ 1,25 m – ce qui constitue un orifice relativement étroit – qui descendait à une profondeur de 15 m approximativement, voire 20 à 25 m exceptionnellement. Sous le limon argileux puis diverses couches de sable, remontées à l'aide d'un treuil, surgissait bientôt la pierre convoitée, mais sous forme de débris inutilisables dans un premier temps, lorsque enfin le banc de pierre apparaissait sous les

pieds du carrier. Disloqués au pic, les blocs étaient ensuite hissés à l'air libre, où ils étaient ébousinés. L'extraction du premier banc laissait apparaître une couche de sable, qui devait être délayée afin de découvrir le banc inférieur, extrait à son tour, et ainsi de suite jusqu'à l'apparition du dernier banc. Celui-ci, reconnaissable à sa teinte verdâtre, signalait la fin du creusement du puit, du moins temporairement.

Depuis le fond du trou, le carrier creusait ensuite une première galerie horizontale comprise entre deux bancs, qui lui servait de test sur le potentiel du site. S'il se révélait positif, le puit vertical était approfondi quelque peu, de manière à créer une poche vide

en forme d'entonnoir où empiler les pierres qui allaient être tirées de la galerie. Cette dernière pouvait s'enfoncer sur une longueur de 20 m environ. Ensuite une nouvelle galerie était pratiquée contre la précédente, et ainsi de suite en rayonnant autour du puit vertical, moyennant bien sûr une vidange du « réservoir » de pierres extraites, lorsque celui-ci était plein. Pour ce faire, les pierres étaient hissées à l'air libre à l'aide d'un treuil. Lorsque des galeries avaient été creusées dans toutes les directions, le carrier remplissait le fond du puit, recréait un nouvel entonnoir à pierres, et recommençait les mêmes opérations, mais à un niveau supérieur.

A la sortie de la carrière, la pierre de Gobertange est humide et tendre. Les blocs extraits doivent être ébousinés – il s'agit de leur ôter une gangue plus ou moins friable impropre à la taille – puis mis à sécher à l'air. Leur épaisseur n'excède guère 30 cm, ce qui classe ce matériau parmi les pierres dites « de petit appareil » : l'obtention de grandes pièces verticales ne peut se faire qu'en positionnant les pierres « en délit », donc sans respecter le sens de stratification naturel du matériau, puisque les bancs ont une épaisseur trop faible.



1. Au niveau de la sortie (1), sur la P411.
2. Quartzophyllade
3. Château Pasteur à Jodogne, quartzophyllade
4. Pierre de Gobertange
5. Carrière de pierre de Gobertange à Hussonpont
6. Pierre de Gobertange en œuvre à Jodogne
7. Ancienne carrière de quartzophyllade à Jodogne (« Les Rendanges »)
8. Quartzophyllade en œuvre à Jodogne
9. Puits d'extraction de pierre de Gobertange, entre Mélin et Saint-Remy-Geest, vers 1950 (coll. R. CORNET)
10. Ferme de Chebat à Jodogne, pierre de Gobertange
11. Construction de la tour de Babel, dessin (modifié) extrait de l'ouvrage *Dictionnaire de l'histoire de Landenberg* vers 1181-1185 (édité en 1985 d'après un original datant

PIERRES ET CARRIÈRES

AU « PAYS BLANC »



LE GRÈS DIT « D'HUPPAYE »

Extraite dès le XVIII^e s. – une première autorisation d'exploitation remonterait à 1730 –, cette pierre est très présente à Huppaye (d'où son appellation) et Molembais-Saint-Pierre, mais aussi ailleurs, comme à Marilles, ou à l'extrémité de Zétrud-Lumay, en direction de Tirlemont, sans être exhaustif. Utilisé comme pierre à bâtir dans un premier temps, ce grès très dur et résistant va générer une production intensive de pavés, poussée par l'essor de l'industrialisation du XIX^e s., ce qui va susciter l'ouverture de carrières supplémentaires à cette intention, à Mont-Saint-André, aux lieux-dits *Grande Coyarde* et *Petite Coyarde*, ainsi qu'à Grand-Rosière, au *Tri*.

D'habitude enfouie à faible profondeur (entre 5 et 8 m), le travail d'extraction des *carriérés* commençait par le déblaiement d'une couche de terre, excavation qui très vite se trouvait inondée par la montée de la nappe phréatique. Il fallait donc impérativement pomper l'eau. Venait ensuite le retrait d'une couche de sable blanc, précieux « sous-produit » qui était utilisé pour la construction, mais aussi pour la décoration du sol en terre battue des maisons. Quand enfin la pierre apparaissait, elle était disloquée à l'aide d'explosifs, puis débitée en cubes plus ou moins grossiers. Un affinage suivait, afin d'obtenir des pavés correctement calibrés, dont les dimensions étaient de 14 x 14 cm. Acheminés par le chemin de fer (alors récemment implanté), ils s'en allaient couvrir les rues et places des villes voisines (Tirlemont), ou plus lointaines (Bruxelles).

La cessation des activités a bien sûr entraîné un comblement des fosses, mais celles-ci demeurent lisibles çà et là sous forme de dépressions du terrain, causées par d'inévitables affaissements, qui ont été ensuite colonisés par des petits bosquets. Il en existe plusieurs sous Huppaye, entre les campagnes dites de *Fauconval* et *Basse du Temple*, ainsi qu'à Marilles, au lieu-dit *Saules Benaud* ou *Fosses aux Pierres*. Tous ces bois témoignent indirectement de l'existence d'anciennes carrières où, aujourd'hui encore, le promeneur distraît se prendrait aisément le pied sous une pierre...



LE QUARTZITE DIT « DE DONGELBERG » OU « D'OPPREBAIS »

Cette pierre très dure était extraite dans deux sites principaux, aujourd'hui inondés, qui lui ont laissé leur nom : deux creusements importants et presque mitoyens sont situés à Dongelberg, à proximité de l'Orbais, tandis qu'une gigantesque excavation désormais remplie d'une eau turquoise creuse le sous-sol du village d'Opprebais. Par leur taille, ces deux sites ont éclipsé de plus petites exploitations, comme celle du *Fondia* à Ramillies. Ailleurs, ce matériau affleure, comme à Jauchelette, à proximité de l'ancien moulin du Maka, ou aux *Grosses Pierres*, à Chapelle-Saint-Laurent. L'extraction de ce matériau et sa mise en œuvre de plus vieille qui soit conservée (XIII^e s., peut-être fin XII^e s.).



Mais l'intensification de son exploitation est intervenue plus tardivement, à partir du XVIII^e s., motivée par l'apparition de nouvelles applications. Il s'agit principalement de l'amplification des infrastructures routières, sous l'impulsion de l'Impératrice Marie-Thérèse puis de son fils Joseph II. Ces routes nouvelles, comme l'axe Namur/Louvain créé en 1754-1755, vont englober un nombre incalculable de pavés. Au XIX^e s., la production s'intensifie encore, stimulée cette fois par l'émulation issue d'une indépendance fraîchement acquise et le souhait de développer le pays par l'amélioration de ses voiries, combinée à des préceptes hygiénistes préconisant le pavage de celles-ci. L'activité extractive au XX^e s. devint plus chaotique, pour cesser définitivement vers 1970 et voir les sites être convertis en captages d'eau.

LE TUFFEAU

De couleur jaunâtre à grise, cette pierre tendre qui se raye à l'ongle est caractéristique des habitations des villages de l'entité d'Hélécine, avec des ramifications s'étirant vers le sud, dans les localités qui s'égrènent le long de la Petite Gette en direction des deux Orp, principalement à Maret et dans ses environs. Mais là, ce matériau ne se rencontre plus que de manière sporadique dans l'architecture. C'est du sous-sol de ces villages, dont un lui a laissé l'une de ses diverses appellations – il est dit « de Linsmeau » –, ainsi que dans les campagnes voisines, que le tuffeau fut extrait. Certains lieux-dits font clairement référence à cette activité : *Haute-Pirée* et *Basse-Pirée* à Hampteau, *Pirée* encore à Linsmeau. Le *Steenberg* à Ophelissen; d'autres sites sont sans équivoque, comme les carrières Sainte-Anne à Neerheylissen.

Bien que de qualité relativement médiocre comme pierre à bâtir – sa résistance à la compression est très faible et sa friabilité est grande – les anciens l'ont toutefois mis en œuvre, depuis très longtemps d'ailleurs : les murailles des *villae* gallo-romaines en témoignent (Autre-Église, Jandrain-Jandrenouille, Linsmeau, Neerheylissen...), bien qu'ayant disparu. Afin de pallier sa fragilité, son utilisation s'est fréquemment faite en combinaison avec d'autres matériaux, brique ou silex par exemple. Les XVIII^e et surtout XIX^e s. ont été propices à l'utilisation du tuffeau, pour la construction des habitations bien sûr, mais aussi pour la confection des coupoles ovoïdes de fours, cette pierre bénéficiant d'excellentes propriétés calorifuges. Ici des puits temporaires étaient ouverts par des particuliers spécialement pour la construction de leur maison, tandis qu'ailleurs les candidats bâtisseurs disposaient du matériau à pied d'œuvre, souvent à fleur de terre. Mais l'activité extractive n'a jamais été toujours restée plus ou moins confinée à la région. Aujourd'hui tous ces sites ont été rebouchés et remis en culture, si bien que peu de traces subsistent dans le paysage.

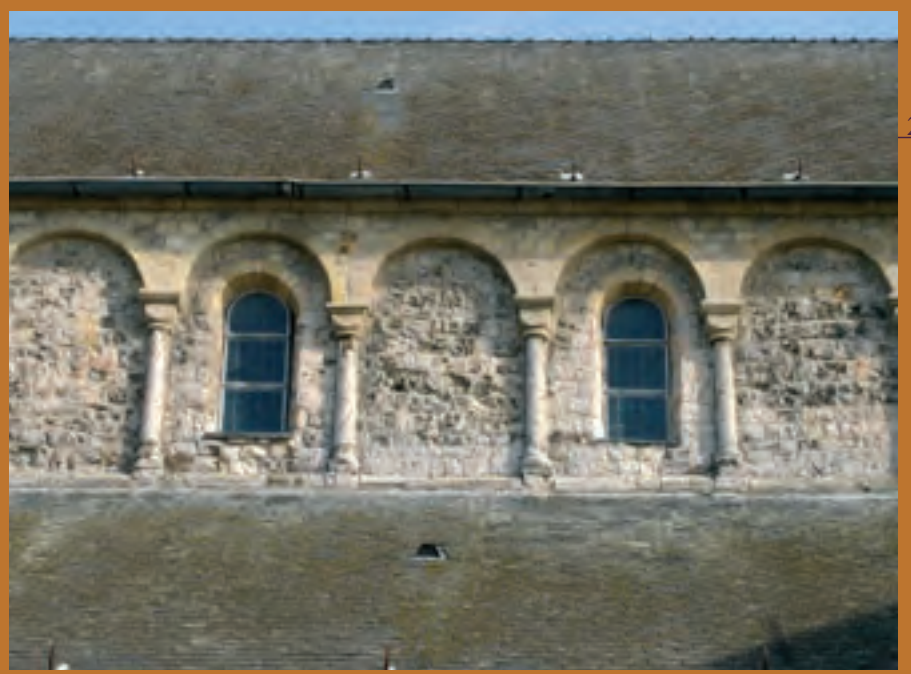
LE SILEX ET LA CRAIE

Le silex – dit aussi « Pierre des champs » – va souvent de pair avec la craie, du moins « en carrière », où ils font corps. De fait, avant toute intervention humaine, les formes irrégulières et esquilleuses caractéristiques du silex peuvent être entièrement prisonnières d'une gangue de craie qui en fait disparaître toute aspérité, voire l'existence même. Si bien que la destruction d'un bloc de craie libérera volontiers de multiples rognons de cette pierre si prisée à la Préhistoire. De fait, plusieurs puits d'extraction et ateliers de taille néolithiques (ca. 5000 avant J.-C.) ont été mis au jour à Jandrain, au lieu-dit *Mortier* ou *Champ de la Bruyère*, mais aussi à Orp-le-Grand ou Enines, pour les sites les plus importants. En construction, cette pierre est essentiellement présente en pied de murailles, plus rarement constitue-t-elle une élévation complète, tant ce matériau se prête difficilement à la taille. Son aire d'utilisation est plus ou moins circonscrite à l'entité d'Orp-Jauche.

Quant à la craie, son utilisation comme pierre à bâtir reste marginale car elle est très fragile. Toutefois, certains bancs indurés, plus résistants, ont été exploités et mis en œuvre, comme à l'église Saint-Martin-et-Sainte-Adèle d'Orp-le-Grand dès le XII^e s. Il s'en trouve aussi à Folx-les-Caves, où ce matériau était extrait des célèbres carrières souterraines, improprement qualifiées de « grottes ». Mais c'est surtout à l'activité marnière que cette pierre fut destinée, car la craie est riche en calcium et constitue à ce titre un excellent engrais, propice à la fertilisation des limons argileux. La pratique est très ancienne en Hesbaye. De multiples excavations creusent le sous-sol de Maret, au lieu-dit *Créou*, des deux Orp, aux lieux-dits *Chaufour*, ou encore de Folx-les-Caves, où les galeries souterraines des « grottes » ont acquis des dimensions très importantes. Vers 1770, le comte de Ferraris écrit dans ses Mémoires qu'il existe à *Foulz* ou *Folecaf* [...] *des lieux sou-terrains, qu'on dit avoir été faits pour y tirer de la marle, qui est une espèce de terre blanche servant d'engrais aux terres labourables*. Jauche-la-Marne est une autre localité dont le nom ne prête guère à confusion quant aux ressources dont elle dispose, comme le serait aussi *Les Marlrières*, sous Mont-Saint-André, ou *La Marlrière* à Linsmeau. Enfin, outre l'engraissement du sol, la calcination de la craie permet d'obtenir un autre dérivé de cette pierre : il s'agit de la chaux, qui entre dans la composition du mortier ou des badigeons, destinés à la construction. Orp-le-Petit disposait de fours réservés à cette production, qui y fut importante, et en activité jusqu'à la fin du XIX^e s.

LE GRÈS FERRUGINEUX

Cette pierre de couleur brune, ou rougeâtre à rouille, est relativement fragile à sa sortie de carrière – elle se scie facilement – mais durcit à l'air. Il s'en trouve, parmi d'autres lieux, à Tourinnes-la-Grosse, où plusieurs gisements existaient. Là, certaines constructions l'ont mise en œuvre, mais systématiquement en combinaison avec d'autres matériaux. C'est le cas à l'église Saint-Martin, ou au presbytère en vis-à-vis de celle-ci. Mais sur notre territoire, son utilisation demeure très sporadique et, somme toute, marginale.



1. Chapelle Sainte-Catherine à Orbais, grès d'Huppaye
2. Château-ferme à Opprebais, quartzite d'Opprebais
3. Ancienne carrière de quartzite à Dongelberg
4. Grès d'Huppaye
5. Quartzite de Dongelberg
6. Tuffeau
7. Silex
8. Craie
9. Grès ferrugineux
10. Ancienne carrière de grès d'Huppaye à Marilles (c. fosse aux Pierres)
11. Ancienne carrière de quartzite à Opprebais
12. Ancienne carrière de tuffeau à Maret
13. Ancienne carrière de silex à Orp-le-Petit
14. Ancienne carrière de craie à Folx-les-Caves (c. comtes de Folx-les-Caves)
15. Presbytère à Tourinnes-la-Grosse, grès ferrugineux
16. Grès d'Huppaye en œuvre à Offus
17. Quartzite en œuvre à Jauchelette
18. Tuffeau en œuvre à Linsmeau
19. Silex en œuvre à Jandrain
20. Craie en œuvre à Folx-les-Caves
21. Ancienne carrière de quartzite à Chapelle-Saint-Laurent (les « Grosses Pierres »)
22. Ancienne carrière de quartzite à Jauchelette
23. Église Saint-Sulpice à Neerheylissen, tuffeau
24. Ferme de la Pécalerie à Jandrain, silex
25. Église Saint-Martin et Sainte-Adèle à Orp-le-Grand, craie
26. Presbytère de Tourinnes-la-Grosse, grès ferrugineux

TERRE D'ÉGLISES

UN SEMIS D'ÉDIFICES SACRÉS



Au milieu du village, une église... Celle-ci préside d'ailleurs bien souvent à sa naissance, en combinaison avec une éventuelle ferme seigneuriale, établie à proximité. Bien que toutes aient été remaniées au fil du temps, leur origine médiévale – et spécialement romane – s'y lit encore distinctement à maintes reprises. Parmi les différentes portions qui ressortissent de cette période, il en est une qui apparaît de manière récurrente : il s'agit de la tour.

UNE MULTITUDE DE TOURS D'ÉGLISES ROMANES

Les exemplaires conservés foisonnent, à tel point qu'ils en deviendraient presque caractéristiques du territoire : Tourinnes-la-Grosse (-tour, précisément), Zétrud, Roux-Miroir, Bomal, Mont-Saint-André, Geest-Gérompont, Grand-Rosière, Folx-les-Caves, Jandrain, Marilles, Noduwez, Linsmeau et Neerheylissem. Leur érection remonte majoritairement aux XI^e-XII^e s., mais peut être plus jeune aussi, essentiellement de la 1^{ère} moitié du XIII^e s. dans ce cas.

De manière générale, elles sont bâties sur un plan quadrangulaire. Leurs murailles sont épaisses, fermement garanties en pied par une base massive, qui diminue progressivement au fil de l'élévation, ce qui produit leur inclinaison caractéristique. La stabilité s'en trouve ainsi renforcée. Celles qui usent de cordons biseautés successifs, soulignant la retraite des niveaux et éliminant simultanément le fruit de leurs murailles, apparaissent être des réalisations plus tardives. Toujours les ouvertures sont chiches et réparties parcimonieusement, mais s'agrandissent lorsqu'elles deviennent inaccessibles. Le premier niveau, voûté, ne dispose jamais d'entrée extérieure et n'est accessible que depuis l'intérieur de l'édifice, via l'arcade qui communique avec le vaisseau. Parvenir aux niveaux supérieurs ne se faisait qu'à l'aide d'échelles mobiles, par un orifice qui soit était pratiqué dans la voûte du premier niveau, soit surmontait l'arcade précitée, à l'image de ce qui se lit à Folx-les-Caves ou Jandrain. Exceptionnellement cette entrée se situait à l'extérieur – tel est le système de Zétrud, où une petite porte baillait jadis dans le vide –, tandis que des escaliers fixes existaient à l'occasion, comme à Noduwez – il est intramural –, ou à Tourinnes-la-Grosse – dans la tourelle secondaire.

UN RÔLE PARTICULIER POUR CES TOURS

L'addition de toutes ces caractéristiques – herméticité, épaisseur des murs, percements parcimonieux, absence d'escalier fixe ainsi que de portail – paraît bien confirmer une vocation civile ou extra-liturgique de la tour d'église qui, indubitablement, devait servir de refuge temporaire à la population. Lorsque celle-ci était inquiétée, elle courait s'y barricader, et patientait là, à l'abri. D'une certaine manière, elle jouait un rôle de « donjon collectif », et pouvait être d'ailleurs environnée d'un cimetière lui-même fortifié.

Signal dans le paysage, la tour survécut fréquemment aux autres parties de l'église, plus facilement renouvelées au fil des siècles. Il faut dire qu'elle paraît bel et bien inébranlable, matériellement évidemment, mais aussi symboliquement, agissant comme repère identitaire du village. Il est donc compréhensible qu'elle ait été maintenue, pour ces seules raisons peut-être.

EN ROUTE VERS SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Jacques, dit « le Majeur », disciple de Christ et évangéliste de l'Espagne, fut décapité en 44. Premier disciple à subir le martyre, il suscite un culte qui naît au IX^e s., lorsqu'un pieux galicien retrouve son corps, dont l'identification est ensuite confirmée par le pape Léon III. Il est depuis lors à l'origine d'un pèlerinage qui devint rapidement fort prisé, ayant généré un certain nombre d'itinéraires, d'ailleurs décrits dès le Moyen Âge. Ses stations successives sont *Lismaea* (Linsmeau) – où l'on franchit une « frontière linguistique » puisque le pèlerin précise qu'à partir de là, on parle français (*Ibi intras linguam Gallicam*) – puis *Geldenake* (Jodoigne), vraisemblablement via

Herbas. Il ne dit mot du circuit qui le mène à *Nivele* (Nivelles) depuis Jodoigne, mais il semblerait qu'il ait pu suivre le vieux « Chemin de Nivelles » ou « Haut chemin », qui passe par Dongelberg, Incourt, et Sart-Risbart, ultime localité située sur notre territoire. En route, plusieurs institutions pouvaient lui offrir l'hospitalité, dont la Commanderie de Chantraine à Huppaye ou l'Hôpital de Dongelberg, institutions des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

LE « CHEMIN DES MOINES »

Les fondations de l'abbaye norbertine d'Heylisssem à Hélécine (en 1129), « mixte » à l'origine, avant que les moniales ne s'en aillent même par bribes ici et là, ponctuellement goudronné d'ailleurs, mais l'ancien chemin – qui figure encore sur la carte de Ferraris – se perd dans les limons cultivés. Entre l'abbaye d'Heylisssem et Piétrain, son itinéraire demeure plus incertain. Il est enfin permis de s'interroger sur son prolongement vers les possessions des Prémontrés d'Heylisssem à Seumay, site vers lequel migra l'institution du Stocquoy, lorsque cette dernière disparait.

Stocquoy et franchit le ruisseau Saint-Jean. Entre La Ramée et Molembois-Saint-Josse, il se laisse aisément deviner, et apparaît même par bribes ici et là, ponctuellement goudronné d'ailleurs, mais l'ancien chemin – qui figure encore sur la carte de Ferraris – se perd dans les limons cultivés. Entre l'abbaye d'Heylisssem et Piétrain, son itinéraire demeure plus incertain. Il est enfin permis de s'interroger sur son prolongement vers les possessions des Prémontrés d'Heylisssem à Seumay, site vers lequel migra l'institution du Stocquoy, lorsque cette dernière disparait.



LA COMMANDERIE DE CHANTRAINÉ

L'ancien Hôpital de Chantraine trouve son origine dans les libéralités faites par le comte Gilles de Duras, seigneur de Jodoigne, aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Entre 1173 et 1177, celui-ci leur cède l'église Saint-Médard à Jodoigne – que les Hospitaliers entreprendront de reconstruire dès le début du XIII^e s. –, tandis qu'ils avaient installé leurs bâtiments sous Huppaye, au lieu-dit Chantraine. A sa fondation, sept religieux officiaient dans cette « hôtellerie », dont la fonction première était d'offrir l'hospitalité à quiconque était de passage. Un établissement similaire, qui relevait du même Ordre, existait aussi à Dongelberg. Il se dit d'ailleurs que la croix (de Malte) qui pique le sanctuaire de l'église de cette localité pourrait être médiévale, et appartenir à cette prestigieuse institution. Rien ne subsiste du complexe primitif de

Chantraine, si ce n'est une partie de la chapelle jadis dédiée à Saint-Jean Baptiste, orpheline de son chœur. Avec l'agrandissement de l'Ordre au fil du XIII^e s., qui par ailleurs profita de l'incorporation des Templiers lors de leur suppression en 1312, l'Hôpital de Chantraine acquit le titre de Commanderie, qui devint la plus importante du baillage d'Avalterre, soit la totalité des Anciens Pays-Bas méridionaux et de la Principauté de Liège. Mais à partir du XV^e s., le site d'Huppaye est progressivement délaissé par les Hospitaliers, perd sa fonction de résidence au profit de la seule activité agricole, et de brasserie, laissée aux mains de laïcs.

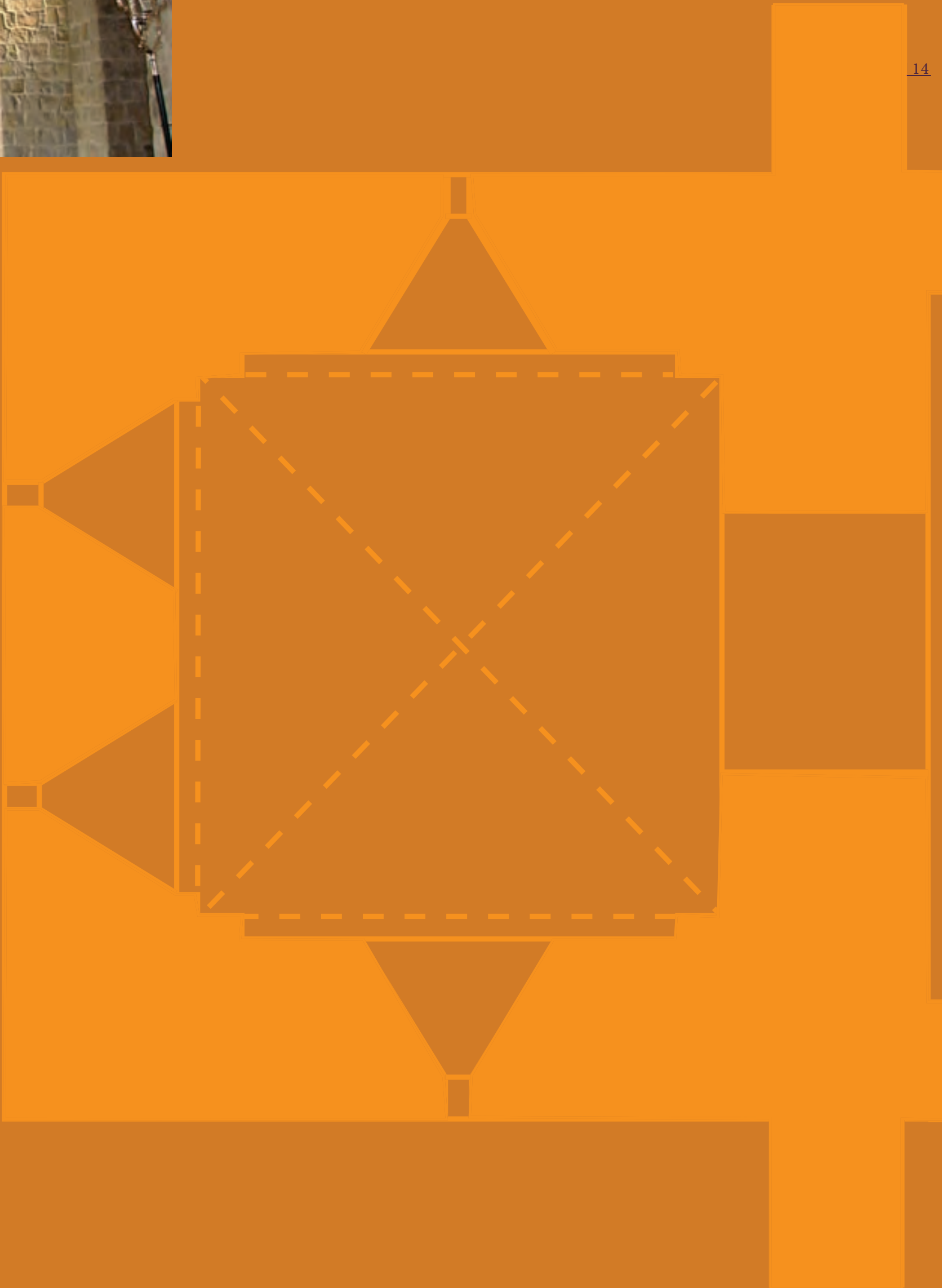


UNE PRODUCTION GOTHIQUE PLUS TIMIDE

Au début du XIII^e s., le « virage » gothique est initié par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, institution-phare qui fait procéder à la reconstruction de l'église Saint-Médard, à Jodoigne. L'édifice est d'une qualité remarquable, sans équivalent sur le territoire. Mais d'autres réalisations méritent incontestablement d'être épinglées : ainsi les parties orientales de Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse, ou de Saint-Pierre à Sainte-Marie-Geest sont des exemples significatifs d'un style gothique naissant, qui se diffuse difficilement et reste relativement lent à s'installer. Outre les édifices précités, les témoins sont plutôt tardifs – volontiers des XV^e-XVI^e s. –, et ne concernent que des parties de bâtiments, spécialement le chœur. Ceux des églises Saint-Martin de Marilles, Saint-Aubain d'Opprebas, Notre-Dame d'Orp-le-Petit, Saint-André de Mont-Saint-André, Saint-Lambert de Nodrengne sont exemplatifs du genre. C'est de fait par priorité le sanctuaire qui est renouvelé, vraisemblablement parce que sa destruction peut se faire sans risquer de déstabiliser l'ensemble (il s'agit de la partie la plus petite de l'édifice, et elle est située à son extrémité), mais aussi et surtout parce que c'est le lieu sacré le plus important de l'église. A ce titre, il bénéficie d'une attention particulière.



1. Église Saint-Barthélemy à Zétrud-Lauoy
2. Église Notre-Dame à Orp-le-Petit
3. Église Saint-Pierre à Sainte-Marie-Geest
4. Ancienne abbaye d'Heylisssem à Jodoigne
5. Église Saint-Médard à Jodoigne
6. Église Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse
7. Église Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse
8. Chemin des moines à Molembois-Saint-Josse
9. Église Saint-Martin à Marilles
10. Église Saint-Martin et Sainte-Adèle à Orp-le-Grand
11. Église Saint-Martin et Sainte-Adèle à Orp-le-Grand
12. Église Saint-Lambert à Dongelberg, croix de Malte
13. Chapelle Saint-Jean Baptiste à Huppaye, ancienne commanderie de Chantraine
14. Plan du premier niveau de la tour de l'église Saint-Barthélemy à Zétrud-Lauoy



TERRE D'ÉGLISES

UN SEMIS D'ÉDIFICES SACRÉS

DE MULTIPLES (RE)CONSTRUCTIONS « CLASSIQUES »

À l'instar du Moyen Âge, le XVIII^e s. apparaît comme une période faste en matière de production architecturale, tant civile que religieuse, ce qui explique les multiples reconstructions d'églises qui émaillent le territoire.

Comprises essentiellement entre 1755 et 1794, celles-ci peuvent être partielles – Linsmeau, Folx-les-Caves, Jandrain, Jauchette, Mont-Saint-André, Zétrud, Bomal, Marilles, Noduwez... –, ou intégrales – Saint-Remy-Geest, Mélin, Petit-Rosière, Huppaye, Piétrain, Lathuy, Jauche, Maret, Incourt. Régulièrement, ces reprises incluent un agrandissement, confirmant une augmentation de population qui, combinée à une possible vétusté des bâtiments, ouvrit une période d'intenses « rafraîchissements » des édifices. La brique y règne en maître, en combinaison avec la pierre qui souligne les angles et les ouvertures principalement. Cette mise au goût du jour passe par l'adoption d'éléments caractéristiques tels que la colonne dite « toscane », la voûtaison en lattis, ou l'habillage en stuc des structures intérieures, ou encore l'existence de lambris. Le vocabulaire classique s'introduit progressivement dans les ornements, à l'instar des rocailles d'esprit Louis XV de Saint-Barthélemy à Zétrud-Lumay, ou du décor Louis XVI, plus strict et géométrique, de Saint-Pierre à Folx-les-Caves.



ET LES CHAPELLES ?

En marge de ces églises paroissiales, quelques édifices de plus petite envergure participent à cette esquisse du paysage religieux bâti des six communes. En première place figure la chapelle Sainte-Catherine à Herbais (XIII^e s.), dont les colonnettes sur contreforts qui scandent le sanctuaire apparaissent comme une citation explicite de son aînée jodoignoise. D'autres se distinguent elles aussi, comme les chapelles Notre-Dame à Sart-Risbart (XIII^e s.), Saint-Corneille à Mille (XV^e s.), Saint-Feuillen à Hédeuge (XIV^e-XVI^e s.), ou Saint-Antoine à Sart-Mélin (XVI^e s.), pour ses parties les plus anciennes. Le relatif hiatus du XVII^e s., qui s'illustre peu au niveau des églises paroissiales, compense cette inexistence en alignant une série de petites chapelles. Celles de Notre-Dame des Sept Douleurs (ou Stevenaert) à Jodoigne-Souveraine (1688), Notre-Dame du Bon Secours à Zétrud-Lumay (1686) ou Notre-Dame (du Basty) à Mélin (1652), appartiennent à cette période plus discrète, mais bien identifiable par ses signes baroquissants qui se manifestent dans leurs portes principalement.

Ce trait caractéristique persiste d'ailleurs jusque dans un XVIII^e s. avancé, où de telles portes équipent encore certains bâtiments, à l'image de celles des chapelles Notre-Dame du Bon Secours à Zétrud-Lumay (1718), ou Saint-Antoine à Sart-Mélin (1723), encore qu'il s'agisse de modifications sur des bâtiments plus anciens. Mais d'autres optent pour des formules plus franchement classiques, tout en maintenant quelques archaïsmes : il en est ainsi pour les chapelles Notre-Dame de la Colombe à Linsmeau (vers 1700), Sainte-Reine à Petit-Rosière (1756), ou du Rond-Chêne à Tourinnes-la-Grosse (1768), parmi bien d'autres. Si ces chapelles apparaissent volontiers relativement isolées au milieu des campagnes, deux cas particuliers, qui dérogent à cette implantation traditionnelle, sont à épingle car incorporés à une ferme, et donc strictement privés. Il s'agit des chapelles Saint-Gilles (XVII^e s.), édicule indépendant inséré dans le périmètre du quadrilatère de la ferme d'Aubremé à Grand-Rosière, et Saint-Nicolas (1742), tardivement greffée à l'arrière du logis de la ferme de Wahenges, sous l'Écluse. C'étaient là des chapelles réservées à la famille du censier.

Enfin, de multiples potales, qui relèvent de la piété populaire, se dressent ici ou là, en bordure d'un chemin. La plus ancienne, bien que soustraite à son lieu d'origine, est médiévale (1^{ère} moitié du XVI^e s.), et a pris place à Orp-le-Grand. Mais, nettement plus souvent, celles qui sont conservées sont plus tardives. Majoritairement, ces édicules remontent au XVIII^e s., tels que les potales Notre-Dame du Bon Conseil à Autre-Eglise (1769), Notre-Dame de Hal à Noduwez (1780), Saint-Roch à Bomal et Sainte-Barbe à Orp-le-Grand encore (1^{ère} moitié du XVIII^e s.). La liste est loin d'être exhaustive.



UNE IMPORTANTE VAGUE « NÉO »

Pour terminer ce rapide tour d'horizon, il reste à évoquer la production du XIX^e s., injustement décriée, car non dépourvue de qualité. Les bâtiments de cette époque sont d'ailleurs particulièrement bien représentés sur notre territoire, où de multiples reconstructions complètes ont eu lieu. Celles-ci ont été fréquemment confiées à l'architecte provincial Emile Coulon, qui signe Saint-Sulpice à Beauvechain, Saint-Joseph à La Bruyère, Saint-Feuillen à Enines, Saint-Georges à Jandrenouille, Saint-Feuillen à Offus, Saint-Hubert à Ramillies, Saint-Georges à Saint-Jean-Geest, Saint-Laurent à Chapelle-Saint-Laurent et Saint-Joseph à Gimes. Ailleurs, c'est une fraction de bâtiment qui lui revient, en maintenant des parties plus anciennes, comme Saint-Pierre à Jodoigne, Notre-Dame à Orp-le-Petit, Saint-Lambert à Nodrengue ou Saint-Aubain à Opprebas. Il s'agit là d'une personnalité incontournable. D'autres édifices, tels que Saint-Amand à Hamme-Mille, Saint-Roch à L'Écluse, Sainte-Waudru à Nodebais, Saint-Martin à Ophelyssem, sont l'œuvre de confrères plus discrets sur notre territoire.



Le XIX^e s. s'est enfin illustré par un nombre impressionnant de chapelles et édicules à vocation religieuse, qu'il serait impossible d'énumérer ici. Leur qualité est par ailleurs fort variable. Il peut s'agir d'une simple potale – Saint-Donat (1829) et Saint-Sulpice (1854) à Neerheysslem, ou celle de Nodrengue, sont des exemplaires représentatifs du genre –, ou d'une véritable chapelle, à l'instar de celles dédiées à Notre-Dame des Affligés aux Burettes (1898), à Sainte-Adèle à Orp-le-Grand (1897) ou à Notre-Dame du Perpétuel Secours à Opprebas (1893). Ces édifices – respectivement néo-roman, néo-gothique et éclectique – constituent trois témoins des plus intéressants.

Enfin, fait rare, le siècle dernier connut la reconstruction d'une église, à Dongelberg (1988), dont l'architecture est résolument contemporaine, bien inscrite dans son temps. Indépendamment de toute considération philosophique, dans une perspective d'ordre symbolique, il est intéressant d'observer l'importance du bâtiment-église pour un village qui, par sa reconstruction périodique, soulignerait sa fonction fondatrice et son rôle de pivot incontournable, ici comme ailleurs.



SAINTS D'ICI... ET D'AILLEURS

Corneille, Ermelinde, Adèle, Ragenufle (ou Ragenuphle), Médard... Autant de saints multiséculaires qui ont suscité un culte particulier chez nous, bien loin d'être déliquescents d'ailleurs, puisque tous connaissent encore un retentissement certain dans les localités qui les ont vu naître.

Corneille († 253), pape et martyr, est invoqué pour la protection du bétail, vraisemblablement par analogie phonétique (Corneille/corne). Son culte est particulièrement vivace à Mille – mais aussi à Jodoigne, sous le nom de Cornélis –, où il fait l'objet d'une procession, et dispose d'une chapelle bâtie à son intention. Ermelinde († 600), pieusement installée à Beauvechain, était – bien qu'ayant renoncé au mariage –, victime d'une convoitise trop insistante de deux galants, si bien qu'elle finit par quitter le village. En route vers Meldert, elle aurait fait une halte au (désormais) lieu-dit *Épine Sainte-Ermelinde*, où elle se fonda parmi les moutons et la floraison

soudaine d'une aubépine jaillie de son bâton de marche. Invoquée contre la fièvre et les blessures ou infirmités des membres, la sainte bénéficie d'un pèlerinage. Adèle († ca. 700-720) aurait été à l'origine de la fondation d'une abbaye à Orp-le-Grand, où la sainte fut abbesse. Née aveugle, elle aurait dédié sa vie à la prière après qu'elle ait inopinément recouvré la vue. Invoquée contre les affections des yeux, un pèlerinage à une fontaine miraculeuse est toujours d'actualité. Ragenufle/Ragenuphle († 650), originaire de Brombais, avait décliné contre l'avis de tous l'offre de mariage qui lui avait été faite, et s'était réfugiée dans une forêt voisine où elle mourut après une vie de prières. Invoquée contre la fièvre et l'hydropisie, la sainte bénéficie à Incourt d'une fontaine miraculeuse, lieu d'arrivée d'une procession qui lui est dédiée. Originaire du Soissonnais, Médard († ca. 560) est le saint protecteur de la ville de Jodoigne. En chemin

vers sa maison, il offrit son cheval à quelqu'un qui venait de perdre le sien, lorsqu'un violent orage s'abattit sur lui, sans qu'il puisse l'éviter. Soudain un aigle fit irruption, et l'abrita sous ses ailes, jusqu'à ce qu'il arrive enfin chez lui. Invoqué contre toutes les maladies de la tête – de la migraine à la folie –, il est aussi sollicité pour son pouvoir sur les conditions atmosphériques, ce qui explique son lien aux agriculteurs.

Il est enfin intéressant de mentionner qu'un certain nombre d'église sont dédiées à saint Martin, titulaires qui trahit bien souvent l'ancienneté de l'installation d'une paroisse. Il en est ainsi à Orp-le-Grand, Jauche, Lathuy, Ophelyssem, Marilles, Roux-Miroir, et Tourinnes-la-Grosse, où c'est d'ailleurs sous ses auspices que s'inscrivirent les illustres Fêtes (de la Saint-Martin), dédiées depuis maintenant une quarantaine d'années à l'art contemporain.



1. Chapelle Sainte-Catherine à Herbais
2. Chapelle Saint-Corneille à Mille
3. Potala Sainte-Barbe à Orp-le-Grand
4. Église Saint-Feuillen à Offus
5. Église Saint-Roch à L'Écluse
6. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosière, chapelle Saint-Gilles
7. Chapelle Saint-Antoine à Sart-Mélin
8. Église Saint-Laurent à Dongelberg
9. Chapelle Sainte-Reine à Petit-Rosière
10. Église Saint-Remy à Saint-Remy-Geest
11. Chapelle Notre-Dame du Bon Secours à Zétrud-Lumay
12. Église Saint-Aubain à Opprebas
13. Potala Saint-Sulpice à Neerheysslem
14. Chapelle Notre-Dame des Affligés aux Burettes
15. Chapelle Notre-Dame du Perpétuel Secours à Opprebas
16. Église Saint-Gabriel à Piétrain
17. Église Notre-Dame de la Visitation à Mélin
18. Église Notre-Dame de la Visitation à Mélin, colonne intérieure
19. Chapelle Saint-Feuillen à Hédeuge
20. Chapelle Notre-Dame du Calvaire du Rond-Chêne à Tourinnes-la-Grosse
21. Chapelle Notre-Dame de la Colombe à Linsmeau
22. Chapelle Saint-Antoine à Sart-Mélin. Plan (détail) intitulé « Centre d'origine d'un bon appartenant à l'abbaye de Villers de la Dame au Sart à Mélin », en 1724, signé P. Bannart, approuvé sous (MSR) Caron et plans, n° 3110



LA MAISON TRADITIONNELLE

NIVEAU UNIQUE ET SYMÉTRIE



INITIALEMENT, DES MAISONS EN BOIS ET TORCHIS

Il reste aujourd'hui fort peu de ces bâtisses dites « en colombage », où le bois constituait le matériau principal d'une cage habillée d'un hourdis de torchis appliqué sur un clayonnage de baguettes refendues. Seul un socle en pierre isolait du sol cette structure en matériaux périssables. Avant que se généralise la brique – qui se substituera d'ailleurs au torchis pour le remplissage du squelette ligneux –, cette technique de construction prévalait, et composait la majorité des habitations de nos villages jusque vers la moitié du XIX^e s. environ. Il en subsiste de rares témoins, presque exclusivement des granges, partiellement conservées pour certaines, dont le plus bel exemplaire toujours debout serait la grange dite « à la Dime », à Marilles (1744). Ailleurs, des portions plus ou moins importantes de murs survivent; il s'en trouve à Maret, Jandrenouille, Lumay, Molembais-Saint-Jean, Saint-Jean-Geest, Saint-Remy-Geest, Nodrengé, Folx-les-Caves, Beauvechain, Enines... La disparition de ces édifices est liée à l'édition répétée de règles visant à se prémunir contre les risques d'incendie – amplifiés par le chaume qui couvrait les toits –, mais aussi à une pénurie vraisemblable de bois d'ouvrage, surtout dans notre région limonaise précocement défrichée.

Qui dit « Hesbaye », pense « grenier à blé », et simultanément « grosse ferme en carré ». Si l'image est certainement justifiée – nul ne peut faire l'impasse sur l'existence de ces grands domaines administrés depuis de prestigieuses quadrilatères –, elle est toutefois incomplète, ou partielle, puisque ces immenses ensembles ne doivent pas faire oublier les plus petites constructions traditionnelles, qui constituaient sous l'Ancien Régime la majorité du paysage bâti, bien plus modeste, à l'échelle de leurs propriétaires.



CARACTÉRISTIQUES DE LA MAISON TRADITIONNELLE-TYPE

Si pour certains le bois demeure un matériau de prédilection qui se maintient tardivement, simultanément d'autres bâtissent en dur, qu'il s'agisse de pierres – différentes variétés sont disponibles en sous-sol – ou de briques, volontiers en combinaison d'ailleurs. Ces constructions, ordinairement qualifiées de « traditionnelles », subsistent dans la grande majorité des villages, affichant une disposition caractéristique toujours identique, ou presque.

DISPOSITION INTÉRIEURE

Leur planimétrie s'étend sur un niveau, lequel s'articule autour d'un vestibule médian (1), qui divise l'habitation en deux parties symétriques. Celles-ci se répartissent en une pièce avant de bonnes dimensions – cuisine (2), séjour (3) –, suivie d'une pièce arrière habituellement plus petite – chambre (4) –, qui peut d'ailleurs connaître une subdivision supplémentaire. Entre ces pièces et derrière le vestibule, s'inscrit un petit réduit



complémentaire – la dispense (5) –, occasionnellement supprimée au profit d'un réel corridor, autorisant dès lors une sortie à l'arrière de la maison. Ce vestibule (ou corridor, c'est selon) contient deux escaliers plus ou moins étagés. Le premier, en dur, descend vers le sous-sol, tandis que l'autre, en bois, grimpe vers le grenier, où s'inscrit une petite pièce (6) qui surmonte le vestibule, singularisée par cet attribut typique des maisons d'ici : la lucarne dite « brabançonne », ou « hesbignonne ».

ÉLEVATION EXTÉRIEURE

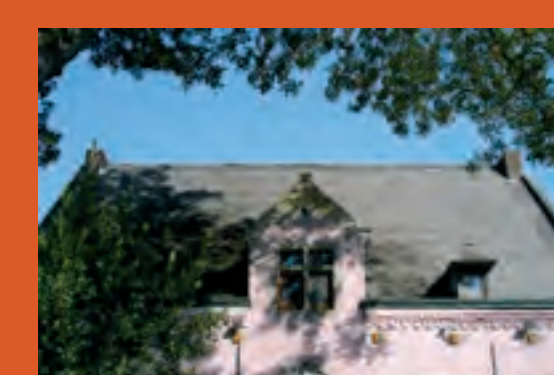
À l'extérieur, cette organisation symétrique se lit aussi en élévation : la porte d'entrée est environnée par deux paires de baies, et surmontée de cette lucarne caractéristique, tandis qu'à l'arrière un nombre impair de prises de lumière se succèdent à la file, à moins qu'une porte secondaire – si véritable corridor il y a – ne se substitue à celle du milieu. Une série de traits communs peuvent être pointés : sur les côtés, les pignons en « dents de scie » ou à épis débordent souvent la bâtière de tuiles, et reposent en encorbellement sur un jeu de consoles plus ou moins travaillées,

qui bloquent le déroulement d'une frise de briques en saillie sur la façade. Juste sous celle-ci, des trous de boulins « en croisettes », régulièrement distribués, émaillent la muraille, qui bien souvent est assise sur un socle de pierre. Ce dernier pourrait être un reliquat hérité des anciennes constructions en matériaux périssables – le bois des structures en colombage devait impérativement être isolé du sol –, qui se maintient dans les bâtiments « en dur », utilisant la brique.

Entre ce socle et la corniche se répartissent les baies circonscrites de pierre, occasionnellement défendues de barreaux, et dont la décomposition en deux ou quatre jours définit les types dits à « traverse » ou « à croisée », respectivement. Ce fractionnement, qui mange de la lumière, tend à se raréfier à partir du milieu du XVIII^e s., au profit d'ouvertures d'une seule pièce, généralisées au XIX^e s. Le gabarit des divers percements, initialement quadrangulaire pour les baies et centré pour les portes, subit des modifications au fil du temps : les piedsroits deviennent progressivement rectilignes mais sans parvenir à devenir monolithes – la faible épaisseur des bancs de pierre de Gobertange l'interdit –, l'influence baroque des entrées flétrit dès 1740, la traverse fait son apparition, le linteau bombé arrive à partir de 1760, volontiers muni d'une clé saillante, puis devient strictement droit vers 1780, tandis que disparaît toute subdivision interne.

ORIGINE ET ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES PIÈCES : RÔLE DU COULOIR

Une telle bipartition de l'habitation, induite par l'introduction du vestibule, apparaît vers 1730 pour les logis traditionnels (à la Petite Grayette, à Beauvechain, en 1737), un peu plus tôt dans les édifices d'un certain rang, par ailleurs souvent à deux niveaux. L'adoption du vestibule axial induit une nouvelle manière d'habiter, qui se substitue à la maisonnette additionnant jadis au mieux quatre pièces de plain-pied, où la cuisine revêtait un rôle essentiel : l'entrée s'y faisait directement, tandis qu'elle commandait toutes les circulations. Au contraire, le vestibule génère désormais une transition entre le domaine privé et l'extérieur, et remplit un rôle de distribution vers les pièces voisines. Mais sans toutefois desservir directement les pièces arrière, accessibles via les pièces avant uniquement, et ce même lorsqu'un véritable couloir existe.



La logique de circulation reste donc partiellement inaboutie, trahissant sa fidélité à des pratiques anciennes liées à l'inexistence d'organe de distribution – le vestibule ou mieux, le couloir –, sans toujours tirer profit de ce que ce dernier autorise : une véritable autonomie des différentes pièces grâce à une entrée individualisée. Cette organisation spatiale laisse transparaitre en filigrane son origine et sa filiation avec l'habitat archétypal simplement constitué de deux pièces mitoyennes de profondeur identique. De fait, lorsque les pièces arrière arrivent, elles apparaissent comme secondaires, et quand s'invite le vestibule ou le couloir, elles demeurent subsidiaires, laissant la primauté aux deux pièces avant, souvenir du couple initial.

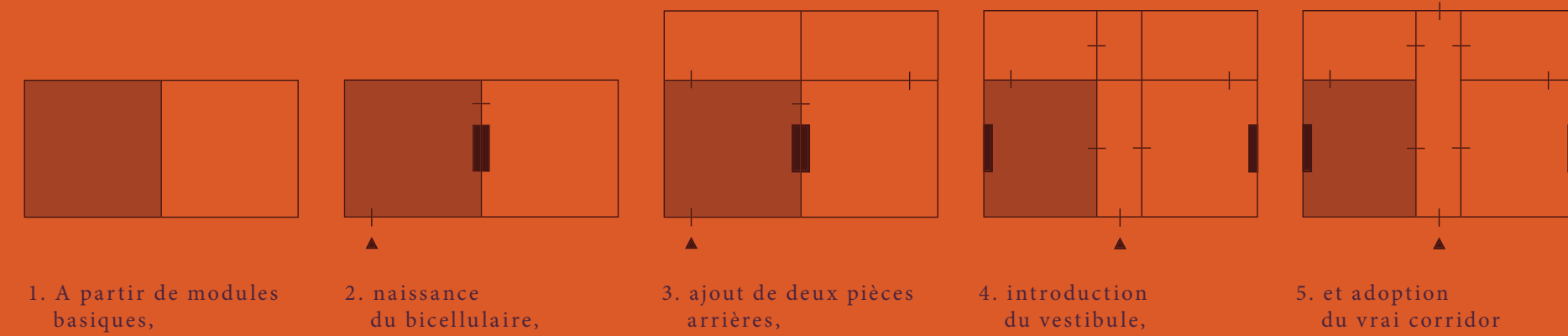
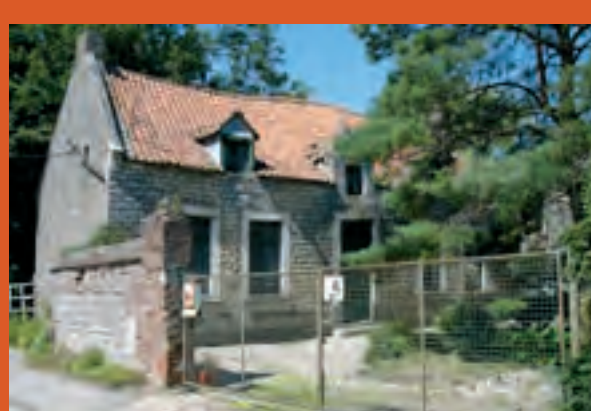


ADOPTION PROGRESSIVE D'UN (DEMI) NIVEAU SUPPLÉMENTAIRE

À partir de la fin du XVIII^e s., mais essentiellement au XIX^e s., le logis traditionnel à double corps tend à se réduire, par la perte d'une de ses deux moitiés. Mais simultanément, son gabarit croît en altitude, par l'adoption d'un demi niveau supplémentaire, voire d'un niveau complet, bien souvent conçu d'origine. Cet étirement du logis vers le haut n'est toutefois pas systématique, puisque les habitations basses – souvent modestes – persistent en de multiples villages, à l'instar des bâtiments qui survivent à Linsmeau, Opprebaix ou Huppaye, pour ses témoins les plus significatifs. En dehors des constructions neuves, cette amplification verticale s'observe aussi dans les bâtisses plus anciennes, où se lisent distinctement les cicatrices de l'opération : coutures aux pignons, et lignes de partage délimitant les contours de l'ancienne élévation.

IMPLANTATION DE LA MAISON TRADITIONNELLE

Le logis s'inscrit fréquemment en retrait de la voirie, selon deux possibilités. Soit il lui est parallèle ou plus volontiers légèrement de biais, soit il lui est perpendiculaire. Dans le premier cas, les quelques bâtiments annexes destinés à abriter un menu bétail ainsi qu'une petite grange, sont installés contre lui et en retour vers la voirie, tandis que le deuxième type privilégie une disposition en vis-à-vis de l'habitation. Dans les deux types, une petite courrette est ainsi dessinée, habituellement refermée sur son côté libre par une grille, ou une haie. Telle est la physionomie des petites propriétés à vocation agricole qui caractérisent notre région.



1. À partir de modèles basiques. 2. naissance du vestibulaire. 3. ajout de deux pièces arrière. 4. introduction du vestibule. 5. et adoption du vrai couloir.

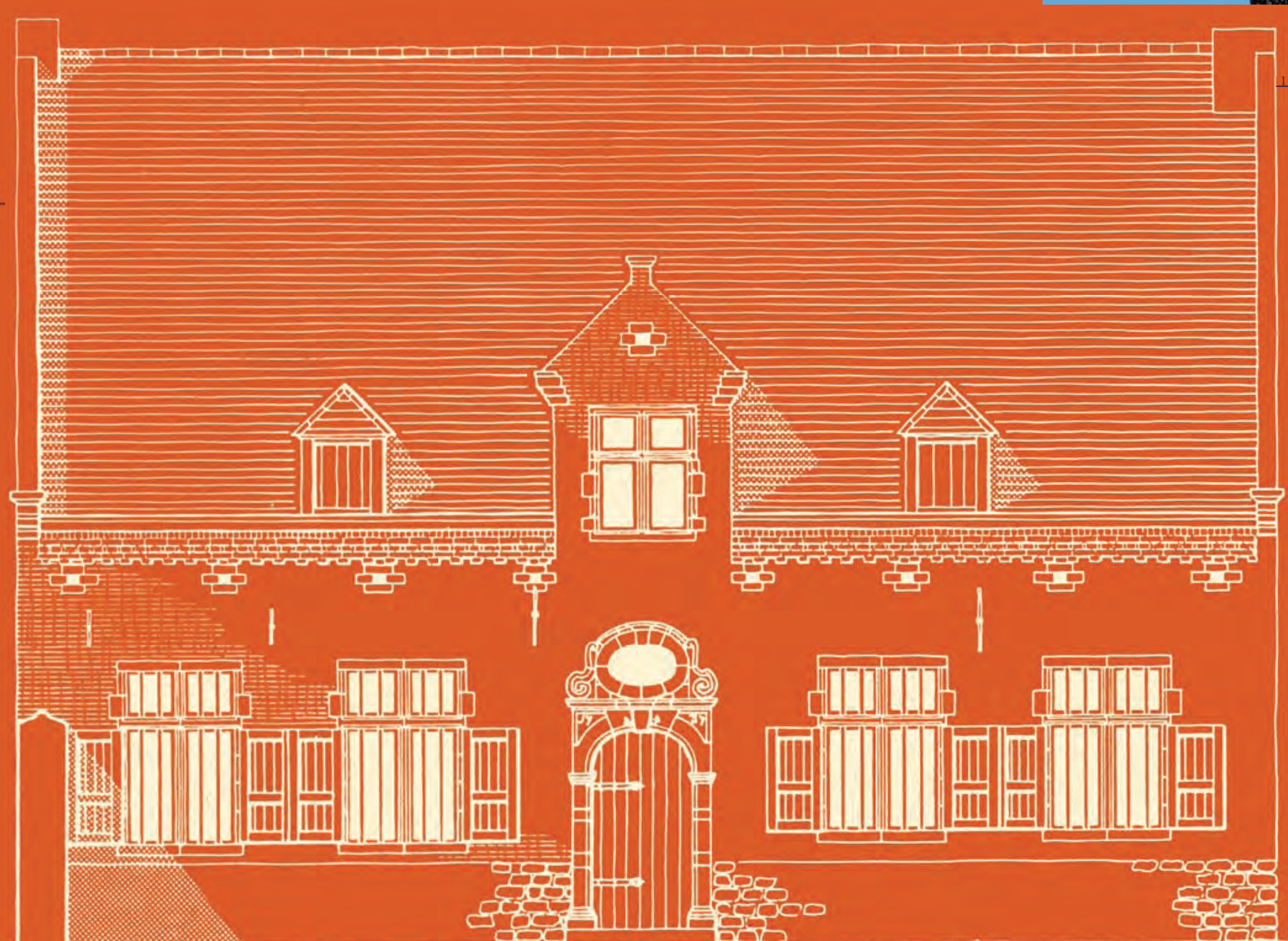


SURVIVANCE DE TRADITIONS POPULAIRES

Afin de se prémunir contre tout accident, et garantir une protection sans faille de la maison contre le malin, divers signes symboliques ont été appliqués à l'intérieur, ou à proximité de l'habitation. Ceux-ci mêlent sans difficulté mythes païens et convictions chrétiennes. Si aujourd'hui ces « fétiches » tendent irrémédiablement à disparaître, certains résistent mieux, et demeurent encore visibles ici et là. Parmi eux, la joubarbe – dite aussi « fleur d'éclair » – et les « pierres de tonnerre », qui toutes deux étaient censées agir contre la colère du dieu Jupiter. La *Jovis Barba* – ou barbe de Jupiter (joubarbe) – était

jadis enracinée sur la faite des bâtières en chaume, mais la disparition de ce matériau en a simultanément éliminé l'existence. Désormais, elle ponctue une console saillante, voire une tête de mur, ou plus volontiers les piliers de la grille d'entrée de l'habitation. C'est là aussi que s'empilent les « pierres de tonnerre », organisées en pyramide, et éventuellement liées par un mortier. Pour être efficaces, ces rognons de silex doivent idéalement être trouvés dans les champs « sans y penser ».

Combinés ou non à ces éléments appliqués, d'autres signes protecteurs sont eux intégrés à la maçonnerie. Il peut s'agir d'un motif dessiné par des briques dites « de cendrée », de couleur noire, qui représente une croix latine ou un ostensorio stylisé. Dans un registre païen, leur pied peut associer un losange, symbole de bonheur et de fécondité. Occasionnellement des culs de bouteille peuvent se substituer aux briques. Outre ces talismans figuratifs, les petites niches à saint tiennent une place importante dans la protection de l'habitation. Plus ou moins travaillées, désormais vides très souvent, elles ont abrité jadis une Vierge ou un saint – Donat est invoqué contre le tonnerre – chargé de veiller sur les lieux.



1. Maison Basquin à Folx-les-Caves, pignon en colombage
2. Habitation traditionnelle à Piétrains
3. Habitation traditionnelle à Andrain, lucarne brabançonne
4. Habitation traditionnelle à Beauvechain, La Petite Grayette, lucarne brabançonne
5. Habitation traditionnelle à Piétrain, lucarne primitive et surélévation antérieure (CHAR-UCL)
6. Habitation traditionnelle à Nodrengé
7. Habitation traditionnelle à Sarte-Église
8. Habitation traditionnelle à Piétrain, relief-compe (CHAR-UCL)
9. Mise en place progressive et théorique du plan de la maison traditionnelle hesbignonne (d'après le CHAR-UCL)
10. Habitation traditionnelle à Saint-Remy-Geest
11. Ferme d'Obwank à Sarte-Mélin, baie à traverse
12. Ferme d'Obwank à Sarte-Mélin, baie à croisée
13. Habitation traditionnelle à Beecherijem
14. Ferme d'Obwank à Sarte-Mélin, trou de boulins « en croisettes »
15. Joubarbe à Piétrain
16. Habitation traditionnelle à Sillimpt
17. « Pierres de tonnerre » à L'Écluse
18. Habitation traditionnelle à Beauvechain, La Petite Grayette (CHAR-UCL)



LES RICHES TERRES HESBIGNONNES

RÉSERVOIR D'ARGILE « À BÂTIR »



Par ailleurs, les candidats à la construction ont pu directement tirer profit du sous-sol de leur terrain, comme à Huppaye, où il se dit que pour construire une maison, il suffisait au futur propriétaire de creuser un trou – qui serait sa cave –, puis de faire ses briques avec l'argile qu'il en avait extraite, et ainsi d'ériger ses murs... Peut-être l'image est-elle caricaturale. Ce qui est toutefois certain, c'est que de multiples autorisations pour l'ouverture de briqueteries temporaires ont été délivrées aux habitants. Ceux-ci ont été à l'origine de petites fabriques artisanales et saisonnières (à Huppaye mais aussi ailleurs, comme à Geest-Gérompont), avant que cette production limitée s'amplifie, et s'industrialise.

Pratiquement, l'argile était extraite à l'automne et disposée en tas pour l'hiver, période de dislocation des mottes sous l'action des intempéries. Dès le retour du printemps, elle était pétrie, convertie en pâte plastique par adjonction d'une quantité d'eau qui variait selon la consistance souhaitée. La glaise était ensuite pressée dans des moules à plusieurs compartiments aux dimensions d'une brique, dont le rapport de proportion est presque toujours de 4:2:1. Au XVIII^e s., la longueur d'une brique oscillait régulièrement entre 22 et 24 cm environ. Démoulées, ces briques étaient agencées en haies et mises à sécher au soleil, avant d'être finalement cuites en meule, durant plusieurs semaines.

MISE EN OEUVRE DE LA BRIQUE

Bien souvent, les maçonneries de briques se conforment à un type d'appareillage particulier, qualifié de « losange wallon ». Il consiste en l'empilement de rangs alternés de boutisses (petit côté) et de panneresses (grand côté), où s'alignent les joints verticaux des premières uniquement, tandis que se déboîte en quinconce la disposition des secondes. Le dessin obtenu est ce losange caractéristique de nos régions. Semblable mise en œuvre, qui offre des joints discontinus, procure une cohésion optimale à la maçonnerie, et simultanément contrarie le ruissellement vertical de la pluie.

Outre leur affectation première et évidente – celle de s'emplier pour constituer des murs –, les briques peuvent aussi revêtir une fonction décorative, qui va très souvent de pair avec un rôle technique particulier, qui devient très vite prétexte à ornement. Y interviennent fréquemment les briques dites « de cendrées », plus foncées voire noires, obtenues par une cuisson dite « à l'étouffée ».



En saillie ou non sur le nu du mur, leur couleur différenciée peut à l'occasion tracer un millésime, ou une figure « magique » invoquant une protection de la bâtisse et mixant indifféremment croyances religieuses et païennes. C'est ainsi que se rencontrent des croix latines, des ostenoirs stylisés, ou de simples losanges, symboles de bonheur et de fécondité. Aujourd'hui, ces symboles tendent à disparaître.

Nettement plus souvent, le sommet des murs s'anime d'une frise dont la complexité varie selon l'imagination du constructeur, mais dont la fonction reste unique et primordiale : il s'agit prioritairement d'éloigner l'écoulement des pluies le plus loin possible de la façade, parce que les gouttières sont alors inexistantes, ou presque. C'est ainsi que peuvent s'emplier jusqu'à sept tas de briques, ce qui permet d'obtenir une saillie d'environ 50 cm, et donc un débordement équivalent de la toiture. Il arrive qu'à cette frise de briques se substitue, spécialement sur des logis ou des granges, une corniche de pierre, volontiers taillée en cavet, ou en quart de rond, dont le rôle est similaire.



Tout aussi caractéristiques sont les structures en épis ou « dents de scie » qui bordent les pentes des pignons. Jadis, ces derniers étaient munis de gradins, comme il s'en voit encore à l'impressionnante ferme de la Tilleraye, à Noduvez (XVII^e s.), sur le vieux logis de la ferme de la Tourrette, à Bomal (1^{ère} moitié du XVII^e s.), à l'ancienne ferme des Boues à Jodoigne (163?), ou encore à la ferme Fortemps (XVII^e s.), à Mélin. A ceux-ci s'est substitué le pignon à épis, par ailleurs très souvent débordant, qui consiste en la disposition perpendiculaire des lits de briques qui bordent les rives du toit, ce qui consolide ses rampants tout en facilitant ici aussi l'écoulement, en évitant simultanément le risque d'infiltration. Lorsque le pignon est entièrement bâti en pierre, comme l'illustrent deux exemples à Saint-Remy-Geest et Mélin (mais aussi ailleurs), ce système d'épis de brique disparaît au profit de rampants chaînés, constitués de pierres plates alternant avec une pierre ancrée perpendiculairement à la rive. Le débordement de pignons sur les pentes de toitures pourrait trahir le souvenir des anciennes épaisses couvertures en chaume – son utilisation resterait d'actualité jusque vers 1830 environ – dont la prise au vent était ainsi contrée, et ses extrémités idéalement coincées.

... ET LA FABRICATION DES TUILLES

Outre la confection de briques, l'argile a servi à la fabrication de tuiles, principal matériau de couverture avec l'ardoise, habituellement réservée aux bâtiments privilégiés. Celles qui couvrent traditionnellement les toitures de notre région – dites « pannes » – ont une forme en « S », spécialement profilée pour garantir un emboîtement optimal. Plusieurs tuileries ont prospéré dans la région dès le milieu du XIX^e s., à Marilles, Enines, Jauche ou Orp-le-Grand pour les plus importantes. Cette production n'y est d'ailleurs pas neuve, puisque des fouilles anciennes ont mis au jour les substructions de fours de tuiliers gallo-romains, à Marilles, au lieu-dit (et bien nommé) *Terre aux Pannes* (Mossembeis). Presque toutes périliteront à partir de 1930 environ, subissant la trop forte concurrence des tuileries mécaniques, en pleine expansion.

Le travail de l'argile pour la confection des tuiles était similaire : extraction de la matière première qui était laissée au repos en période hivernale, puis reprise au printemps. Les mottes étaient comprimées dans des moules – d'ailleurs produits par des fonderies de Jauche –, puis les tuiles ainsi formées étaient mises à sécher en les maintenant bien serrées pour éviter leur déformation. Dès qu'elles avaient acquis une rigidité suffisante, les pannes passaient au four pour être cuites. Habituellement rouges, les tuiles pouvaient être colorées en bleu ou noir argenté, par la combustion de sapin ou de peupliers, respectivement. Et à l'instar des briques, cette bichromie a occasionnellement permis l'inscription de millésimes ou le dessin de figures géométriques sur les pentes de toiture.



MISE EN ŒUVRE DES TUILLES

Les bâtiments sont coiffés le plus souvent d'une simple toiture en bâtière, sans complication excessive. Seul le porche bénéficie d'un traitement plus raffiné et, à l'occasion, des croupettes brisent l'extrémité des pignons de certaines granges. Au fil du temps, l'obliquité des pentes va progressivement diminuer : au XVII^e s., les versants sont inclinés à 55° environ – voire 60° – mais diminuent entre 45 et 50° pour le XVIII^e s., pour chuter entre 30 et 35° au XIX^e s. Il s'agit bien sûr d'inclinaisons théoriques, mais qui toutefois reflètent un réel affaissement des toitures, les siècles passant. Les tuiles – profilées en « S » – sont posées sur un lattis, et y sont maintenues par un ergot, tandis que leurs extrémités en forme de boucles s'emboîtent dans celles – inversées – de leurs voisins. Sous la bâtière, à l'intérieur, les interstices qui subsistaient étaient bouchés par des torchettes en paille – dites « poupees » –, insérées entre le lattis et les tuiles, sous les jointures entre ces dernières.

Jadis, les points faibles – c'est-à-dire la falte et les rives – étaient consolidés par un mortier clair, définissant les « embarures », lesquelles garantissaient une résistance optimale du toit face aux intempéries. A leur manière, ces renforts évoquent les chaînages d'angles rigidifiant les jonctions entre deux murailles. Enfin, les tuiles faitières de la bâtière, souvent pincées à la main, pouvaient être vernissées, tandis que les extrémités du toit étaient volontiers piquées d'épis décoratifs dont peu d'exemples subsistent.

DE L'ARGILE EN QUANTITÉ POUR LA CONFECTION DE BRIQUES ...

Plusieurs argilières ont existé sur le territoire, localisées surtout à Orp, Marilles, Nodrengé – des lieux-dits s'en souviennent, comme *Les Dielères* –, ou Enines, dont une était d'importance à proximité du lieu-dit *Champ de l'Épinette*, principalement boisée aujourd'hui. Mais les fosses d'extraction s'y lisent toujours aisément.



1. Ancienne argilière à Enines
2. Ferme à Marilles, protection symbolique d'un logis
3. Ferme du Grand Hequedess à Bois-Mirois, pignon « en dents de scie »
4. Ferme à Saint-Remy-Geest, pignon « à rampant chaîne-de-logis »
5. Grande Ferme à Orp-le-Petit, épis de faîtage
6. Ferme à Beauvechain, protection symbolique
7. Ferme à Saint-Remy-Geest, pignon « en dents de scie » de la grange
8. Ferme de la Tourrette à Bomal, pignon « à gradins » de logis
9. Ferme de Wahanges à Echou, pignon débordant de la grange
10. Ferme à L'Albac, « combatures »
11. Ferme à Mardrains, protection symbolique d'une grange
12. Habitation à Hamme-Mille, protection symbolique
13. Ferme de la Dime à Jodoigne, frise de briques
14. Grande Ferme à Orp-le-Petit, console saillante
15. Habitation à Mélin, console saillante et pignon « à rampant chaîne »
16. Habitation à Dourmeries-la-Grasse, protection symbolique
17. Confection des torchettes de paille, dites « poupees » (GHAB-UCI)
18. Ferme de Wahanges à L'Albac, frise de briques
19. Ferme de la Escalerie à Jodoigne, frise de briques
20. Ancien presbytère à Mélin, console saillante et pignon « en dents de scie »
21. Chapelle Notre-Dame de Basty à Mélin, tuiles faitières pincées
22. Vestibule des logis de briques (GHAB-UCI)
23. Ferme de la Escalerie à Jodoigne, frise de briques
24. Presbytère à Toucinnes-la-Grasse, tuiles faitières pincées
25. Appareillage dit « en losange wallon » (GHAB-UCI)
26. Ferme La Nozonade à Jandrenouille, épis de faîtage
27. Ferme Saint-Jean l'Évangéliste à Petit-Roisin, appareillage dit « en losange wallon »





LES FERMES «EN QUADRILATÈRE»

COMBINAISON ENTRE IMPÉRATIFS FONCTIONNELS...



MAINMISE DE L'ARISTOCRATIE

Les fermes d'origine seigneuriales, bien représentées, témoignent de l'existence ancienne d'une petite aristocratie dont les lignages se sont taillés, au fil des successions, autant de fiefs qu'il y avait de terres disponibles, fractionnant toujours plus l'héritage familial. Au milieu de leur domaine, ils ont fixé leur résidence. Celle-ci associait la fonction d'habitation – un donjon, tel celui qui subsiste à la Grande Cense d'Offus (XV^e s. ?), qui deviendra ultérieurement un gros logis (ou « manoir »), comme celui de la ferme du Grand Château à Huppaye (XVII^e s.) –, et d'unité agricole, mise en exploitation par eux-mêmes ou par un censier agissant pour leur compte. Ces fermes seigneuriales ont par ailleurs suscité l'éclatement de bien des villages où elles formaient, avec l'église sise souvent dans son périmètre immédiat, le couple qui a présidé à leur naissance. Plusieurs entités s'en souviennent, à l'instar de Glimes, où l'église Saint-Joseph jouxte directement la Cense del Tour; ou de Bomal, où l'église Notre-Dame du Rosaire voisine la vieille ferme de la Tourette, pour ne citer que deux exemples significatifs. L'appellation même de ces fermes – où apparaît fréquemment le substantif « tour » –, est évocatrice elle aussi. Mais l'inverse peut aussi arriver, comme à Noduwez, où le village initialement implanté en périphérie du vieux donjon (la tour de Gollard), a été déserté au profit du site qu'il occupe désormais.

Incontournables symboles des paysages de la Hesbaye, les grosses fermes en quadrilatère qui émaillent le territoire – isolées au milieu de leurs terres ou intégrées dans le village – sont un héritage caractéristique issu du monde médiéval, ainsi que le sont les contours des vastes domaines agricoles où elles s'inscrivent. Pour dire bref, deux catégories de personnes ont pu présider à leur création : soit leur origine est seigneuriale, soit l'initiative de leur création revient à une institution religieuse – plus particulièrement une abbaye ou une collégiale – dont les fondations se multiplient dès les XII^e-XIII^e s. Pour ces propriétaires fonciers, l'importance de ces domaines est primordiale, puisqu'ils sont le siège de l'activité nourricière qui autorise leur survie, ou leur richesse. Elles monopoliseraient, dit-on, quelque 60 à 75 % du sol cultivé.



... ET DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES SUR LES TERRES

Parallèlement à ces fermes seigneuriales, nombreux aussi sont les grands domaines sous la tutelle d'une institution ecclésiastique, comme celles, sur notre territoire, des Prémontrés d'Heylissem (1129) et du Stocquoy (1142), des Bénédictins de Hammé (ca. 1140), des Cisterciens de Valduc (ca. 1232) et de La Ramée (ca. 1216). Et puisque nul n'ignore la fertilité des limons hesbignons, ces institutions, soucieuses de leur prospérité, vont rapidement saisir tout l'intérêt de se constituer des réserves foncières. Celles-ci étaient alimentées par des terrains souvent issus de dons, ou tout simplement monnayés. C'est ainsi que de grandes superficies de terres ont été progressivement acquises par ces abbayes, patiemment défrichées (les Sarts ou les Bruyères sont des toponymes significatifs de cette appropriation du sol), afin d'être rentabilisées par leur mise en culture. Simultanément s'élevait une cense en quadrilatère, installée au cœur du domaine et destinée à le régir efficacement.

DES PROPRIÉTAIRES TRÈS DIVERSIFIÉS

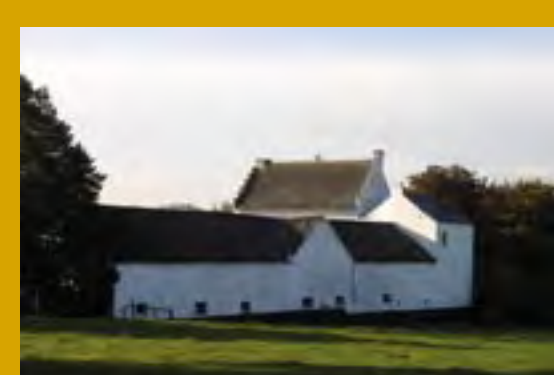
Une vingtaine d'institutions religieuses étaient propriétaires de terres, prairies ou bois sur notre territoire, lesquelles s'en trouvaient, pour certaines, bien éloignées. A titre d'exemples, la ferme de Chebais à Jodoigne relevait de l'abbaye d'Afflighem; les fermes d'Hémomé à Lathuy et de Wahenges à L'Écluse appartenaient à l'abbaye d'Averbode; les fermes de la Chise à Piétrebaix, de Waulsort à Grand-Rosière et de Dagbiermont à Nodébaix étaient des possessions de l'abbaye de Waulsort-Hastière.

Plus près d'ici et parmi les institutions les mieux nanties figurait l'abbaye de Villers, qui disposait de six fermes sur notre territoire, localisées à Sart-Risbart (Grande Cense, fermes de Fontenelle et de la Porte), à Ramillies (Haute et Basse Censes), et enfin sous Petit-Rosière (ferme Saint-Nicolas, disparue). Par ailleurs, la liste des villages où Villers possédait des terres est impressionnante : Autre-Église, Bomal, Dongelberg, Enines, Fauconval, Geest-Gérompont, Glimes, Grand-Rosière, Huppaye, Jandrain, Jandrenouille, Jodoigne, Lathuy, Molembais, Mont-Saint-André, Nodrengé, Offus, Opprebaix, Orp-le-Grand, Ramillies, Saint-Marie-Geest, Sart-Mélin, Thorembisoul, ...



Mais les institutions implantées sur notre territoire jouissaient aussi de domaines plus ou moins importants. L'abbaye de La Ramée gérait, chez nous, des fermes sises à Jauchellette (fermes de l'Abbaye et d'Au-delà-de-l'Eau), Jandrenouille (Cense Hiquet ou Le Gerf), Sart-Mélin (La Converterie), Piétrain (ferme de la Dime). Par ailleurs, les moniales avaient jouissance de terrains et bois sis à Bomal, Dongelberg, Fols-les-Caves, Glimes, Huppaye, Jodoigne, Mont-Saint-André, Noduwez, ... L'abbaye d'Heylissem administrait, chez nous toujours, des fermes à Jandrain (ferme de la Dime), Libertange (ferme de l'Abbaye), ...

La fin de l'Ancien Régime signera le démembrement partiel de ces immenses ensembles, consécutivement à la suppression des institutions ecclésiastiques par le Directoire (le 15 fructidor An IV, soit le 1^{er} septembre 1796), et la saisie de leurs domaines, décrétés « Biens Nationaux ». Encore que bon nombre de ces derniers, destinés à être mis en vente par adjudication publique, aient été cédés à leur ancien censier – choisi par l'autorité religieuse – avant leur confiscation. Certains domaines n'ont donc fait que changer de mains, sans qu'ils subissent de réelles divisions.



DES LIMITES À RESPECTER !

Au fil du temps, il n'est pas rare que ces possessions foncières aient suscité des rivalités, ayant conduit à des conflits ouverts. Pour preuve le procès qui survint au milieu du XII^e s. entre les abbayes de Villers et d'Heylissem, relativement à la proximité envahissante – mais surtout illégale – des domaines nouvellement acquis par les Prémontrés à Seumay, ce dont se plaignaient les Cisterciens, propriétaires voisins à Mellemont.

Il y avait de fait moins d'une lieue – la distance réglementaire – entre les domaines respectifs de ces congrégations religieuses.

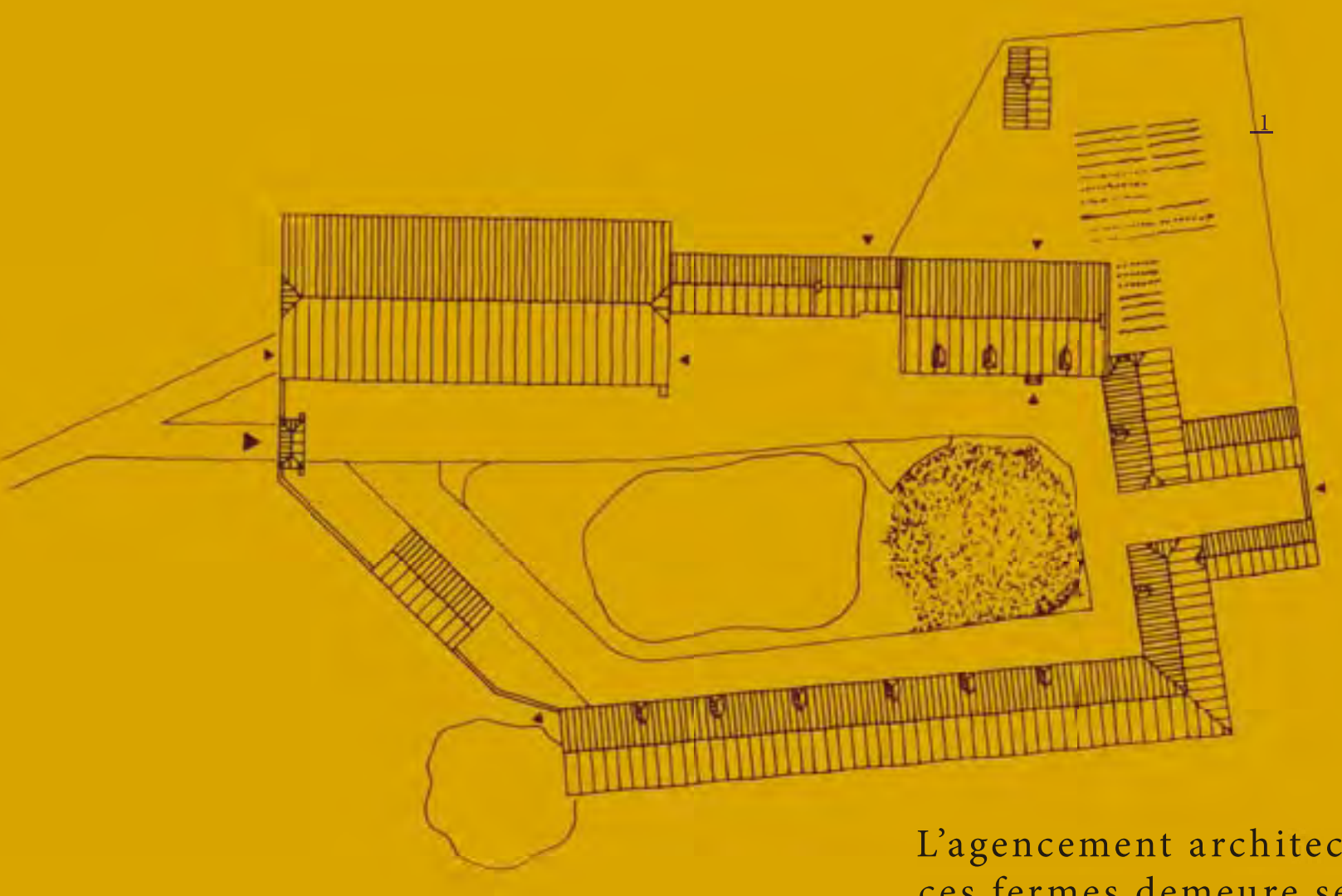


1. Ferme de Stocquoy à Jodoigne
2. Ferme de l'ancienne abbaye de La Ramée à Jauchellette
3. Ferme de Stocquoy à Jodoigne, volumétrie (CHAB-UCL)
4. Ferme Saint-Jean l'Évangéliste à Petit-Rosière
5. Village de Ramillies. Plan (détail central) « Carte de Ramillies », en 1722, signé P. Hannart, reproduit par AGCB. Cartes et plans, n° 3110
6. Château-ferme à Opprebaix, limite de la fonction domaniale par la disposition des portes
7. Château-ferme à Opprebaix
8. Ferme de la Tourette à Bomal
9. Ferme de la Porte à Sart-Risbart
10. Grande Cense à Offus
11. Ferme de la Tourette à Bomal
12. Ferme de la Chise à Piétrebaix
13. Ferme de la Chise à Piétrebaix (CHAB-UCL)



LES FERMES «EN QUADRILATÈRE»

... ET SOUCI DE PRESTIGE



L'agencement architectural de ces fermes demeure sensiblement invariable, du moins dans les grandes lignes. Théoriquement, toutes additionnent une série de bâtiments aux fonctions individualisées – logis, stabulation et remisage –, articulés en un certain nombre d'ailes définissant une cour polygonale. Son expression la plus aboutie, sinon la plus représentative du territoire, serait la ferme dite « en quadrilatère », parfaitement régulière, à l'image de la ferme de Wahenges sous l'Écluse, pour n'en citer qu'une, et non des moindres. Mais il arrive aussi que cette régularité « idéale » soit mise à mal, du fait d'un chantier plus laborieux – spécialement faute de finances – ou au contraire, parce que l'exploitation connaît un essor rapide entraînant des agrandissements, ou enfin en raison d'une topographie difficile du site, qui oblige à des adaptations planimétriques. Le périmètre bâti apparaît dès lors plus « désarticulé », comme à la Grande Cense de Sart-Risbart. Mais statistiquement, le quadrilatère régulier est nettement mieux représenté.

MORPHOLOGIE DU COMPLEXE BÂTI

Sous l'angle bâti, parmi ces fermes d'origine médiévale, rares sont celles qui survivent dans leur physionomie initiale, ne serait-ce que partiellement. Car au fil du temps, l'immense majorité de ces constructions fut modernisée, principalement au XVIII^e s., non sans maintenir ici ou là quelques murailles anciennes, voire un bâtiment entier ayant résisté aux siècles précédents. Architecturalement, le XVIII^e s. apparaît donc comme un âge d'or. Les témoins issus de cette période sont légion, qu'ils siègent au milieu de leurs terres, ou qu'ils soient assimilés au village.

COMPOSITION DES AILES

Parmi les éléments qui structurent les différentes ailes de la cense traditionnelle, deux sont emblématiques du quadrilatère hesbignon : le porche, altier, qui marque l'entrée principale et officielle au complexe agricole – il peut être environné de bâtiments secondaires –, ainsi que la grange, volume caractéristique d'une région à vocation céréalière, qui mobilise volontiers une aile entière de la ferme. Tous deux ont des gabarits qui, quasi systématiquement, émergent nettement sur le faite des bâtiments voisins : la grange certainement, le porche moins, mais ce dernier rivalise avec les constructions environnantes par des attributs qui lui sont tout à fait particuliers. Leur impact visuel, et symbolique, est primordial. À l'instar de la grange, le logis constitue lui aussi bien souvent la totalité d'une des ailes, positionnée fréquemment face à l'entrée principale du porche. Ainsi le maître des lieux peut-il tenir à l'œil l'arrivée des visiteurs extérieurs et, inversement, ceux-ci peuvent-ils immédiatement mesurer, par la qualité de l'habitation, la richesse ou le rang du propriétaire. Car ce bâtiment bénéficie habituellement d'un traitement décoratif qui en magnifie la fonction.

EVOLUTION CHRONOLOGIQUE D'UN EXEMPLE-TYPE

La formidable ferme de Wahenges à l'Écluse apparaît comme l'illustration parfaite du quadrilatère régulier mis en place progressivement, par fractions successives au fil du XVIII^e s. Le logis a par ailleurs été agrandi à ses extrémités au XIX^e s. Le bâtiment le plus ancien est la gigantesque grange (1718). S'y greffe en retour une première aile de stabulation sous fenils (1718-1724) incluant le porche-colombier (1724), suivie à angle droit d'une deuxième aile de stabulation, sous fenils elle aussi (1724-1729). Arrive enfin le prestigieux logis (1729), gratifié ultérieurement d'une chapelle Saint-Nicolas (1742). Plus tardivement, le périmètre se referme par l'érection du chartil et du fournil (1769), ainsi que par une prolongation de l'aile de stabulation sous fenils, initiée antérieurement (1784). Enfin, le logis est étiré à ses deux bouts, mais progressivement (1832 et 1850).



Parmi ces signes distinctifs, l'entrée du logis s'affiche comme un lieu privilégié : l'inscription d'un tour de porte « dans l'air du temps » – bien souvent d'influence baroque – garantit le prestige de la façade. Traditionnellement au XVIII^e s., l'élévation est à un niveau : le logis de la ferme de la Chise à Piètrebaix (1735) constitue un bel exemplaire du genre. Mais les exceptions foisonnent : soit leur existence ne bénéficie pas de justification particulière, sinon qu'elles témoignent d'une aisance certaine du commanditaire – la Grande Ferme à Orp-le-Petit (1712), les fermes d'Awans à Sart-Mélin (vers 1754) ou du Stocquoy à Jodoigne (vers 1755) l'illustrent bien –, soit elles trahissent un parti plus ancien, hérité des siècles antérieurs, comme à la Franche Comté, à Jodoigne (XVII^e s.), ou dans les fermes de la Dime à Jandrain (1619), de la Tourette à Bomal (1^{ère} moitié du XVII^e s.), du Grand Château à Huppaye (XVII^e s.), de la Tilleraye à Noduvez (XVII^e s.), parmi bien d'autres.

PRIORITÉ À LA FONCTIONNALITÉ

Certains ont défendu l'idée qui voudrait que cette disposition en quadrilatère soit justifiée par un souci défensif ou « guerrier » qu'avait le commanditaire, le complexe agricole ainsi disposé paraissant « fortifié ». Il n'en est rien ! Une première raison à cette opposition s'impose d'emblée : le temps nécessaire à la finalisation du projet. De fait, ces unités agricoles sont très souvent le fruit d'une entreprise qui court sur plusieurs décennies, ce qui lui interdit l'immédiate fermeture de son périmètre, contredisant toute notion défensive. La ferme de Wahenges en est l'illustration parfaite.

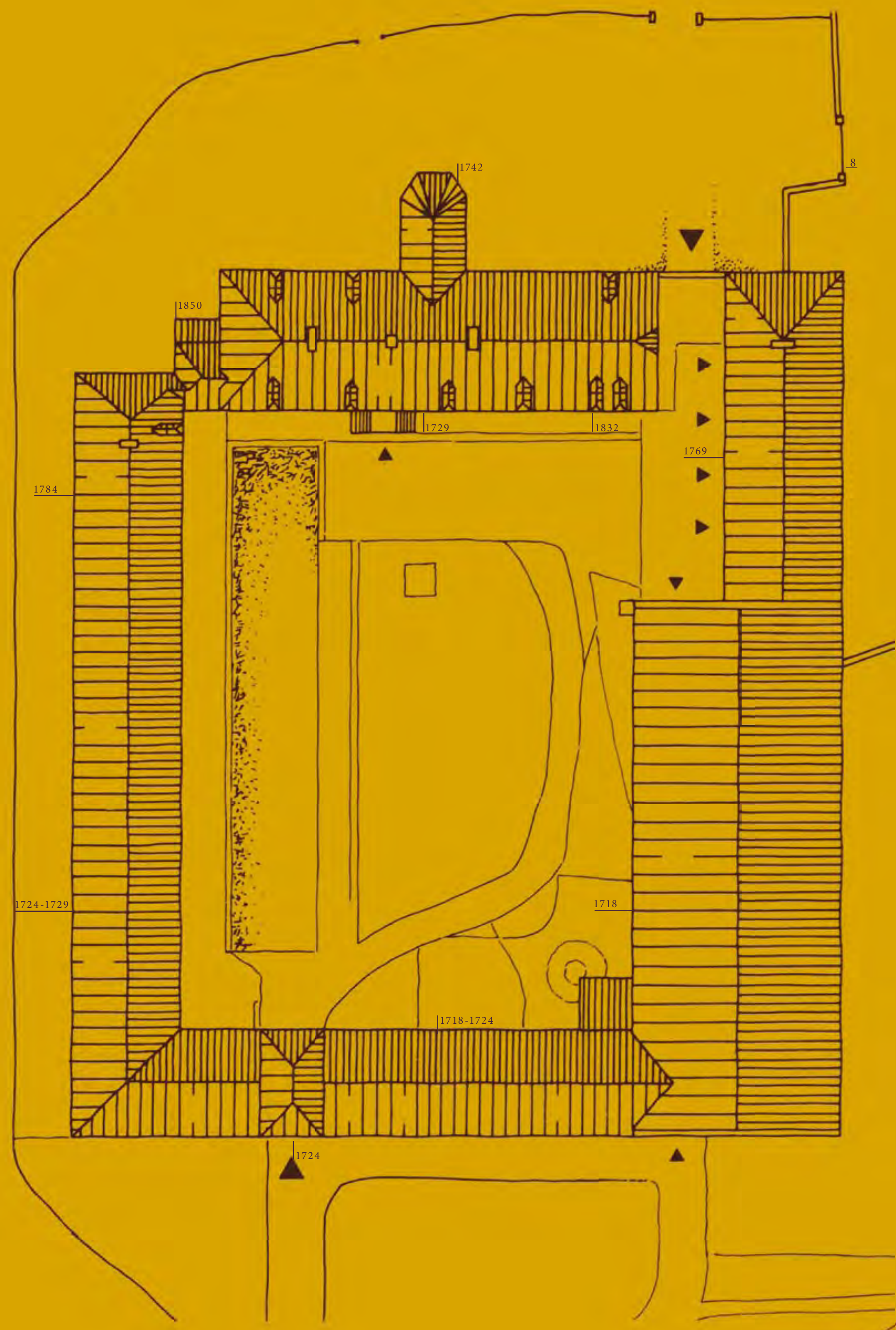
Par ailleurs, même abouties, ces censes demeurent « ouvertes », puisqu'elles bénéficient bien souvent de plusieurs portails ou entrées piétonnes, qui déforceraient bien sûr leur « enceinte » si celle-ci avait été pensée comme telle. À l'analyse, la géométrie du système obéit plus à des considérations très pragmatiques de praticité, de fonctionnalité : au principal, économiser le sol, limiter les distances à parcourir, et autoriser une supervision optimale des activités. Dans cette perspective, l'organisation rationnelle autour du pivot centripète que constitue la cour intérieure, apparaît donc aussi évidente qu'idéale. La composition y est concentrique, et s'appréhende de l'intérieur.

Enfin, les diverses dépendances destinées au bétail – vacheries, écuries, porcheries et bergeries –, ou au matériel – charlits et remises diverses – se partagent la dernière aile, mais environnent aussi souvent le porche, ou complètent occasionnellement l'aile du logis, ou de la grange. Un fournil, intégré aux bâtiments précités, et plutôt situé à proximité immédiate de l'habitation – comme le sont ceux de la ferme d'Awans à Sart-Mélin, ou de Wahenges sous l'Écluse –, ou au contraire isolé derrière le logis – telle est la configuration de la Grande Cense à Sart-Risbart –, complète l'équipement logistique du complexe. Enfin un puits, souvent disparu, ou plus tardivement une pompe, hors service aujourd'hui, s'arrime contre un des bâtiments, ou trône au milieu du quadrilatère. Il en existe encore à la Grande Ferme d'Orp-le-Petit, ou aux fermes de la Féculerie à Jandrain et du Grand Haquedeau à Roux-Miroir, à titre d'exemples.



Le périmètre ainsi constitué délimite une cour dont la fonction distributrice permet le lien entre les différentes parties du complexe agricole. Si son aire n'est pas nécessairement entièrement empierrée, au minimum les cheminements principaux le sont, dessinant autant de circuits reliant entre eux les bâtiments, ou localisant certaines fonctions, mises en évidence par l'agencement particuliers des pavés. Parmi ces lieux, la fosse réservée au fumier – d'ailleurs souvent décentrée vers les lieux de stabulation, ou du moins creusée le plus loin possible du logis –, tient une place principale, matériellement bien sûr, mais aussi à un niveau symbolique. De fait, sa taille affiche ostensiblement, comme le fait la grange, la prospérité du domaine.

Il arrive enfin que le quadrilatère soit précédé d'une drève, à l'instar de celle bordée de marronniers se dirigeant vers la ferme d'Aubremé. Celle-ci marque une distance supplémentaire entre le censier et son visiteur, à l'image de cet intervalle qui existe entre le porche et le logis, imposant à quiconque un certain temps de cheminement qui contribue à faire pleinement saisir la qualité des lieux pénétrés, à la manière d'une « intimidation ».

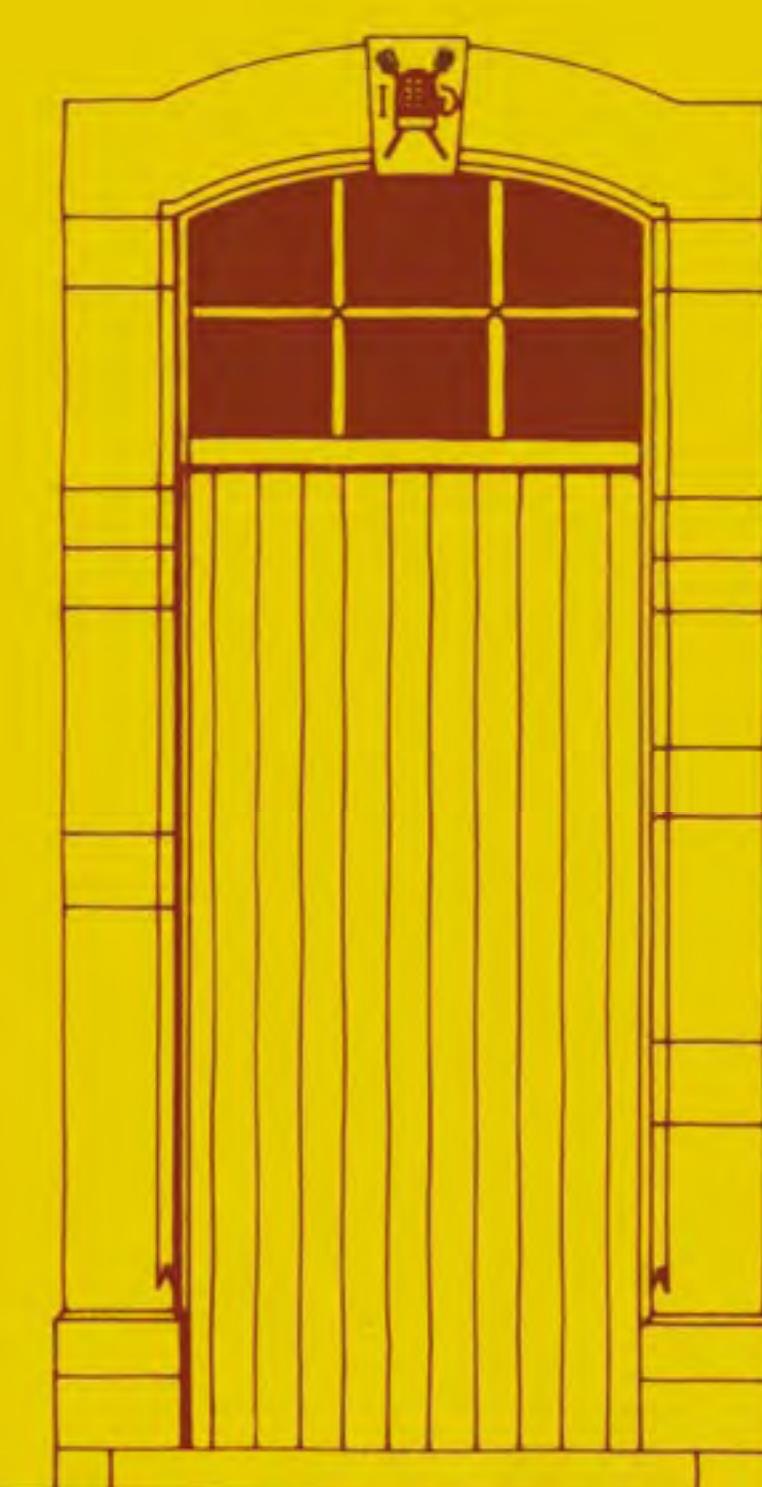


1. Grande Cense à Sart-Risbart, plan (CHAB-UC1)
2. Ferme de Wahenges à l'Écluse, logis
3. Ferme d'Awans à Sart-Mélin, logis (CHAB-UC1)
4. Ferme de la Féculerie à Jandrain
5. Grande Ferme à Orp-le-Petit, logis
6. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosières, drève de marronniers
7. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosières, logis et chapelle Saint-Gilles
8. Ferme de Wahenges à l'Écluse, plan (CHAB-UC1)
9. Ferme du Grand Haquedeau à Roux-Miroir
10. Ferme du Grand Haquedeau à Roux-Miroir, puits
11. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosières
12. Ferme de Wahenges à l'Écluse
13. Ferme de Wahenges à l'Écluse, logis (CHAB-UC1)



L'ENTRÉE DES LOGIS HESBIGNONS

UNE « VITRINE » DU COMMANDITAIRE



AU XVII^e s. ET EN 1^{ère} MOITIÉ DU XVIII^e s.

Il n'est pas rare que le logis hesbignon – surtout lorsqu'il se veut d'un certain rang – soit équipé d'une porte principale particulièrement distinguée, que le maître des lieux aura certainement souhaitée « à la mode », et qui pourrait être qualifiée, stylistiquement, de « baroque ». Il en existe toute une panoplie, dont la physionomie est très souvent similaire, bien que certaines variantes se lisent dans les détails.

Au fil du temps, ces tours de porte – presque exclusivement en pierre de Gobertange – déclinent un vocabulaire qui, par les changements progressivement introduits, apparaît caractéristiques d'une évolution chronologique.

L'origine de certains motifs se trouve dans des réalisations du XVI^e s., tardo-gothiques donc, qui se maintiennent ponctuellement en plein XVII^e s., d'ailleurs. Ces réminiscences médiévales sont au principal le larmier, ainsi que – ici et là –, l'amortissement dit « en congé » des angles biseautés. Si ce dernier motif va toutefois rapidement disparaître (sauf exception), le traditionnel larmier résiste mieux mais en s'adaptant, puisqu'il acquiert désormais une terminaison involuée, premier signe baroque quoique un rien timide encore. Les premières manifestations de ce type d'ornement remontent au milieu du XVII^e s. environ.

Puis petit à petit, les impostes et la clé vont prendre du relief, et s'orner de moulures plus ou moins sophistiquées, plus ou moins profondément creusées. L'oculus fait son apparition : il vient surmonter l'entrée proprement dite du logis, dont il éclaire le vestibule. Son pourtour, qui peut être lui aussi cerné d'un larmier, devient prétexte à décoration. Ici, l'adoption du motif en ailerons va volutes savamment déliées, est caractéristique. Un jeu subtil de courbes et contrecourbes naît, et concurrence simultanément l'ancien enroulement qui punctuait le larmier de la porte. La mise en page se complique. D'une manière générale, le relief va croissant. Il capte la lumière. Celle-ci anime les formes, soulignées par les effets de clair-obscur que son rayonnement provoque.

Progressivement le larmier de la porte, initialement cintré, se raidit. L'arc extérieur se redresse pour former une corniche horizontale, plus stricte. Cette transformation – qui maintient toutefois un intrados courbe –, fait apparaître les écoinçons, volontiers porteurs d'un millésime (fractionné en deux parties), ou des initiales du bâtisseur. Désormais l'oculus apparaît mieux assis, ou plutôt fait-il plus corps avec l'ensemble. Il « flotte » moins, pour ainsi dire.

À PARTIR DU MILIEU DU XVIII^e s.

De fait, c'est vers une fusion de ces deux parties – porte et oculus –, que l'on se dirige au milieu du XVIII^e s. (entre 1742 et 1754). Insensiblement le jour supérieur, initialement isolé, entre sous la corniche pour constituer la baie d'imposte. Le raffinement de cette dernière se manifeste par une éventuelle subdivision du châssis, qui est dit « à petits bois ». Par ailleurs, le pourtour de la porte devient quadrangulaire, s'étire et se verticalise. Le linteau est volontiers droit, ou intradossé, tandis que les piédroits tendent à devenir rectilignes. A l'ancienne corniche (désormais remontée) se substitue une simple traverse, plus ou moins travaillée. Les motifs baroques d'inspiration Louis XIV s'estompent; les fameux ailerons à volutes disparaissent tandis qu'une sensibilité Louis XVI préfigurant le classicisme s'affirme.

AU XIX^e s.

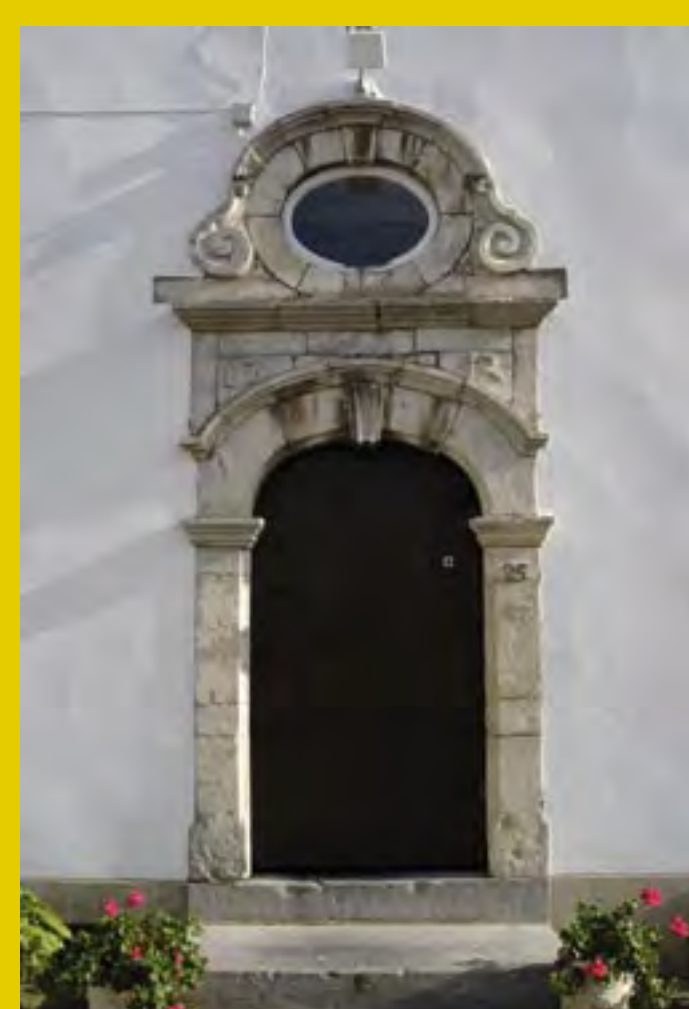
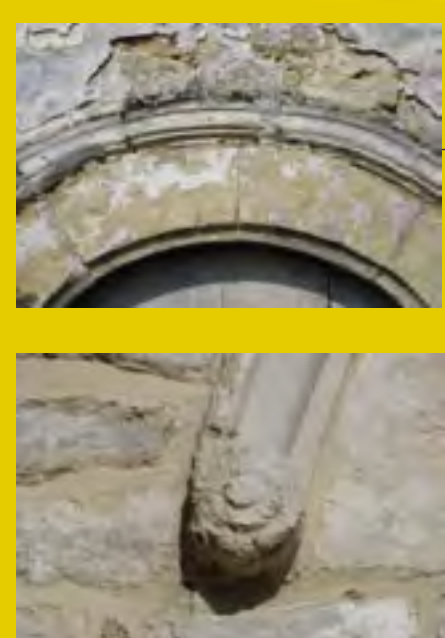
Rétif à la fantaisie « excessive » des créations antérieures, le XIX^e s. privilégie une production de pourtours de porte plutôt « rigides », régularisés, et souvent extrêmement simplifiés : piédroits et linteau se réunissent pour composer la trouée rectangulaire strictement fonctionnelle qui équipe la majorité des bâtiments. Bien souvent, elle s'aligne sur le nu de la muraille. Il arrive toutefois qu'une corniche saille sur le linteau. Mais, dans les édifices plus prestigieux ou chez un commanditaire mieux informé des modes, leur graphie se complique, s'enrichit et multiplie les motifs typiquement néoclassiques : points de diamant, piastres, faisceaux et autres denticules constituent leur vocabulaire basique, empreint d'un esprit Louis XVI encore bien vivace.

UTILISATION DU CALCAIRE

Simultanément à ces réalisations en pierre blanche existent quelques tours de porte en calcaire de Meuse, qui présentent une « grammaire » différente. De fait, jamais il n'y eut de simples transcriptions des modèles « baroques » caractéristiques décrits ci-avant dans ce matériau « d'importation », raisonné différemment, au principal dans leur appareillage. De fait, très souvent leurs éléments constitutifs sont de grandes pièces monolithes, contrairement à la superposition de petits blocs qui est inévitable pour la pierre de Gobertange. Le travail décoratif qui y est appliqué peut être, ici aussi, extrêmement sophistiqué.



Évolution théorique du tour de porte en pierre de Gobertange, du milieu du XVII^e s. à la fin du XVIII^e s. : ferme de la Tilleraie à Bonal (mi XVII^e s.), ferme du Grand Haquedou à Roux-Miroir (vers 1660), ferme de Sery à Orlon (vers 1717), ferme Saint-Jean l'Évangéliste à Petit-Rosière (vers 1730), ferme à Mont-Saint-André (1753), ferme à Pâtreaux (1771), ferme à Noddinge (1780).

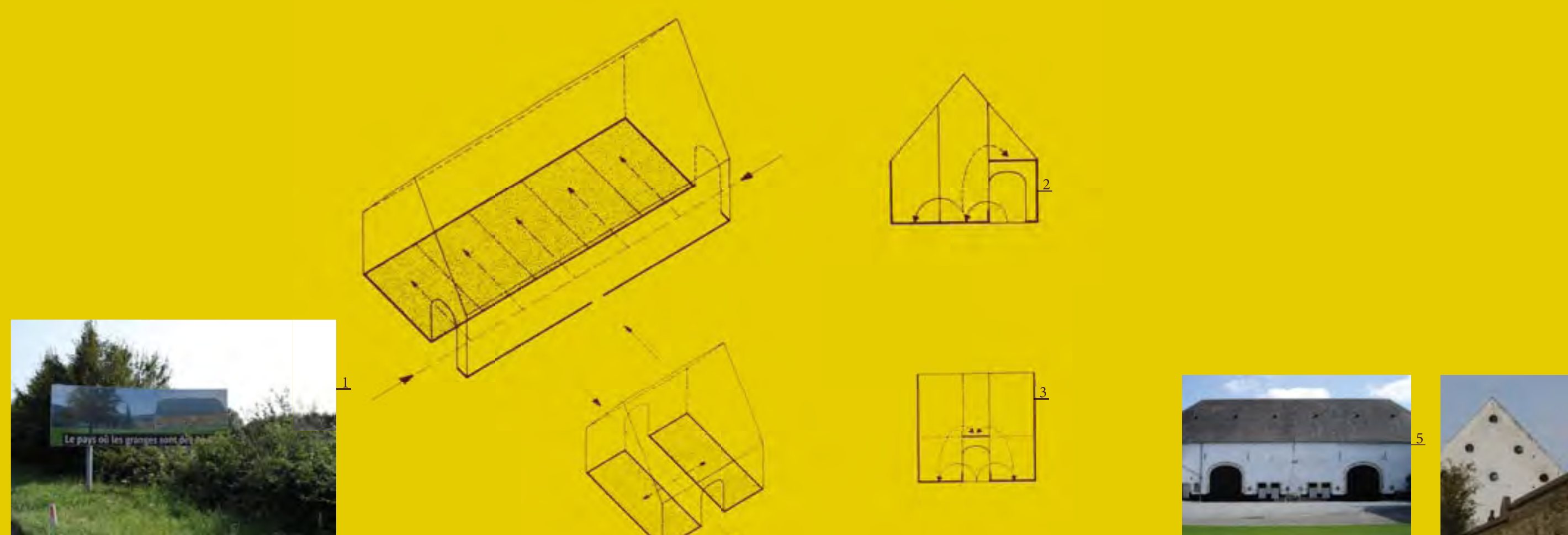


1. Ferme de la Tilleraie à Noddinge, logis
2. Ferme de la Franche Comté à Jodogne, logis
3. Ferme à Pétré, logis (CHAR-UCL)
4. Presbytère à Mélin, logis
5. Ferme de Visaire à Hédegné, logis
6. Ferme de la Tourette à Bonal, logis
7. Ferme à Sainy-Remy-Guest, logis (CHAR-UCL)
8. Ferme du Grand Haquedou à Roux-Miroir, logis, imposte et larmier terminés en enroulement
9. Ferme de la Chise à Pétré, logis
10. Ferme du Grand Château à Happers, logis
11. Ferme d'Alchemé à Grand-Rosière, chapelle Saint-Gilles
12. Cense Hiquet à Jandrenouille, logis (CHAR-UCL)
13. Ferme du Grand Haquedou à Roux-Miroir, logis, amortissement « en congé »
14. Chapelle Notre-Dame du Buis à Mélin, larmier terminé en enroulement

15. Ferme de la Féculerie à Jandrenouille, logis
16. Ferme à Mont-Saint-André, logis
17. Ferme du Grand Haquedou à Roux-Miroir, logis
18. Chapelle Notre-Dame du Buis Secours à Zétrud-Lainay, imposte
19. Ferme du Grand Haquedou à Roux-Miroir, logis (CHAR-UCL)
20. Ferme Saint-Jean l'Évangéliste à Petit-Rosière, logis
21. Ancienne ferme à Lamoy, logis, larmier
22. Ferme de la Franche Comté à Jodogne, logis, larmier terminé en enroulement
23. Cense Sery à Orlon, logis
24. Ferme d'Alchemé à Grand-Rosière, logis, oculus « à petits bois »
25. Grande Ferme à Orp-le-Petit, logis
26. Ferme de la Chise à Pétré, logis, aileron à volute

LA GRANGE

UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE D'UNE RÉGION



Symbole des régions céréalières, la grange est un bâtiment caractéristique du quadrilatère agricole hesbignon, dont la volumétrie peut acquiescer des proportions tout à fait grandioses : « *Le pays où les granges sont des navires* » prévient d'ailleurs Jules, à l'attention des automobilistes qui transitent par la Hesbaye brabançonne, à proximité de Jodoigne. L'image est parlante !

GRANGE EN LONG OU GRANGE EN LARGE

Typologiquement, le bâtiment peut se décliner sous deux formes principales – le genre dit « en long » et le genre dit « en large » – différemment représentés, puisque le premier type paraît bien dominer, du moins sous l'Ancien Régime, caractérisant les grosses censes essentiellement. Mais s'il est vrai qu'une prééminence du modèle « en long » se dessine, en revanche il semblerait vain de tenter de définir une antériorité d'un type sur l'autre.

PARTICULARITÉS DES DEUX TYPES

La grange « en long » est définie par ses deux portails, qui sont toujours percés en vis-à-vis dans les pignons ; l'un fait office d'entrée, l'autre de sortie. Au contraire, la grange dite « en large » ne dispose que d'un portail, qui s'ouvre au milieu du mur gouttereau, côté cour. Celui-ci combine donc les fonctions d'entrée et de sortie, sans distinction. Il en va de même dans sa variante dite « en double large », qui consiste en l'ouverture d'un deuxième portail – mais dans la même muraille –, ce qui, de ce fait, n'autorise pas plus l'individualisation des fonctions d'accès, en imposant un sens de circulation.

DOMINANCE DU TYPE EN LONG

Cette différence principale entre les deux types pourrait expliquer l'adoption du genre « en long » par les grosses censes surtout. De fait, ce système bénéficie d'un double avantage : pouvoir être extensible « à souhait » – puisque son développement en longueur est théoriquement infini –, et autoriser le déchargement simultané de plusieurs chariots en enfilade, sans qu'ils se gênent entre eux. C'est par ailleurs dans l'allée d'accès que se faisait le battage du grain : l'aire réservée à ce travail, toujours située près d'un portail afin de bénéficier de lumière et d'une bonne circulation d'air, se reconnaît par son dallage. Enfin, des ouvertures secondaires peuvent exister, vers les champs ou vers la cour, qu'il s'agisse d'une simple porte piétonne ou d'un portail plus conséquent. Bien souvent, et peu importe le genre de grange, un jeu d'oculi troue la partie sommitale des pignons, afin d'obtenir une correcte ventilation du volume.



DES VOLUMES EXTRAORDINAIRES

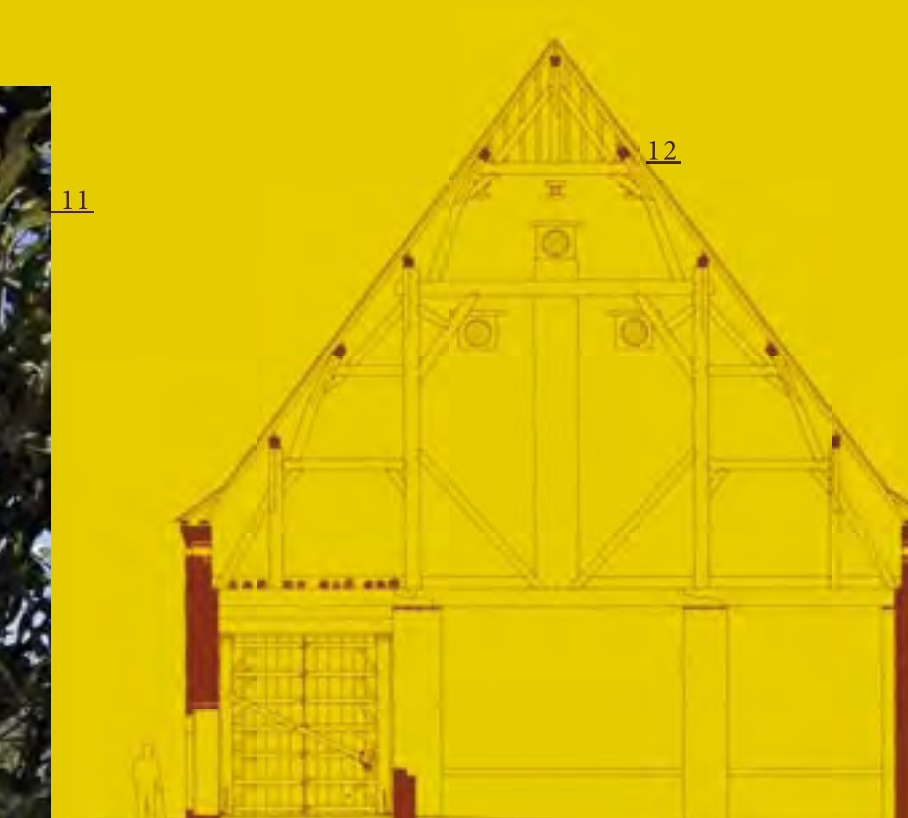
Son expression la plus magistrale est incontestablement celle de la ferme de l'ancienne abbaye de La Ramée à Jauchelette, qui remonte à 1722, d'une volumétrie presque inégalée à l'échelle du pays entier. Ses dimensions sont exceptionnelles : 46,81 x 21,03 m, pour une superficie de 984,41 m² subdivisée en 4 nefs enfilant 9 travées d'une hauteur maximale de 20,50 m. Un rapide calcul permet d'obtenir une superficie de quelque 1.750 m² de toiture... Le volume intérieur totalise 13.535 m³ ! Il s'agit d'un extraordinaire navire, qui en dit long sur la taille du domaine de l'institution ecclésiastique qui en était propriétaire.

Toutes les granges « en long » ne connaissent pas un développement aussi impressionnant, mais la typologie est fréquemment propice à la construction de gros bâtiments : ainsi, par ordre chronologique, la grange de la ferme Detienne à Huppaye (fin XVII^e ou début XVIII^e s.), celle de la ferme de Wahenges à L'Écluse (1718), celle de la ferme du Grand Haqueudeau à Roux-Miroir (1752), celle de la ferme de la Porte (1755) ou de la Grande Cense (1759) à Sart-Risbart, pour ne citer que quelques exemples significatifs.



LE TYPE EN LARGE

Cette flottille de granges « en long », souvent spectaculaires, ne devrait pas masquer l'existence d'un autre type, souvent moins démonstratif il est vrai. De fait, le système « en large », ou « en double large » pour les plus grosses fermes, a existé simultanément. D'habitude moins imposant que le type « en long », sa capacité de mise en réserve reste toutefois fort appréciable. Il compte par ailleurs plusieurs exemplaires parmi les plus anciennes granges repérées sur le territoire : celle de la ferme De Coster à Beauvechain, à l'origine en colombage, daterait du XVI^e ou du XVII^e s. (bien qu'agrandie et convertie « en long » tardivement), celle de la ferme du Grand Château à Huppaye, du XVII^e s. (1673), appartient à cette catégorie. Plus jeunes sont les granges de la Grande Ferme à Orp-le-Petit (1728), ou de la ferme du Stocquoy à Jodoigne (1755), qui serait une des plus volumineuses de ce type, avec une capacité de 7440 m³ environ.



L'IMPORTANCE DU BOIS D'ŒUVRE

Il faut enfin signaler que, parmi les exemples précités – qu'ils appartiennent à la série « en long » ou « en large » –, certains conservent des portions plus ou moins importantes bâties en colombage, encore que la brique se soit aujourd'hui définitivement substituée à l'ancien torchis. Mais à l'origine, cette combinaison de matériaux – bois et terre – était fréquente, sans être nécessairement synonyme d'indigence du constructeur. Peu de témoins sont toujours debout, à l'instar de la magnifique grange à la Dime, à Marilles (1744). D'autres s'en souviennent indirectement, parce qu'ils ont maintenu tout ou partie de leurs structures primitives lors de remaniements, comme dans la grange de la ferme De Coster à Beauvechain, qui conserve son ancienne carcasse en bois, ultérieurement reconstruite dans une enveloppe de brique.

UNE PIÈCE MAÎTRESSE : LA CHARPENTE

Ceci conduit à un dernier commentaire, sur les charpentes justement. Car dans les granges isolées, elles fonctionnent d'une manière précise, et évolutive, qui permet de fixer une chronologie relative, bien que certains archaïsmes survivent çà et là.



SYSTÈME « À PORTIQUE »...

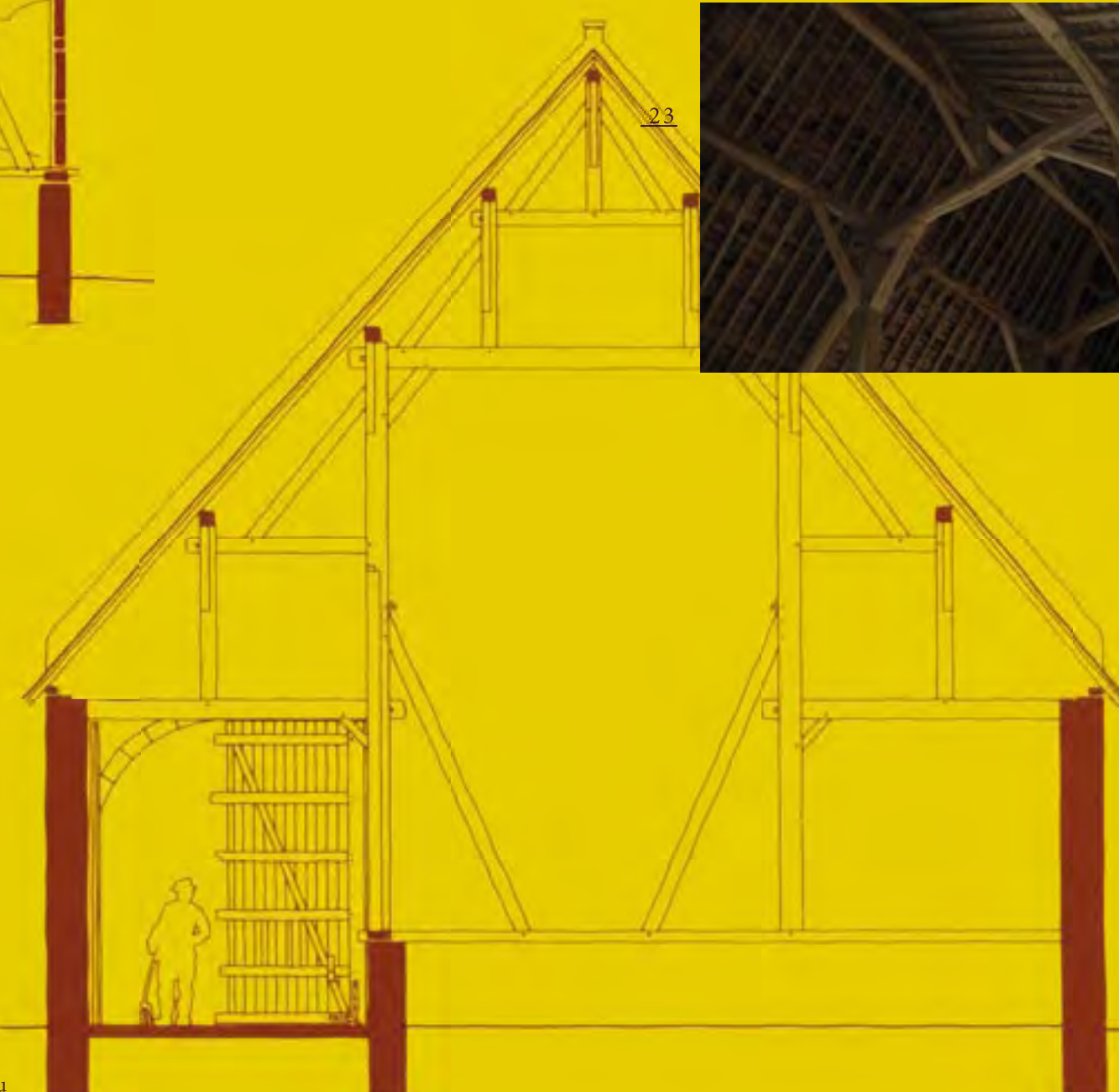
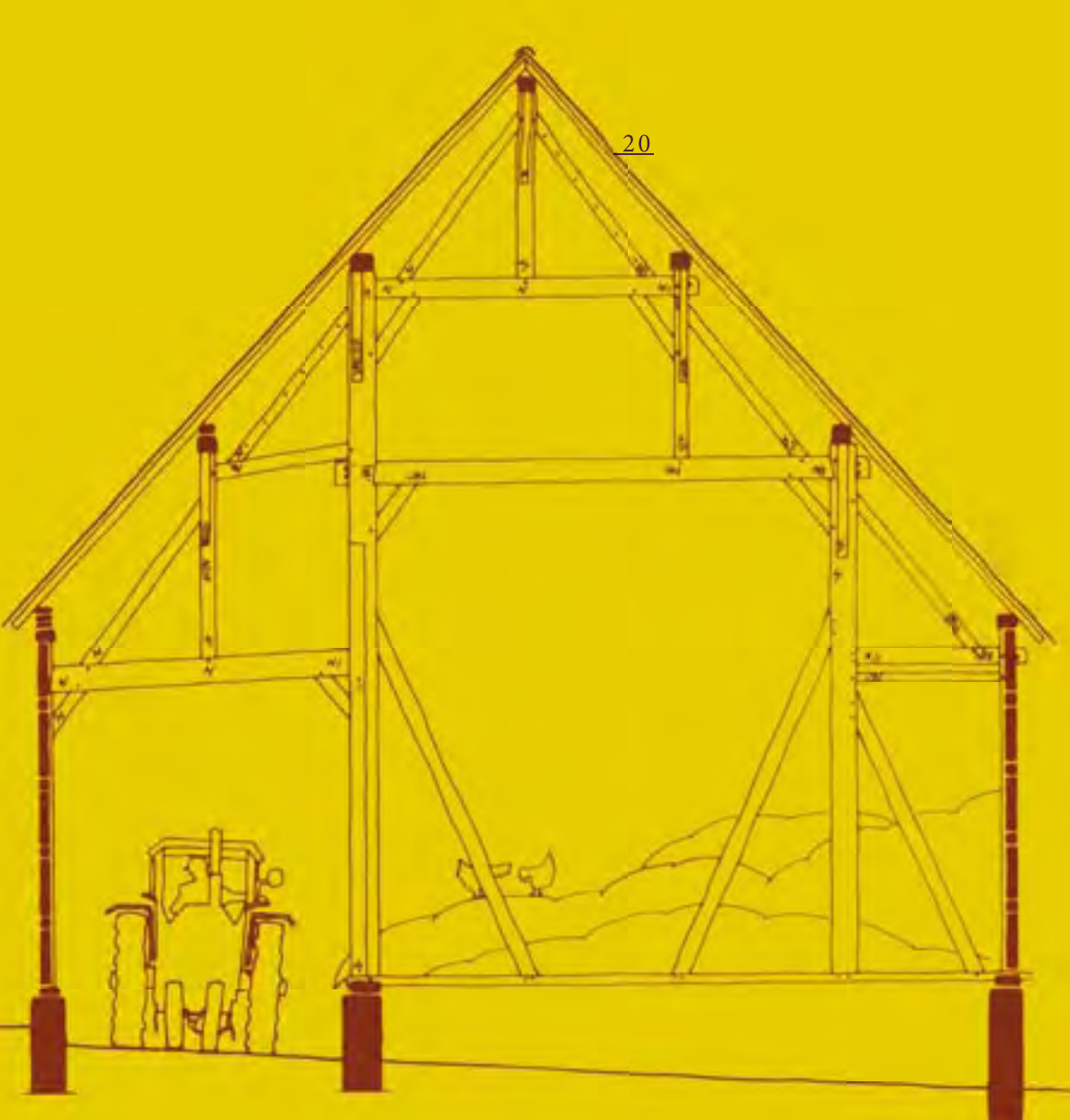
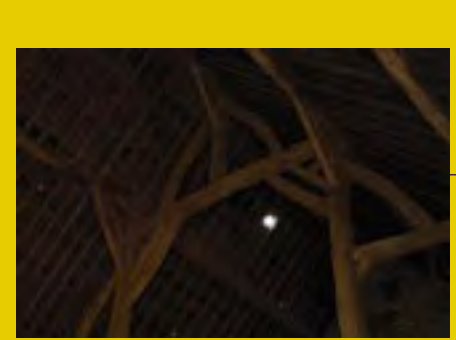
C'est ce qu'on nomme le portique – défini par deux poteaux principaux reliés entre eux vers le sommet par un faux-entrait –, qui constitue la trame principale la plus courante. Les pièces y sont chevillées entre elles à tenons et mortaises. Dans sa version la plus ancienne, illustrée par la grange de la ferme Detienne à Huppaye, ce portique principal est flanqué de portiques secondaires (ou contre-portiques) composés de poteaux courts portés par des pièces horizontales joignant les murs. Toute une série de pièces obliques – liens ou aisseliers –, contribuent à rigidifier l'ensemble. Lorsque la dimension du bâtiment le requiert, un petit portique supérieur s'insère entre le faux-entrait et le poinçon. Quelques fois, certains témoins se singularisent par des traits archaïsmes, comme les tenons saillants – qui s'observent d'ailleurs ici – ou l'utilisation d'une sous-faitière, reliée à la faitière principale par une série de croix de Saint-André, à l'instar de la grange de la ferme du Grand Château, toujours à Huppaye.



...PUIS INTRODUCTION DE L'ENTRAIT

Dans un deuxième temps, ce système primitif va connaître l'introduction de l'entrait, dont l'exemple le plus ancien sur le territoire des six communes se trouvait à la grange de Chapeauvau à Ophelissen (1678), aujourd'hui disparue. Cette modification de l'articulation de la trame principale, qui se généralise dans la 1^{ère} moitié du XVIII^e s., offre l'avantage principal de désencombrer les parties basses de la grange, désormais libérées d'un enchevêtrement de pièces de bois au profit de piliers de maçonnerie, afin de palier à l'inévitable fractionnement de l'entrait. Sur ce dernier se dresse une sorte de portique « raccourci en pied », qui fonctionne pratiquement comme son aîné. Ces structures restent toutefois

mangeuses de bois, surtout de pièces longues, qui deviennent plus difficiles à trouver, et coûteuses. Vers le milieu du XVIII^e s., se manifeste un changement supplémentaire, dont l'incidence demeure minime dans un premier temps, qui consiste à incliner certaines pièces secondaires : les potelets des contre-portiques et portique supérieur sont désormais positionnés en oblique. Mais ce n'est qu'à partir du dernier quart du XVIII^e s. que ces derniers, grâce au positionnement incliné des pièces combiné à l'existence de l'entrait, seront finalement supprimés, tout comme le portique principal, pour aboutir à la charpente dite « à jambes de force », nettement plus économe en bois, et d'un encombrement minimal.



1. Au niveau de la sortie 16, sur la 841.
2. Grange en long - axonométrie et coupe d'un exemple - type (CHAB-UCL)
3. Grange en large - axonométrie et coupe d'un exemple - type (CHAB-UCL)
4. Grange en double large - axonométrie et coupe d'un exemple - type (CHAB-UCL)
5. Grande Ferme à Orp-le-Petit, grange en double large
6. Ferme de la Tourette à Bonal, grange en large, oculi du pignon
7. Ferme de l'ancienne abbaye de La Ramée à Jauchelette, grange en long
8. Ferme des Vignes à Nudobais, grange en long, contrefort du pignon
9. Ferme Cense à Marilles, grange en long
10. Ferme de Wahenges à L'Écluse, grange en long
11. Ferme Mercanton ou Renart à Pétraux, grange en long
12. Grande Cense à Sart-Risbart, charpente à portique sur entrait (CHAB-UCL)
13. Ferme De Coster à Beauvechain, charpente à portique (CHAB-UCL)
14. Ferme à Maret, grange en large
15. Ferme Germeau à Marilles, grange en long (ditte « à la Dime »)
16. Cense Seey à Offus, charpente à portique sur entrait
17. Ferme de la Porte à Sart-Risbart, grange en long
18. Ferme à Huppaye, grange en large
19. Ferme Germeau à Marilles, grange en long (ditte « à la Dime ») (CHAB-UCL)
20. Ferme Germeau à Marilles, charpente à portique (CHAB-UCL)
21. Ferme du Grand Château à Huppaye, charpente à portique
22. Ferme du Grand Haqueudeau à Roux-Miroir, charpente à portique sur entrait
23. Ferme Detienne (ancienne commanderie de Châteauneuf) à Huppaye, charpente à portique (CHAB-UCL)
24. Ferme du Grand Château à Huppaye, charpente à portique
25. Cense Seey à Offus, charpente à portique
26. Grande Ferme à Orp-le-Petit, charpente à portique sur entrait (CHAB-UCL)

LE PORCHE (-COLOMBIER)

UNE COMPOSANTE SIGNIFICATIVE DE LA FERME



UNE PORTE

Parmi les éléments significatifs qui composent le quadrilatère hesbignon, le porche, presque systématiquement combiné à un colombier, qui se décline en plusieurs variantes, depuis la fière et ambitieuse tour-porche – habituellement réservée aux grands domaines –, jusqu'au simple portail coiffé d'une bâtière, entrée charretière des plus modestes exploitations.

Dans le quadrilatère (ou le polygone), sa position est régie par un double impératif : rendre les entrées et sorties les plus pratiques possibles, et contrôler celles-ci depuis les logis. Aussi est-il volontiers planté en vis-à-vis de ce dernier, au milieu d'une aile, moins fréquemment à la jonction de deux côtés du carré, et positionné éventuellement de biais.



UN REPÈRE VISUEL

Visuellement, sa silhouette tourriforme émerge volontiers du complexe agricole – à l'instar de la grange –, et joue signal, repère dans le paysage, un peu à la manière d'une tour d'église.

Bien souvent, surtout dans les constructions de haut rang, il bénéficie d'un traitement décoratif particulier qui le valorise, lorsqu'il n'exhibe pas en plus les armoiries de son propriétaire – illustre seigneur ou éminent abbé –, voire un millésime qui en fixe la chronologie. Par ces signaux, il s'agissait de signifier ostensiblement la position sociale du maître des lieux.

UN SYMBOLE

C'est là aussi que s'inscrit le colombier. Symboliquement, le choix de cet endroit où loger les pigeons n'aurait rien d'innocent : parce qu'il y va d'un ancien droit seigneurial, régi par des lois qui établissent un lien entre leur détention et le nombre d'hectares de terres cultivables dont dispose le censier, il participe aussi à la proclamation de la richesse et de la prospérité du domaine.



DIVERSITÉ DES TYPES

Outre le traditionnel porche-colombier, qui connaît plusieurs expressions, ce bâtiment pouvait revêtir la forme d'une tour en pied, indépendante et exclusivement réservée à cette fonction, dont il ne subsisterait qu'un unique exemplaire sur notre territoire. Ainsi à Jauchette, celui de la ferme de l'ancienne abbaye de La Ramée, bien que remanié, pourrait appartenir à cette catégorie : il s'agit d'une tour quadrangulaire, ici non isolée, qui devait compter quelque 500 loges environ. Par ailleurs, cette ferme abbatiale aurait disposé d'un petit colombier secondaire (1726) – mais peut-être était-il fictif ? –, localisé dans le dernier niveau de la tour d'angle circulaire, à proximité de l'immense grange.

LE TYPE

«TOUR-PORCHE-COLOMBIER»

Mais dans la majorité des cas, le colombier se trouve mêlé au porche, pour constituer un volume qui observe un développement plus ou moins important. Certaines réalisations ne manquent pas de prestige, comme celles des fermes de Wahenges à L'Écluse (1724), de la Chise à Piétrebaix (1735), de Waulsort à Grand-Rosière (1736), ou enfin d'Awans à Sart-Mélin (1754). À l'exception de cette dernière, toutes sont d'obédience ecclésiastique. Ces exemples relèvent d'une typologie particulière : celle de la tour-porche-colombier, construction à plusieurs niveaux qui pourrait dériver du vieux donjon-porche médiéval – comme il en subsiste un reliquat remanié au château-ferme d'Opprebaix –, via des réalisations intermédiaires telle que la tour-porche de la ferme de la Hesserée, à l'entrée de Mélin (XV^e s. ?).



LE TYPE

«PORCHE-COLOMBIER»

Au contraire de la faible représentation des tours-porches-colombiers, la typologie des porches-colombiers réunit un nombre nettement plus important. À vrai dire, c'est le type le plus fréquent, bien qu'il connaisse de multiples variantes, plus ou moins sophistiquées. Ces constructions se différencient du type précédent principalement par une élévation plus restreinte. De fait, habituellement elles se satisfont d'un seul niveau. Soit le volume est aussi profond que l'aile où il s'insère, soit il est plus mince, sans qu'il y ait de dominance d'un type sur l'autre : il règne sur le territoire une quasi parité entre les deux formules. Dans le deuxième cas, bien souvent le porche-colombier se positionne de manière à ce qu'il y ait une continuité dans l'alignement des murailles extérieures.

UNE CONSTRUCTION PARTICULIÈREMENT RAFFINÉE

Ses maçonneries de briques se prêtent ici aussi volontiers à une décoration en pierre qui, outre l'introduction d'une plaisante bichromie, peut s'approprier le vocabulaire stylistique caractéristique de son temps, telles les volutes baroques de la ferme d'Awans à Grand-Rosière (1^{er} quart du XVIII^e s.). Son couronnement consiste bien souvent en une toiture en bâtière munies de croupes, et à l'occasion de coyaux, ou en pavillon (pyramidale), souvent piquée d'une girouette.

Plus exceptionnellement, il s'agit d'une toiture à la Mansart, raffinement suprême dont disposent certains bâtiments privilégiés. Il en est ainsi à la ferme d'Aubremé précitée, ou aux fermes de Stocquoy à Jodoigne (1755), et Vleminx à Folx-les-Caves (vers 1770). Ici aussi, ces bâtiments étaient liés à des abbayes, pour les deux premiers exemples du moins. Certains enfin additionnent bulbe et clocheton, toutes animations qui contribuent à la mise en exergue de l'entrée.

ORGANISATION PRATIQUE

La fonction de colombier nécessite bien sûr l'existence d'orifices autorisant l'accès des volatiles, d'ordinaire orientés vers la cour. Ces trous ont un diamètre qui n'excède jamais le gabarit moyen du pigeon, afin d'éviter l'intrusion d'hôtes indésirables dans le colombier. Quelques exemples font toutefois exception, plus généreusement ouverts au moyen de petites baies. Le traitement de la grille d'envol, fréquemment positionnée en retrait des maçonneries, va souvent de pair avec la qualité de la construction : ainsi la dalle de pierre percée d'orifices principalement circulaires savamment réparés, apparaît plus subtile ou distinguée que la grille de briques aux ouvertures quadrangulaires. Quoi qu'il en soit, ces grilles sont souvent équipées d'un seuil saillant, qui fait office d'aire d'atterrissage pour les pigeons. À l'intérieur, les murailles sont creusées d'une multitude de petites loges – il arrive qu'elles soient entièrement façonnées en glaise – dont le nombre moyen oscille entre 100 et 200, ce qui constitue un colombier tout à fait appréciable.



UN ANCIEN DROIT SEIGNEURIAL RÉGLEMENTÉ



Historiquement, le droit de colombier était un privilège seigneurial. Seul le seigneur était autorisé à détenir des pigeons, et à ériger un colombier. Sous l'Ancien Régime, cette prérogative s'est effritée, à telle enseigne que bon nombre de censiers s'en sont équipés. Mais élever des pigeons, appréciés pour leur chair et pour l'engrais qu'ils génèrent, entraînait inévitablement des déprédations, en particuliers sur les champs et semences environnants. Aussi a-t-il fallu légiférer, non seulement contre les braconniers, mais encore afin de réduire le nombre de volatiles.

«Item, que nul s'avance dorénavant de tirer aucuns coulombz sur les coulombiers, granges, estables ou cours des maisons desdictes bonnes gens, avecq dragée ny aultrement, à paine de 60 réaux et de perdre leurs hacquebuttes et autres instrumens, ny aussi de tirer aucuns coulombz aux champs, à paine de 10 réaux et confiscation desdictes hacquebuttes et instrumens. Semblablement, de non prendre aucuns coulombz avecq filletz ou semblables instrumens, sur la paine avandictie et confiscation desdicts filletz». Extrait d'une ordonnance générale de Charles Quint, en 1555.

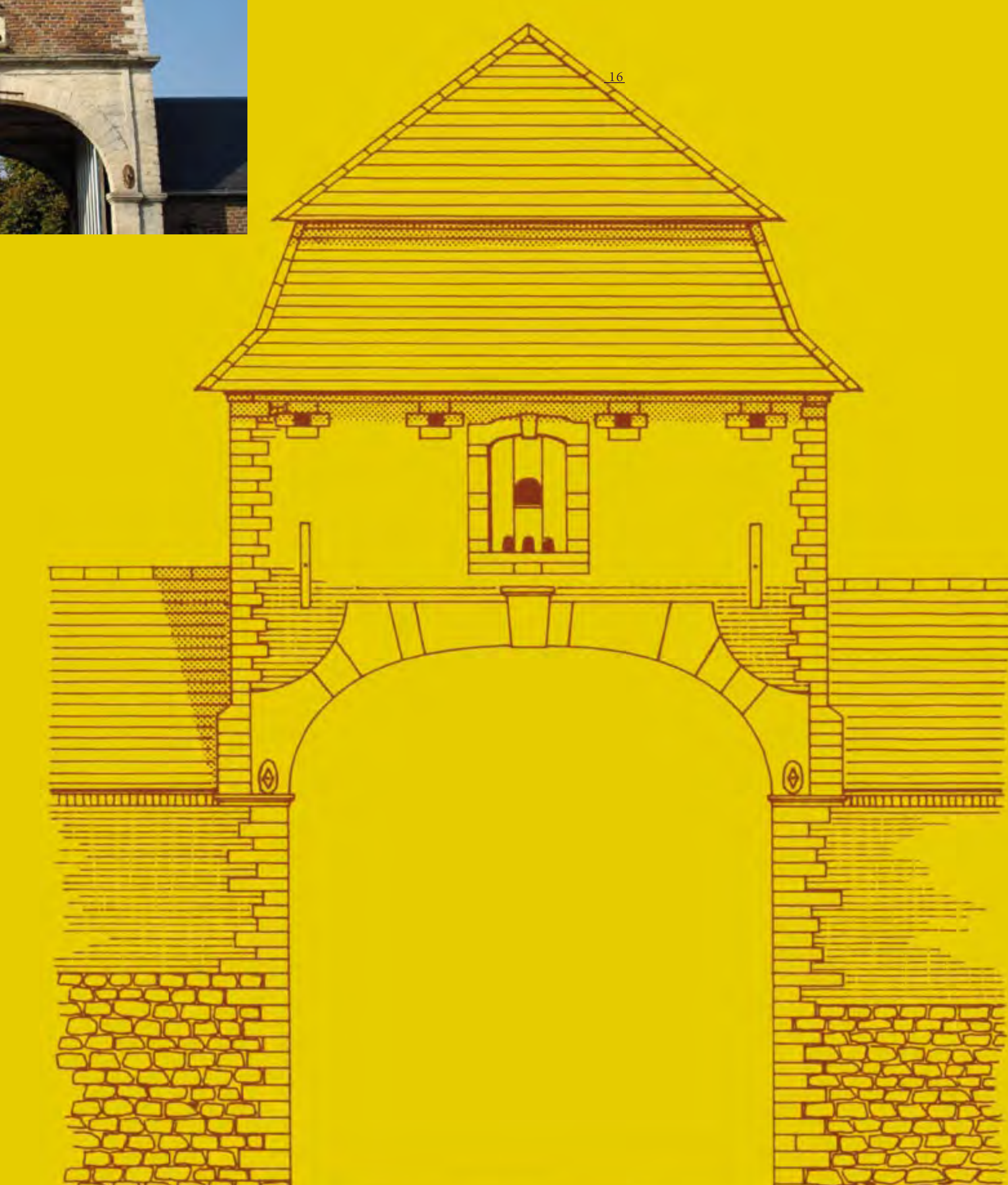
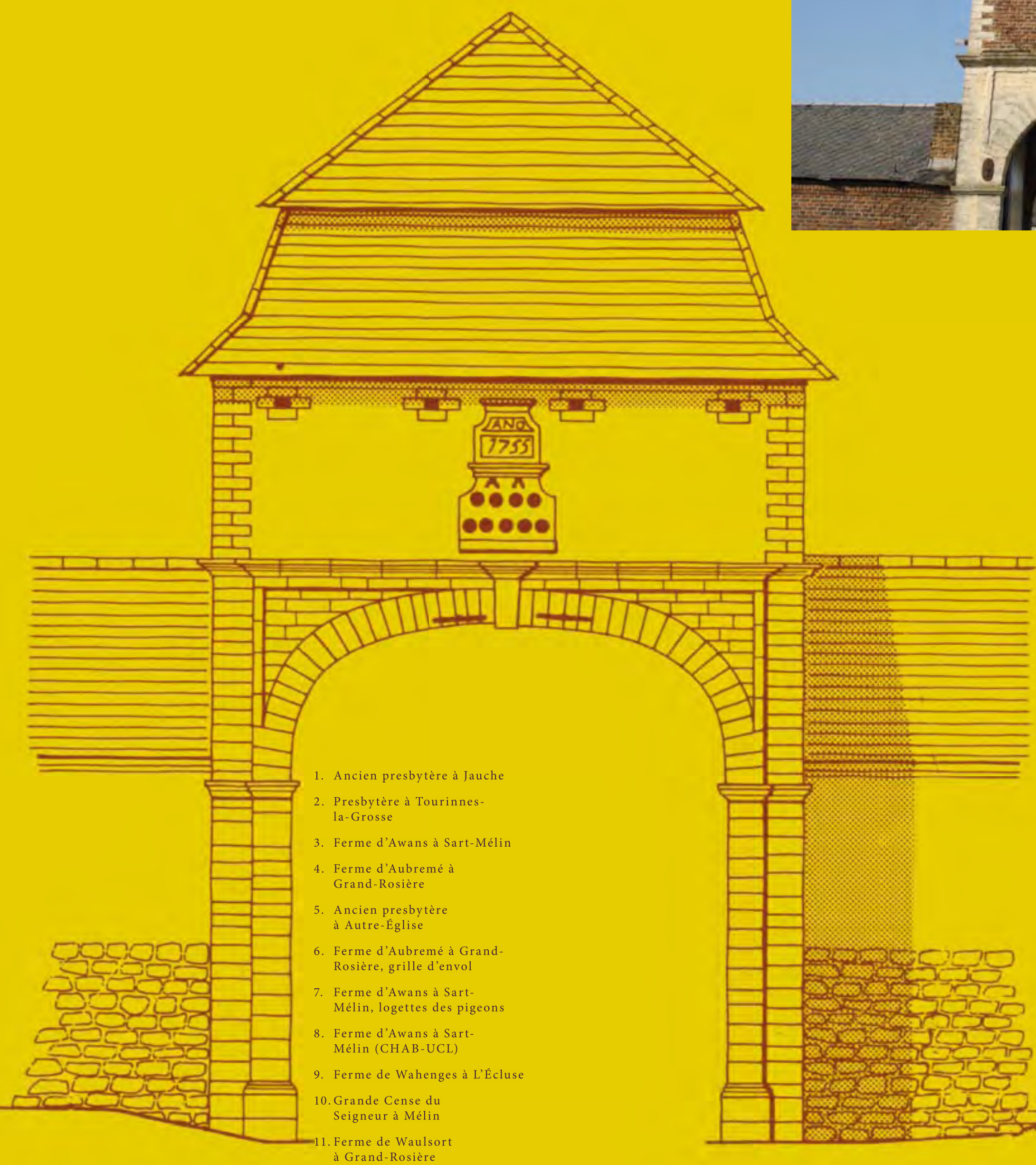
«Aussi, en conséquence, avons ordonné et statué, ordonnans et statuons par les présentes, en manière de provision, que personne, au plat-pays ou ailleurs, ne pourra tenir ou faire tenir des pigeons, que ce soit dans sa demeure, grange ou colombier à ce destiné, s'il n'a pas en propriété ou en labour au moins dix bonniers de terre (soit 15 ha environ), autour de la ferme où il aura les pigeons ou du moins dans un quart de lieues à la ronde, sous peine d'une amende, à la première fois, de 25 livres parisis, outre la confiscation des pigeons et des nids». Extrait d'une ordonnance des archiducs Albert et Isabelle, en 1612 (original en néerlandais).



DES ENTRÉES PARTICULIÈRES : LES DONJONS-PORCHES

Au Moyen Âge, la résidence noble est habituellement le « donjon », soit – dans la majorité des cas –, une tour quadrangulaire bâtie « en dur », par opposition aux habitations en matériaux périssables (bois et torchis) qui devaient composer l'essentiel du paysage médiéval. Le pied ruineux de l'un d'entre eux survit tant bien que mal à Noduvez, isolé au milieu des champs, à proximité du ruisseau éponyme (le Gollard). Ce dernier, comme les autres, devait vraisemblablement être environné d'une basse-cour, plus ou moins intégrée à son périmètre défensif, où se regroupaient les bâtiments agricoles qui assuraient la subsistance du maître des lieux et de sa famille.

Mais certains commanditaires ont opté pour un genre différent, délaissant la typologie traditionnelle au profit du donjon-porche. Parmi les exemples conservés sur le territoire – au château-ferme d'Opprebaix (XIII^e s.), à la ferme des Jésuites de Tourinnes-la-Grasse (XIV^e s. ?), celui de la ferme de la Hesserée à Mélin apparaît exceptionnel. Il s'agit toujours d'une tour, mais ici percée en pied d'un porche qui commandait l'accès à une « cour intérieure » fortifiée. Les niveaux supérieurs étaient dévolus à l'habitat, à l'instar du donjon « classique ». L'adoption de cette variante, peu courante il est vrai, s'expliquerait par une volonté de protection du complexe agricole depuis son point faible – soit l'entrée – en y érigeant le donjon, combinant les fonctions d'habitat et de porche fortifié.



1. Ancien presbytère à Jauche
2. Presbytère à Tourinnes-la-Grasse
3. Ferme d'Awans à Sart-Mélin
4. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosière
5. Ancien presbytère à Sart-Eglise
6. Ferme d'Aubremé à Grand-Rosière, grille d'envol
7. Ferme d'Awans à Sart-Mélin, loges des pigeons
8. Ferme d'Awans à Sart-Mélin (CHAB-UCL)
9. Ferme de Wahenges à L'Écluse
10. Grande Cense du Seigneur à Mélin
11. Ferme de Waulsort à Grand-Rosière
12. Ferme de la Hesserée à Mélin
13. Château-ferme à Opprebaix
14. Tour de Gollard à Noduvez
15. Ferme de Stocquoy à Jodoigne
16. Ferme de Stocquoy à Jodoigne (CHAB-UCL)



LES ROUTES ROMAINES

AVE VIATOR, VALE VIATOR



« Il n'y avait pas de routes chez les Belges. »

Cette affirmation, caricaturale il est vrai, résume ce qu'aurait pensé César lorsqu'il est arrivé chez nous lors de la conquête romaine... Si des chemins de quelque importance devaient vraisemblablement exister avant l'arrivée des Romains, ils ne pouvaient toutefois supporter la comparaison avec les véritables routes tracées à l'initiative de Rome. Celles-ci, conçues pour être efficaces, rapides et sûres, constituaient le principal instrument de la centralisation romaine; leur rôle était donc capital.

La maxime est d'ailleurs bien connue : tous les chemins mènent à Rome...

LA CHAUSSEE BRUNEAUT

En Gallia Belgica (Gaule-Belgique) – province créée par Auguste en 27 avant J.-C. et issue du démembrement de la Gaule conquise par César entre 58 et 52 avant J.-C. –, un nœud routier important se situait à Bavay, dans le Nord-Pas-de-Calais, d'où rayonnaient en étoile un certain nombre de routes, dont une partait en direction du nord-est vers Tongres, puis Cologne sur le Rhin : il s'agit de la « Chaussée Brunehaut ». Comme presque toutes les routes romaines du nord de la Gaule, elle fut mise en chantier sous la direction du général romain Agrippa, et remonterait entre 20 et 10 avant J.-C. précisément.

Depuis Bavay, la route tire en ligne droite jusque Gembloux environ; entre Gembloux et Braives, elle s'incurve sensiblement puis redevient rectiligne jusque Tongres, avant de filer vers Maastricht pour enfin rejoindre Cologne. Dans la Belgique contemporaine, son itinéraire correspond précisément à la ligne de crête qui partage les bassins de l'Escaut et de la Meuse.



Sur la *Table de Peutinger* – vraisemblablement la source la plus importante pour ce qui est des itinéraires antiques – son cheminement est aisément identifiable. Une vignette, où figurent deux petites tours symbolisant une ville, signale BACA CONERVIO (ou Bavay). Vers la droite, un premier tronçon de XII lieues mène à VOGO DORGIACO (ou Waudrez), station distante de XVI lieues de GEMINICO VICO (ou Liberchies). XIII lieues supplémentaires aboutissent à PERNACO (ou Braives), avant de rejoindre XVI lieues plus loin ATUACA (ou Tongres). Cet itinéraire routier compte donc 58 lieues qui, converties dans notre système de mesure, correspondent à 128,876 kilomètres (une lieue = 2,222 kilomètres). La transposition sur une carte routière contemporaine fonctionne, puisque la distance – en ligne droite, comme l'étaient souvent les voies romaines – entre les différents points de passage précités est quasiment identique. Ces stations sont des *vici* – des relais routiers à l'origine d'agglomérations – qui ponctuaient la route à des distances régulières de 30 kilomètres environ, soit l'équivalent d'une journée de marche. Entre ces *vici* existaient toute une série d'anciens petits établissements d'importance moyenne.



FONCTIONS DES ROUTES

Les routes romaines avaient deux fonctions principales : une fonction militaire, et une fonction économique. Pour la Chaussée Brunehaut en particulier, il fallait établir, dans une région fraîchement unifiée et pacifiée, des liens permanents entre la frontière orientale de l'Empire qu'est le Rhin, et la mer du Nord; mais aussi de faire communiquer les capitales des quatre Cités septentrionales de la Gaule : Cassel (Cité des Ménapiens), Bavay (Cité des Nerviens), Tongres (Cité des Tongres) et Cologne (Cité des Agripinniens). En plus de cette fonction stratégique, ces routes ont eu bien sûr un rôle économique, favorisant le commerce à l'intérieur d'un territoire fertile – la Hesbaye est un « grenier à blé » – où les *villae* étaient nombreuses.



D'OU VIENT L'APPELLATION « BRUNEAUT » ?

La route Bavay-Tongres-Cologne, dite « Chaussée Brunehaut », ne dispose pas de l'exclusivité de cette dénomination. Ce qualificatif désigne effectivement un nombre important de routes romaines, dont l'inventaire fait apparaître une forte concentration en Artois et en Picardie. Ces voies tirent leur appellation du nom d'une reine du Haut Moyen Âge, et de la légende qui s'est tissée autour d'elle ultérieurement.

Brunehaut naît en 534. Fille d'Athanagild, roi des Wisigoths d'Espagne, elle s'unit vers 567 à Sigebert I^{er}, roi d'Austrasie. En 575, ce dernier est assassiné. Brunehaut parvient à faire désigner l'aîné de ses fils, Childébert II, comme successeur de son mari. Son fils meurt à son tour en 595. Brunehaut

prend désormais le pouvoir, et administre le royaume d'Austrasie, mais aussi celui de Bourgogne, récemment acquis. Remplie d'ambitions et animée peut-être par un sentiment de représailles, la reine convoite la Neustrie, où règne Clotaire II, le fils du meurtrier de son mari. Inquiet, celui-ci réagit en envahissant l'Austrasie de Brunehaut. Celle-ci est faite prisonnière en 613, et soumise à la torture. Il se dit que sa mise à mort fut terrible : liée à la queue d'un cheval impétueux, elle fut traînée et déchiquetée dans une course folle.

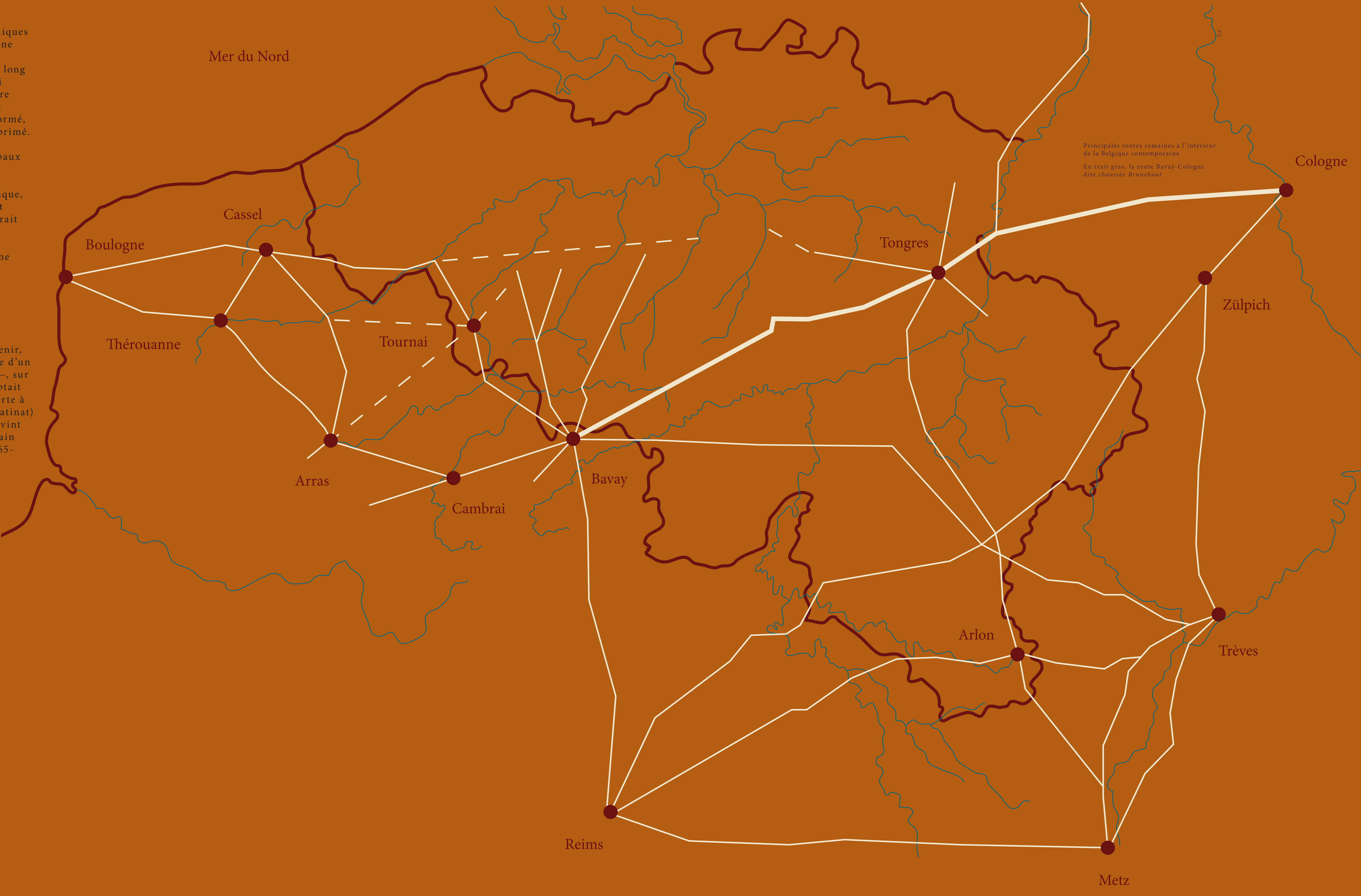
Pour l'homme médiéval, héritier de multiples créations romaines – parmi lesquelles figurent les routes –, il était impossible d'imaginer que celles-ci aient été faites de mains d'hommes, telle que ces constructions lui paraissent extraordinaires. Aussi, seule une action « magique » pouvait expliquer leur origine. Rapidement, dans l'imaginaire populaire, Brunehaut va incarner cet individu surhumain à qui seront attribuées bien des réalisations qui semblaient inexplicables. C'est ainsi que la reine mérovingienne serait intervenue dans la construction ou la réfection de bon nombre de routes, qui portent désormais son nom. Et par extension, d'autres qualificatifs, tels que « diable » ou « fée », dont la tradition a fait des acolytes de Brunehaut, sont aussi des appellations fréquentes pour désigner ces constructions jugées autant singulières qu'exceptionnelles.



LA TABLE DE PEUTINGER

Les documents anciens qui nous renseignent sur les voies romaines sont relativement rares. Parmi ceux-ci, la *Table de Peutinger* est une référence primordiale. Il s'agit d'un genre de carte routière antique, ou plus précisément une table d'itinéraires où figure tout l'Empire romain. Ce document, dont l'original est vraisemblablement réalisé au milieu du III^e s., désigne les différentes régions, signale les fleuves, nomme les peuples, et enfin pointe les villes ainsi que les distances entre les différentes stations ou relais qui balisent les routes. S'y lisent (en ce qui concerne nos régions) les indications *Belgica*, pour désigner la province de Gaule-Belgique; *Nerviges* (*Nerviges*), pour les Nerviens; *Fl. Batavi* (*Batavi*), le fleuve batave, pour la Meuse. Si les renseignements qui y sont repris sont précieux, leur représentation graphique travestit largement la réalité, puisque toutes les

indications topographiques sont condensées sur une bande de parchemin d'environ 7 mètres de long pour moins d'un demi-mètre de haut : y figure un immense territoire géométriquement déformé, horizontalement comprimé. L'objectif était de répertorier les principaux itinéraires routiers existants, sous forme d'un croquis schématisé, à vocation strictement pratique, comme le ferait aujourd'hui un plan figurant la succession des stations d'une ligne de Métro ou de bus. L'original de cette carte a disparu, mais une copie médiévale, vraisemblablement du XIII^e s., en conserve heureusement le souvenir, bien qu'elle soit privée d'un segment – le premier –, sur les douze qu'elle comptait initialement. Découverte à Worms (Rhénanie-Palatinat) au XVI^e s., la carte devint la propriété d'un certain Konrad Peutinger (1465-1547), qui la publia et lui laissa son nom.



DANS LA LITTÉRATURE ANCIENNE

Vers 1395-1398, dans son livre intitulé *Ly Myreur des Histors*, le célèbre chroniqueur liégeois Jean d'Outremeuse désigne la route Bavay-Cologne : *cachie Brunehote ou Brunchote*; Brunehaut qu'il nomme par ailleurs aussi *Brucilde*. Son explication sur l'origine de la voie est fort instructive : *Item, l'an Ve et XXVI commença à faire la royaume Brucilde mult de merveille par nygromanche [nécromancie, par extension : magie], et fist une cachie tout pavée de pires de la royaume d'Austric jusques en la royaume de Franche, et de Neustrie jusques en Aquitaine et en Burgunie. Et d'autre costoit elle les faisoit venir parmy la terre que ons nommait Brabant, et d'autre part vers le pais où la grant Tongre avoit esté destruit. Et tant de voies et de cachies elle fist que chu estoit grant mervele; [...]. Et fut tout chu faite en une seul nuit, et les fist faire par les males espirs [...]. Cest cachie est encor et serat à toujours, et le nomons la cachie Brunchote, car Brucildis en latin c'est Brunchote en franchois.*

En 1615, Philippe de Herges sillonne notre territoire et signale dans son récit titré *Voyage à Liège et à Maastricht en 1615*, qu'il suit une *levée* qu'il qualifie de *chaussée Brunehault*. Il écrit : *Ce fut lors qu'elle [Brunehaut] feit dresser des chemins ou levées qui conduisent droict par toutes les gaules [...]. Puis encore : [...] la sage Brunehault, qui fei ses levées de telle estoffe pour les rendre éternelles avec son nom. Et plus loin : Les bones gens des champs, aux environs, comptent que la royne Brunchault, estant magicienne, dressa toutes ces chaussées en une seule nuit, les diables ayant apporté de la Meuse et d'autres fleuves, toutes les groises dont ils les dressèrent; où vous noterez la tradition, quoique fabuleuse quant au ministère des diables, qui est néanmoins vraisemblable quant à celle qu'on dit les avoir mis en œuvre, qui fut une royne [...].*

Vers 1771-1778, la carte de Ferraris mentionne le *Chemin Brunehaut* ou *Ancienne Chaussée des Romains*. La tradition populaire a donc, grâce à l'image « semi-divine » véhiculée à l'origine par les chroniqueurs médiévaux, associé Brunehaut à de multiples voies romaines dont la route Bavay-Cologne, vraisemblablement parce les hommes y reconnaissent une personnalité douée de pouvoirs « magiques », ou même « diaboliques », qui lui ont permis de mener à bien de telles entreprises « surhumaines ».

1. Énumération des routes romaines et des distances à parcourir entre eux sur la route Bavay-Cologne (de l'ouest à l'est), figurant sur la Table de Peutinger.
2. La route Bavay-Cologne, à l'échelle (vers Cologne).
3. Via Agrippa à Rome.
4. Supplément de Brunchaut, anciennement connu des «Grands Chroniqueurs de France de Charles V», vers 1375-1380 (BNF).
5. Table de Peutinger, détail de la route Bavay-Cologne, feuillet publicé par Konrad Miller, 1847 (Université d'Outre-mer, Nationalbibliothek, Vienne).
6. Table de Peutinger, feuillet incluant une reconstruction du premier segment disparu, publié par Konrad Miller, 1847 (Université d'Outre-mer, Nationalbibliothek, Vienne).
7. Principales routes romaines dans la Belgique contemporaine (d'après M. H. Goffart).



LES ROUTES ROMAINES

BONJOUR PASSANT, ADIEU PASSANT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES D'UNE ROUTE-TYPE

Les routes romaines suivent presque toujours une ligne droite. Plus précisément, il s'agit en fait d'une succession de tronçons rectilignes, qui subissent les corrections de direction nécessaires pour aboutir à la destination voulue. En principe, ce sont des routes de tête de vallée, qui utilisent les crêtes. Lorsque des déclivités importantes sont à franchir, les pentes sont prises de biais. Si elle change de direction, la route marque systématiquement un angle : son éventuelle « sinuosité » peut donc être décomposée en une addition de plusieurs segments de droites. Ces bifurcations, qui peuvent être inévitables, se font très souvent sur un point élevé, à partir duquel une nouvelle visée d'alignement a pu se faire vers le point à joindre.

Les recherches archéologiques ont mis en évidence les techniques qui ont permis leur construction, tandis que la littérature, contemporaine ou postérieure à leur élaboration, fournit de rares mais précieux commentaires complémentaires.

La description que voici pourrait caractériser une « route idéale », sachant que pour une même route, la mise en œuvre peut varier au fil de ses tronçons. La création d'une route commençait par l'établissement d'un double fossé-limite, distant d'une vingtaine de mètres environ d'un fossé médian, situé entre les deux premiers. Les fossés-limites servent à délimiter une bande de terrain public non constructible (*non aedificandi*), strictement réservée au passage de la route, tandis que le fossé médian permettait de guider les constructeurs. Pour les routes proprement dites, une largeur de dix-huit pieds (six mètres) était préconisée, mais en pratique, de multiples variations existaient. Ces routes étaient assises sur une surélévation de terrain (ou *agger*), ce qui permettait un drainage optimal, aidé par les fossés qui bordaient la voie. En coupe simplifiée, un radier de grosses pierres établit une assise solide, égalisée par un lit de terre, qui reçoit enfin un cailloutis de pierrailles calibrées bien damé. Un bombement s'observe sur l'axe médian, pour permettre un ruissellement optimal. Le dallage, qui constitue l'image traditionnelle de la route, est exceptionnel mais n'est de rigueur qu'en ville et à sa proximité immédiate.

COUP D'OEIL SUR LES VOIES SECONDAIRES SILONNANT NOTRE TERRITOIRE

En Gaule septentrionale, la mise en place des premiers axes routiers romains est attribuée à Auguste. Il s'agit des routes principales, dites aussi *viae publicae* ou *militares*, à l'instar de la route Bavay-Cologne. Mais conjointement à ces routes majeures existaient des routes secondaires régionales, les *viae vicinales*, qui reliaient les routes principales entre elles et desservaient l'intérieur du territoire. Enfin, une dernière catégorie de routes rassemblait les chemins privés, les *viae privatae*, qui permettaient la circulation dans les domaines.

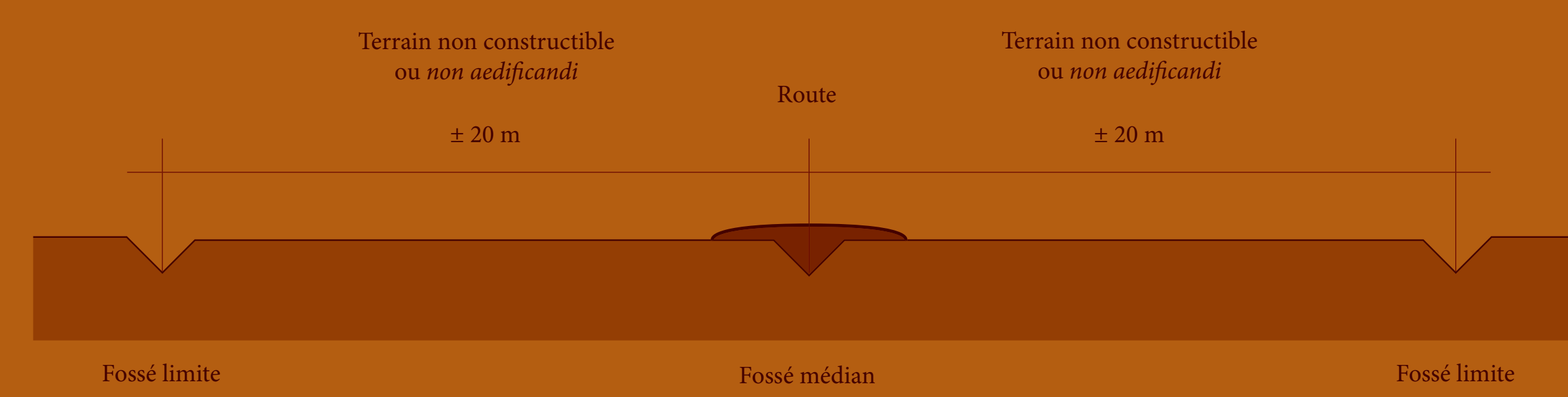
En matière de routes secondaires, les itinéraires que ces *Viae vicinales* – dites aussi *diverticuli* –, empruntaient sont nettement moins bien connus, et plus imprécis. Vraisemblablement faut-il les mettre en relation avec les *villae* qui parsemaient le territoire : villa de « La Seigneurie » à Saint-Jean-Geest, villa des « Fonds de Jodoigne » et villa au lieu-dit « Chasselon » à Jodoigne, villa « Leckbosch » à L'Ecluse, villa dite « La Voye de Léau » à Neerheylissem, villa au lieu-dit « Derrière la Ville » à Dongelberg, villa au lieu-dit « La Vigne » à Orp-le-Grand, villa à Autre-Eglise... L'inventaire n'est pas exhaustif. De la même manière, des liaisons devaient desservir les « industries » de l'époque, tels que les fours de tuilliers qui existaient à Marilles.



Mais au vrai, sur notre territoire, l'existence d'un unique diverticule paraît être fiable. Il devait venir de Namur, et traversait la Chaussée Brunehaut à Tavier. Depuis le *vicus* précité, il s'avancé quasiment en ligne droite, éviterait Jodoigne, et filait sur Tirlémont. D'autres chemins plus rudimentaires devaient vraisemblablement constituer un maillage dans une région agricole riche, mais ils restent difficiles à quantifier et, à *fortiori*, à clairement localiser.



DESCRIPTION DE LA CHAUSSEE BRUNEHAUT AU XVII^e s.



Philippe de Hurges, qui circule sur la Chaussée Brunehaut en 1615, vante ainsi ses qualités : [...] les chemins ou chaussées de Brunehault [...] sont ouvrages vraiment admirables pour leur étendue [...], pour leur estoffe qui est toute de ces petits cailloux que l'on void au fond et à des bords des rivières graveleuses [...] n'y ayant point de pierres à champs voisins, de manière qu'il faut conclurre, ou qu'elles ayent esté portées d'ailleurs, ou certes que le soleil les ait formées et endurcies parmi les terres des levées, pour n'estre venues des charriars

comme celles des champs voisins : d'ailleurs pour leur hauteur et largeur, ayants presque partout cent pieds de large; et tel endroit y a-t-il où elles ont plus que 40 pieds de haut, et le plus communément vingt, estant vraisemblable qu'elle les fait telles et de telle estoffe (c'est partout gravier rougeâtre) pour éterniser sa mémoire, et pour faciliter le chemin aux voyageurs [...], plus il pleut, et plus ces levées s'endurcissent, l'eau découlant continuellement à bas, et les torrents ou ravines d'eau ne les couvrant jamais, tant elles sont hautes.



1. chariot Arles
2. chariot Béziers
3. Table de Peutinger, la seule mention des routes de premier rangement, publiée par Konrad Miller, 1887 (original : Österreichische Nationalbibliothek, Vienne)
4. Route romaine (époque coupe 14 après J. Villander)
5. Avenue de bonne travers, Clappon (Charente) fondée 100 ans deux miles vers 51-41 après J. C. (B. Culture des médailles)
6. Vue aérienne de la route romaine Bavay-Cologne à Reims (MRE, service de la cartographie)





LES TUMULI

DES TOMBES PRIVILÉGIÉES ET GRANDIOSES



Monticules de terre d'ampleur variable, les tumuli ont été érigés pour couvrir une sépulture, le plus souvent enfouie sous le niveau du sol. La *Civitas Tungrorum* (Cité des Tongres) – territoire qui inclut la Hesbaye, donc notre région –, en compte un nombre particulièrement important, mais n'en a pas l'exclusivité, puisque ces tertres se rencontrent dans toutes les provinces du nord de l'Empire romain.

Érigés au cours du Haut Empire (2^{ème} moitié du I^{er} s. avant J.-C. à la 1^{ère} moitié du III^e s.), mais surtout durant le II^e s., ces tumuli bien souvent imposants sont fréquemment implantés le long des axes routiers, sur des promontoires naturels, afin d'être vus de loin. Symboliquement, leur masse signifie le rang élevé et le pouvoir du défunt qu'ils abritent. Ceux de Glimes et d'Hottomont sont chez nous les plus connus – ce sont aussi les mieux conservés –, mais ils n'étaient pas les seuls.

Depuis toujours, les tumuli ont éveillé la curiosité de leurs contemporains, suscitant de multiples intrusions et pillages, depuis bien longtemps d'ailleurs. Ainsi, la tradition attribue aux troupes françaises, guerroyant dans nos régions durant les XVII^e et XVIII^e s. – Ramillies est un célèbre champ de bataille –, les puits qui ont perforé verticalement certains tertres, ayant entraîné cette dépression caractéristique en entonnoir qui marque quelques-uns d'entre eux. Mais c'est essentiellement à partir de la 2^{ème} moitié du XIX^e s. que les tumuli ont fait l'objet de « fouilles », dont le principal attrait était de découvrir un éventuel mobilier, au détriment d'une connaissance approfondie des pratiques funéraires. Par ailleurs, dans un contexte militaire, leur fonction stratégique n'est pas mince, comme du reste l'est celle de la chaussée Brunehaut : promontoire qui permet un tour d'horizon visuel pour les tumuli, et axe de pénétration pour l'ancienne voie romaine.

DESTINATION DES TUMULI

Bien que les récits légendaires aient durablement ancré l'attribution des tumuli à des chefs militaires, ces tertres signalent en réalité la tombe à incinération d'un riche propriétaire terrien – ou celle de sa femme –, qui était peut-être un ancien légionnaire romain démobilisé, installé dans nos régions. De fait, la relation entre tumulus et villa implantée dans son environnement immédiat a été fréquemment mise en évidence; il en est ainsi à L'Écluse. Le mobilier funéraire est souvent riche, plutôt civil et d'usage quotidien.



PHYSIONOMIE ANCIENNE DES TERTRES

Repère dans le paysage, leur physionomie contemporaine est quelque peu tronquée puisque leur apparence ancienne devait prendre la forme d'un cône simplement piqué d'un arbre – à la manière, depuis peu, de celui de Glimes –, d'un mât ou d'une pomme de pin sculptée, et non revêtir cette silhouette hérissée de bois à l'instar de celui d'Hottomont.

Certains tumuli, comme ceux de Glimes et d'Hottomont, étaient circonscrits d'un muret périphérique. Lorsqu'il survit, il permet de connaître immédiatement le diamètre du tertre. Il est, pour les deux tumuli précités, de 50 m approximativement. Leur construction, mobilisant une main-d'œuvre proportionnelle à l'ampleur du tertre, s'étalait sur une courte période. Une estimation du volume de terre montre que quelque 6000 m³ ont été empilés, par paliers successifs soigneusement damés. D'autres sont aujourd'hui de taille plus réduite, comme ceux d'Herbais ou de L'Écluse, et ne sont pas équipés de mur circulaire périmétrique.



LES RITES FUNÉRAIRES

En matière de pratiques funéraires enfin, c'est l'incinération qui est de mise chez les Romains, du moins jusque entre la fin du II^e s. et le début du III^e s., bien qu'il y ait des différences entre milieu rural et urbain. Dans ce rite, une distinction s'opérait entre deux procédés : le *bustum*, sur lequel était incinéré le défunt, et qui lui tenait lieu de sépulture; et l'*ustrina*, lieu d'incinération d'où étaient retirés les résidus calcinés pour les inhumer ailleurs, à proximité immédiate ou non, et éventuellement disposés dans une urne. Sépulture et mobilier funéraire n'étaient pas systématiquement centrés sous le tertre. S'il y a un caveau (ce qui n'est pas obligatoire), la fosse qui lui est destinée est enfouie à une profondeur très variable : seulement 0,60 m à Glimes, contre 1,70 m à Herbais. Celle-ci pouvait aller jusqu'à 4 m ailleurs.



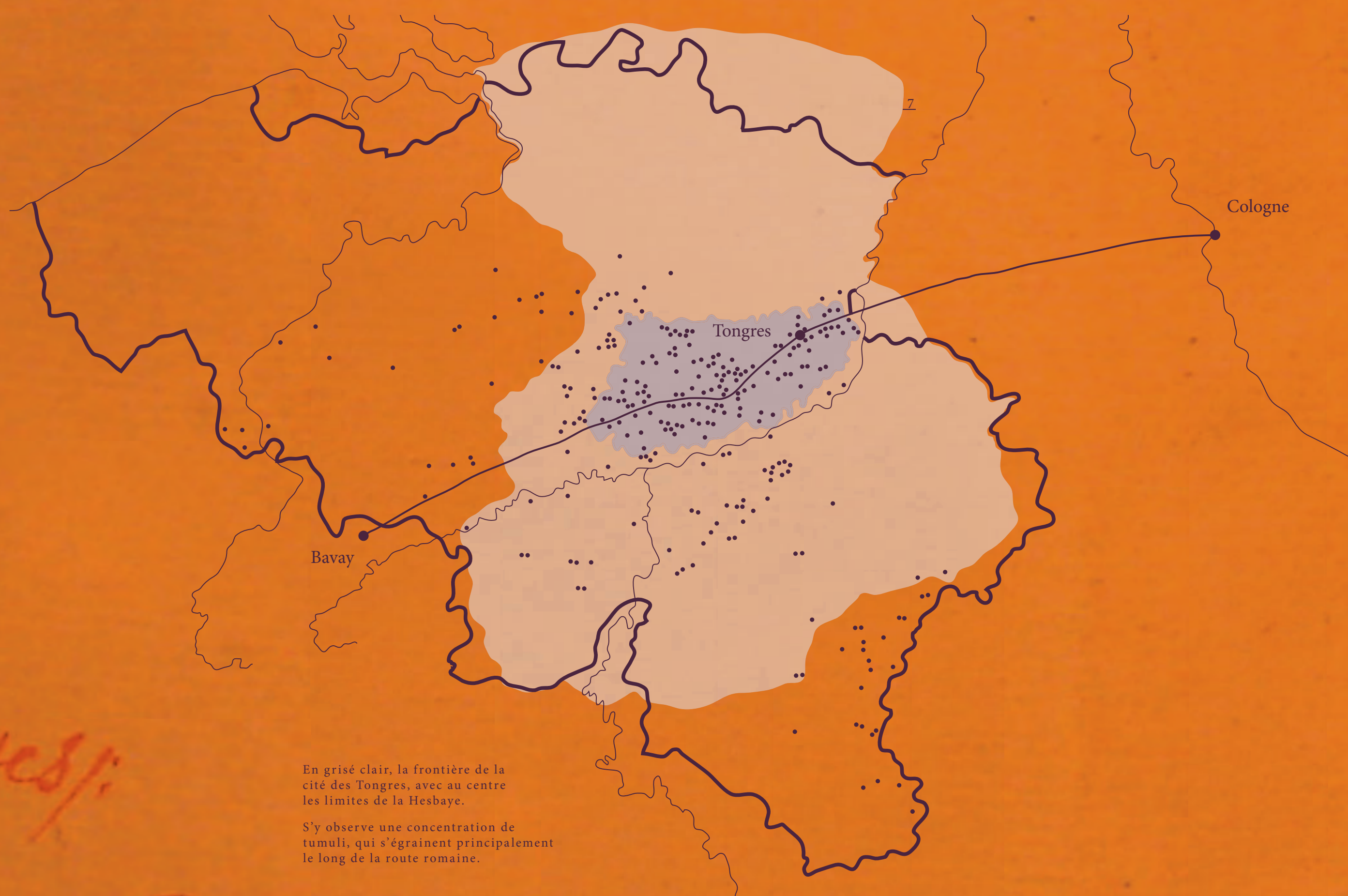
UNE DESCRIPTION DES TUMULI AU XVII^e S.



En 1615, Philippe de Herges mentionne les tumuli qui s'égrènent le long de la route Bavay-Tongres qu'il emprunte; il paraît impressionné par leur nombre, et en souligne la fonction signalétique dans le paysage : [...] Il y a de grandes mottes de la même estoffe et faites au même temps que le furent ces levées [les routes] [...] tellement élevées en une pointe ou deux, et mise en assiette si avantageuse, que de l'une on en découvre toujours deux autres, grande commodité pour les allant et les venant qui, par ce secours, ne pourraient perdre ces chemins, mesmes estans couverts de neiges, pour estre ces mottes situées tout joignant à iceluy [...].

Plus loin : Il y a de ces mottes qui touchent les chaussées; les autres en sont eslongnées de trente, quarante et cinquante pas, ce qui fut fait pour les placer en assiette haute et avantageuse, à fin qu'on les reconnoist de tant plus loing [...]. Et plus loin encore : [...] Les mottes servent encore à ceux du voisinage [...] et à ceux qui cherchent les levées [les routes] ou qui sont perdus ou esgarez en leur chemin, en sorte que, les voyants, ils se reconnoissent aussitost et voient où ils doivent tirer, si bien que si l'on n'est sot, yvre ou aveugle, on ne se peut perdre ny fourvoyer, de jour ou au clair de la lune, en ces cartiers. Et, ce qui arrive fort rarement, si, estant sus les levées, on ne void l'autre motte au cartier vers lequel on veut tirer, il ne faut que monter

au sommet de la première qui se présente, d'où sans faute on void pour le moins deux autres mottes, l'une au lieu d'où on vient, l'autre au lieu où on tend; et y a des mottes si élevées que l'on en découvre la cime de plus de six ou sept autres. Au surplus, elles ne sont posées en distance en distance esgale; les unes des autres, ains selon que la nécessité des lieux sembloit, le requérir à raison de leur assiette, sçavoir les monts ou les vallées; aucunes sont séparées de l'estendue de demie lieue seulement.



En gris clair, la frontière de la cité des Tongres, avec au centre les limites de la Hesbaye. S'y observe une concentration de tumuli, qui s'égrènent principalement le long de la route romaine.

1. Tumulus de Glimes
2. Tumulus d'Hottomont
3. Tumulus de Glimes, 1981 (IRPA, n°g. 257-17)
4. Fouille du tumulus d'Hottomont, 1908 (IRPA, n°g. E32140)
5. Cinqans de tumuli le long de la route romaine Nervio-Cologne; Illustration des Mémoires de Philippe de Herges, XVII^e s. (BNF, Manuscrits occidentaux, Français 952, f°10)
6. Tumulus de Glimes. Plan (détail) intitulé « Carte des tertres sous Glimes », en 1722, signé P. Hamant, reproduit sous (GAG, Cartes et plans, n° 2110)
7. Répartition des tumuli dans la Belgique contemporaine (d'après Cl. Massart)

Tombe à glime



Chemin de Hottomont

26 m

Seigneur

2 gme

LES TUMULI, UN MYSTÈRE POUR NOS LOINTAINS AÎNÉS

Plusieurs explications légendaires, très anciennes, qui d'ailleurs s'encheâtent ou s'interpénètrent, tentent de fournir une interprétation justifiant l'existence des tumuli. Parmi celles-ci, l'historiette que voici est certainement la plus célèbre. Lors d'une bataille entre Romains et Barbares, le chef militaire romain est tué. Ses hommes avant décidé de lui offrir une sépulture digne de son rang, ils l'enterrent sous un tertre. Ce dernier aurait été érigé en emplissant soit leur casque, soit leur bouclier, qu'ils ont déversé sur la dépouille. C'est de ce récit que dériverait une justification (imaginaire) de l'existence du tumulus d'Hottomont, qui abriterait le corps du chef militaire Hottont...

Mais pour certains, Brunchaut – à qui revient déjà la création de la route Bavay-Cologne –, serait ici aussi intervenue. C'est ainsi qu'en 1615, dans son récit de voyage, Philippe de Herges retranscrit une explication – fort imagée –, qui lui aurait été confiée pour prouver l'attribution des tumuli à la reine mérovingienne, sans qu'il y croie d'ailleurs vraiment : Les paysans des confins de Liège et de Brabant [...] nous firent rire, disants que les mottes dont je viens de parler avoient esté élevées par Brunchault pour tesmoigner à la posterité que ces levées et belles chaussées estoient ouvrage de femme porte-motte, et non d'homme, pource que ce sexe ne diffère du nostre que par mottes qui sont les tétins et la nature, parties plus estimées de tant qu'elles sont plus élevées. L'on en croye ce qu'on voudra, j'en ay dit mon opinion; mais ceste raison rurale la conforte encore, pour tesmoigner que c'est une œuvre de femme, et non d'homme; une œuvre de la mesme Brunchault [...].

Chemin de Hottomont

Arche de Colles

2 gme

Ho esprit de Louvain



LES TUMULI

DES TOMBES PRIVILÉGIÉES ET GRANDIOSES



TUMULI CONSERVÉS

TUMULUS DE GLIMES

Il s'agit d'un tertre de 15 m de haut pour un diamètre de 52 m environ, dont le pied affaissé recouvre de nos jours un muret périphérique circulaire de 46 m de diamètre et de 0,80 m d'épaisseur, bâti à joints secs. Il contenait un caveau pillé de 1,40 m sur 1,15 m par 0,60 m de profondeur, constitué de dalles de pierres soigneusement emboîtées et fermé par un couvercle en deux pièces munies d'agrafes métalliques.

TUMULUS D'HOTTOMONT

En bordure de la route Bavay-Cologne, le tertre s'élève à 11,50 m d'altitude pour un diamètre de 50 m environ. Il était ceint d'un muret circulaire – matérialisé aujourd'hui par une haie –, de quelque 0,80 m d'épaisseur pour 0,70 m d'élévation conservée. Bien que le cône ait été pillé à une époque inconnue, une urne y fut découverte, enfouie à 0,40 m sous le niveau de sol primitif.

TUMULUS DE PIÉTRAIN

Diminué et déformé, le tertre montre désormais une forme pyramidale de 28 m de long pour 14 m de large, sur 3,20 m de haut maximum. S'y trouvait un caveau de bois de 2 m sur 2 m par 1,50 m de profondeur, constitué de planches très épaisses fixées par de grands clous, et fermé par un couvercle recouvert d'une couche d'argile puis d'un cailloutis épais de 0,15 m incluant des débris de tuiles. Il contenait un mobilier du II^e s., partiellement pillé.

TUMULI DE L'ÉCLUSE

Localisés dans le bois à l'arrière de la ferme de Wahenges, deux tumuli aujourd'hui mutilés et envahis par la végétation pourraient être les sépultures des habitants de la villa du Leckbosch, implantée à proximité. Ils ont livré un mobilier de la première moitié du II^e s.

TUMULI NIVELÉS, OU SUPPOSÉS

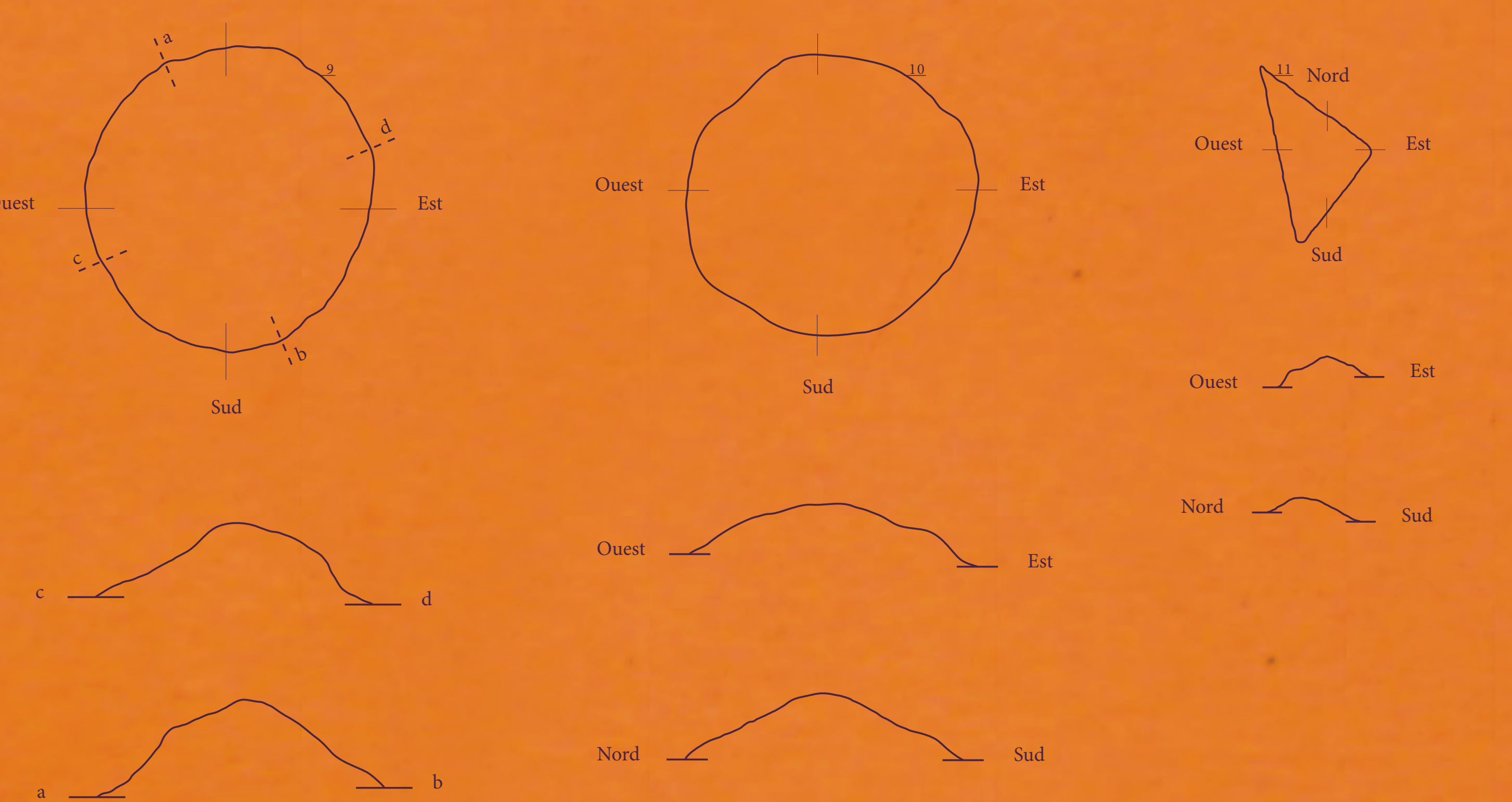
Plusieurs tumuli, bien que disparus, sont connus comme tels, ou bénéficient de ce qualificatif bien que des incertitudes sur leur réelle fonction n'aient pu être levées. De fait, de multiples tertres sont associés au substantif « tombe » sans que ces monticules appartiennent nécessairement à la catégorie « tumuli », *stricto sensu*. De nombreux lieux-dits anciens y font référence, plus ou moins explicitement : « Al Tombel » (Orp-le-Grand), « La Tombale » (Jauche), « Champ des Sept Tombes » (Neerheylissen), « Montagne du Berger » (Roux-Miroir), « Gros Tienne » (Lathuy), « Champ de la Tombe » (Saint-Remy-Geest), « Champ de la Motte » (Tourinnes-la-Grosse), « Campagne de Rome » (Ramillies), « La Tombelle » et « La Tombalette » (Mont-Saint-André), « La Tombalette » (Opprebaix), « Le Tombois » (Nodwez), « Champ de la Tombe » (Herbais), « Pré des Cippes » (Marilles), « Bustian » (Nodrengel), « La Tombe » (Zétrud-Lumay), « Ruelle des Mottes » (Geest-Gérompont), pour les plus significatifs et sans être exhaustif. Mais il arrive que cette dénomination soit attribuée à un promontoire dont le souvenir de la destination première s'est estompé au fil du temps, puis définitivement perdu : il peut s'agir en réalité de tombelles préhistoriques, ou de mottes médiévales qui servaient d'assise à une tour, qui n'étaient donc guère des tumuli.

Toutefois, à quelques-uns de ces lieux-dits correspondraient effectivement des tertres gallo-romains disparus. Il en est ainsi à Nodebaix, au lieu-dit « Champ de la Tombe », ainsi qu'à proximité de l'église de ce même village, où auraient existé deux tumuli qui ont été nivelés (indication intéressante : le tertre localisé près de l'église renfermait un pieu fiché verticalement). Celui de Bomal, au lieu-dit « La Tombe », l'a été aussi. A Ophelissen, au lieu-dit « De Tommen » ou « Campagne des Tombes », ont existé quatre tumuli, désormais disparus. A Saint-Jean-Geest, plusieurs tumuli auraient été baptisés du nom de Conseil ou *Concile*, parce qu'ils paraissaient délibérer entre eux. Il y en aurait eu à Jandrain, Enines, Mont-Saint-André, Geest-Gérompont, Jodoigne ou encore Jauche. Mais l'authenticité de tous ces tertres est souvent sujette à caution; ils ont de fait été jadis injustement ou trop rapidement assimilés à des tumuli.

DES MONUMENTS FRAGILES

La conservation des tumuli est tributaire des conditions environnementales comme des activités humaines. L'érosion éolienne, ou celle liée au ravinement dû aux intempéries, peut être source d'importantes dégradations, *a fortiori* si le tertre est dénué de toute végétation, qui aide au maintien des terres. Mais leur affaissement progressif peut aussi provenir des galeries creusées par les rongeurs, qui en déstabilisent la masse. Le monticule se tasse et s'élargit alors à la base, ce qui entraîne la disparition du mur périphérique qui pouvait le circonscrire. Une telle situation prévalait pour ceux de Glimes et d'Hottomont, jusqu'il y a peu.

Outre les circonstances environnementales précitées, qui ont produit le nivellement de certains tertres, les interventions humaines ont aussi un rôle déterminant. Ainsi les tumuli ont pu servir de réserves de terres utilisables selon les besoins, ou ont à subir une sape saisonnière lorsque ceux-ci sont situés au milieu ou en bordure de terrains agricoles, pour en arriver à disparaître ou à s'aligner artificiellement sur le cadastre contemporain – il en est ainsi à Piétrain –, ou ont été délaissés sans remise en ordre après prospections – comme à L'Écluse.



1. Tumulus d'Hottomont
2. Tumulus de Glimes
3. Plan du tumulus d'Hottomont, 1918 (IRPA, sig. E32346)
4. Croquis de tumuli le long de la route romaine Bavay-Cologne, illustrant des « Mémoires de Philippe de Herges », XVII^e s. (BNF, Manuscrits occidentaux, Français 963, f.10)
5. Tumulus de Glimes
6. Tumulus d'Hottomont
7. Tumulus d'Herbais
8. Tumulus (1) de L'Écluse
9. Relevé du tumulus de Glimes (d'après Cl. Massart)
10. Relevé du tumulus d'Hottomont (d'après Cl. Massart)
11. Relevé du tumulus d'Herbais (d'après Cl. Massart)
12. Tumulus (2) de L'Écluse
13. Tumulus d'Herbais



Le y a de ces mottes, les autres en font plus, mais de trente, quarante, cinquante, ce qui fut fait pour le plaisir on affilte l'autre et adavantageuse, à fin qu'on les voye grandir de tant plus long, mais la on fut forcé de les planter de bois, on les fist de tant plus, comme avec que de portier, on montre à deux pointes: faisant aussi à remontré qu'on a l'endroit les lieux y font plus, qu'ailleurs, comme il se voit en ce point, ce qui fut fait pour garder la ligne droite, et de ce qui se voyoit, ce qui fut fait pour s'aligner la face de la terre, d'après l'ancien qui se voyoit, qu'on étoit com...